

1987

PIC

UNIVERSITÉ DE PARIS - VII

TOME I



ANAPHORE ET DÉTERMINATION

OU
DE L'INFLUENCE DE LA POSITION RÉFÉRENTIELLE
SUR
L'ORGANISATION STRUCTURELLE DE LA PHRASE
DANS LE CADRE D'UNE GRAMMAIRE GÉNÉRATIVE



Thèse rédigée sous la direction du
Professeur Antoine CULIOLI
et présentée en vue de l'obtention du grade de

Docteur ès lettres

par

Lélia PICABIA



1987

1987
pic

UNIVERSITE DE PARIS-VII

ANAPHORE ET DETERMINATION

OU

DE L'INFLUENCE DE LA POSITION REFERENTIELLE

SUR

L'ORGANISATION STRUCTURELLE DE LA PHRASE

DANS LE CADRE D'UNE GRAMMAIRE GENERATIVE



Thèse rédigée sous la direction du

Professeur Antoine CULIOLI

et présentée en vue de l'obtention du grade de

Docteur ès Lettres

par

Lélia PICABIA

1987

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS.....	4
INTRODUCTION.....	8
SYMBOLES & CONVENTIONS TYPOGRAPHIQUES.....	19
DETERMINANTS ET DETERMINATION DANS LA GRAMMAIRE TRADITIONNELLE	
CHAPITRE I	20
PHRASES IMPERSONNELLES ET INTERPRETATION INDEFINIE	
CHAPITRE II	62
COREFERENCE ET ANAPHORE : LA THEORIE DE TANYA REINHART	
CHAPITRE III.....	114
COREFERENCE DANS LES PHRASES A SUJET PROPOSITIONNEL	
CHAPITRE IV	155
ANAPHORE LIEE ET SN Q	
CHAPITRE V.....	193
LES CONTEXTES REFLEXIFS	
CHAPITRE VI.....	228
VARIATIONS SUR <i>LUI</i>	
CHAPITRE VII.....	271
LA PRONOMINALISATION AVANT : HYPOTHESES ET THEORIES	
CHAPITRE VIII.....	319
<i>IL Y A</i> ET LE DETERMINANT ZERO	
CHAPITRE IX.....	371
REFERENCES ET BIBLIOGRAPHIE.....	418
TABLE DES MATIERES (DETAILLÉE).....	448

AVANT-PROPOS

Avant tout préambule, je tiens à remercier Antoine Culioli, sans lequel cette thèse n'aurait pu être faite.

Ce travail reprend la thèse de Tanya Reinhart (1976) dans sa version récente *Anaphora and Semantic Interpretation* (1983), mais s'en sépare essentiellement sur un point : Tanya Reinhart cerne les contraintes interprétatives concernant l'anaphore et la pronominalisation pour l'anglais. Le présent travail ne traite que du français. Bien que l'anglais et le français soient sur bien des points structurellement proches, l'anglais ne connaît pas le système des pronoms clitiques d'où l'impossibilité d'une application immédiate des thèses développées. L'anglais fut et reste la première langue des théories génératives. Il en découle une situation de monopole dans laquelle les analyses faites sur le français sont un simple décalque souvent des analyses de l'anglais : les contraintes de l'anglais visent au statut de contraintes universelles. Certes un des premiers fondements de la grammaire générative est la recherche d'une théorie des universaux par la généralisation des propriétés particulières d'une langue que l'on peut considérer comme universalisables. La pratique d'une seule langue pour construire la théorie n'est donc pas une position heuristique inacceptable. Mais les hypothèses doivent être vérifiées aux filtres des données des langues particulières qui peuvent mener à des propriétés

passées inaperçues, remodelant ainsi la théorie générale. Ceci nous conduit à l'énoncé d'un deuxième point sur lequel l'anglais et le français divergent fondamentalement : le système de détermination. Or la formulation de toutes les contraintes sur la pronominalisation repose sur une distinction syntagme nominal défini / syntagme nominal indéfini. Le français ici, est dans une position tout à fait originale, car son système de détermination est riche de déterminants rares. Une des ambitions du présent travail est d'examiner de près les influences du système de détermination français sur les mécanismes anaphoriques, pour un réexamen éventuel des contraintes couramment admises.

Je commencerai ce travail par, ce qui m'a semblé être dans la tradition grammaticale française, la définition d'un syntagme nominal défini *versus* indéfini [chapitre I]. Les cadres théoriques seront posés en deux temps : d'une part le chapitre II sera consacré aux thèses pragmatico-sémantiques nécessaires à toute discussion sur les interprétations du syntagme nominal. Cette exposition sera intimement liée à une première révision du syntagme nominal indéfini, effectuée dans un cadre syntaxique où l'interprétation indéfinie est contrainte, à savoir les phrases impersonnelles. D'autre part le chapitre III résumera les thèses syntaxiques de Reinhart sur les contraintes interprétatives entre deux nominaux dans une phrase et exposera la nouvelle partition du syntagme nominal (défini *versus* quantifié) que l'on trouve à la base de ces contraintes. La discussion sera ensuite amorcée à partir de deux types de contre-exemples. Le premier, qui regroupe la classe des structures psychologiques, nous conduit à conserver les contraintes interprétatives entre deux nominaux définis, à condition de poser qu'il existe une position référentielle dans la phrase ayant des pouvoirs sur

les structures superficielles [chapitre IV]. Le second, concernant l'apparition de l'anaphore liée dans une configuration structurale interdite, nous permet d'approfondir l'influence sur l'organisation syntaxique de la phrase des éléments qui entrent dans la position référentielle [chapitre VI]. Ces deux chapitres vont amener à une reformulation des contraintes en prenant en compte la situation tout à fait particulière du français concernant l'existence des clitiques [chapitre VII]. L'application de ces nouvelles formulations se fera immédiatement [chapitre VIII] par l'étude de ce que l'on appelle la syntaxe des inaliénables. A ce stade, la dichotomie syntagme nominal défini *versus* quantifié telle qu'elle était adoptée n'apparaît plus comme véritablement pertinente. L'importance de la position référentielle, qui assujettit le syntagme nominal entrant dans cette position à avoir certaines interprétations (qu'il soit formellement défini ou quantifié) conduit à poser d'autres paramètres dans la formulation des contraintes sur la pronominalisation et l'anaphore. Cette discussion se fera chapitre VIII sur les phrases à subordonnées antéposées. Après ces chapitres plus syntaxiques nous revenons à la notion d'interprétation indéfinie, concept qui nous semble fondamental dans toutes ces discussions par un pur exemple d'interprétation indéfinie : le déterminant zéro dans les structures *il y a* [chapitre IX]. La conclusion tirée, en écho au chapitre I, est l'impossibilité d'une définition syntaxique du syntagme nominal défini *versus* indéfini.

Il m'est difficile de citer ici pour les remercier tous ceux et celles qui d'une façon ou d'une autre ont influencé ce travail mais il me semble impossible de ne pas rappeler la mémoire de Jean Stéfani.

Lorsqu'il me proposa d'aller voir du côté de la grammaire générative, il y a vingt ans déjà, j'y suis allée et sa bienveillante et savante tutelle m'a permis de ne jamais renoncer dans les moments de doute. Il m'est impossible encore de ne pas citer Anne Hertz dont l'amitié et les permanentes discussions m'ont obligée à finir cette thèse. Je n'oublierai pas non plus Gilles Fauconnier et Georges Kleiber qui m'ont offert des occasions de discussions qui furent de véritables catalyseurs pour certaines des hypothèses émises dans ce travail. Enfin, je nommerai en ordre dispersé collègues et étudiants que je considère d'une façon ou d'une autre comme reliés à certaines étapes de ce travail : Mitsou Ronat, Nicolas Ruwet, Jean-Claude Chevalier, Simone Delesalle, Daniel Couquaux, Maurice Gross, Jean-Claude Anscombe, Dick Carter, Jean-Paul Boons, Jacqueline Guéron, Morris Salkoff, Mireille Piot, Annie Meunier, Christian Leclère, Alain Guillet, Edelweiss Andrès, Marie-Emmanuelle Auber, Nicole Madec, Nicole Morvant, Hélène Noirot, Charlotte Rist. Je remercierai enfin mes trois filles et leur père pour leur angélique patience cette dernière année.

INTRODUCTION

Le sujet de cette thèse me fut proposé en 1978 par le Professeur Antoine Culioli. Le thème originel en était quelque peu différent puisqu'il ne concernait que l'article zéro en français contemporain. Mais ce sujet m'a immédiatement posé un problème que je ne parvenais pas à écarter, problème concernant la définition d'un syntagme nominal à interprétation indéfinie. De la réponse à cette question dépendait à mon avis une approche rationnelle de la détermination zéro. Dans le cadre théorique qui m'était familier - celui de la grammaire générative - j'ai cherché une définition opératoire, que je voulais alors syntaxique, d'un syntagme nominal indéfini. Plus je travaillais sur ce sujet, plus les problèmes étaient tels que le thème originel s'est lentement transformé en une réflexion sur les possibilités à définir syntaxiquement un syntagme nominal défini ou indéfini. Ces concepts sont, nous le pensons importants, non seulement pour des recherches sur la détermination, champ d'études un peu délaissé en grammaire générative, mais aussi pour l'analyse d'autres phénomènes qui pourraient *a priori* être considérés comme extérieur à tout ce qui concerne la détermination. Un des buts de ce présent travail serait ainsi de montrer l'importance de la détermination dans la recherche des contraintes linguistiques. Il nous a semblé que l'anaphore offrait le cadre idéal pour une telle réflexion. Le thème de la thèse n'était plus le thème de départ, mais il me semblait que je ne trahissais pas les premières données proposées par Antoine Culioli,

quand on sait l'importance qu'il donne à tout ce qui concerne la détermination.

1. La grammaire générative , GU.

Il n'est pas dans notre propos de faire une présentation des derniers états de la théorie de Chomsky. Il en existe en français entre autres, la dernière, l'introduction et le post-script de Rouveret dans la traduction française de Chomsky (1982b). Nous y renvoyons car nous avons délaissé le cadre strict de la théorie de Chomsky au formalisme trop contraignant. Mais le terme de grammaire générative recouvre tout un ensemble d'études et de propositions dont l'homogénéité n'est pas discutable. Il nous paraît que la définition, plutôt l'évolution de la définition et des ambiguïtés de ce que l'on entend par *compétence* ces trente dernières années peut donner le cadre minimal commun au chercheur se réclamant de la grammaire générative.

Dès Chomsky (1957) et que Ruwet (1967) a largement commenté dans l'introduction de son ouvrage, la *compétence* d'un locuteur adulte parlant sa langue maternelle est en première analyse la possibilité qu'à ce locuteur de comprendre ou de construire un nombre illimité de phrases qu'il peut ne jamais avoir rencontrées ni construites auparavant. De plus, il peut porter sur ces phrases un jugement de grammaticalité (ou d'acceptabilité) voire déceler des ambiguïtés. Ainsi ces quatre phrases

- (1) a Pierre dit à Paul que Jean est malade
- b Pierre avoir dit à Paul Jean être malade
- c Pierre Paul Jean dire malade
- d Pierre clignote à Paul que Jean est malade

Tout locuteur francophone est capable de dire que (1a) est une bonne phrase du français, bien formée et interprétable, que (1b) est interprétable mais mal formée, alors que (1c) est non seulement mal formée mais ininterprétable. Enfin, ce même locuteur pourra dire que (1d) est une phrase bien formée, interprétable mais marquée ou peu banale dans les contextes extra-linguistiques et socio-culturels qui sont les nôtres. Quant aux ambiguïtés, notre informateur idéal peut affirmer que

(2) Le livre de Paul que j'ai vu hier chez le libraire est bon

a au moins deux interprétations : est-ce Paul ou le livre que j'ai vu hier chez le libraire ? Il est clair que les jugements d'acceptabilité n'impliquent pas que le locuteur sache rendre explicite le pourquoi des jugements.

Il existe donc un savoir implicite chez tout locuteur parlant sa langue maternelle. Ce savoir, appelé compétence, sous-tend la performance, c'est-à-dire l'activité de parole *stricto sensu*, mais au delà des styles particuliers à chaque locuteur, la compétence dans cette première étape représente la connaissance linguistique commune à l'ensemble des individus d'une même communauté de langue. L'explicitation de cette compétence devient de fait le véritable objet de la recherche linguistique. Une série de questions se posent alors, questions que nous reprenons de Chomsky (1975) : (i) comment représenter cette compétence ?

(ii) comment le locuteur "sait-il" interpréter ou construire des phrases nouvelles ? (iii) Comment l'enfant acquiert-il cette connaissance "au terme d'une mise en contact relativement brève et sans apprentissage particulier" [Chomsky (1975)] ?

Bien qu'indépendantes, ces trois questions sont liées par des hypothèses communes sur la capacité cognitive de l'homme.

On peut poser l'hypothèse que la compétence est un système de principes et de règles spécifiant les propriétés d'un ensemble non fini de séquences, à savoir ce que l'on appelle une grammaire générative : ceci pour reprendre à la première question. Quant à la seconde, on peut y répondre en disant que le locuteur qui a une connaissance de sa langue (le savoir implicite que nous évoquions précédemment) a acquis une grammaire, en d'autres termes un système considéré comme une composante mentale qui constitue l'état de connaissance linguistique stable atteint par l'individu. Le terme de grammaire comme le souligne Chomsky (1982b) est par là-même ambigu : d'une part ce terme est employé pour désigner le système représenté sur le plan mental et d'autre part pour désigner la théorie construite pour expliciter les propriétés de la grammaire intériorisée. Le terme de compétence, dans un usage maintenant reconnu recouvre cette même ambiguïté.

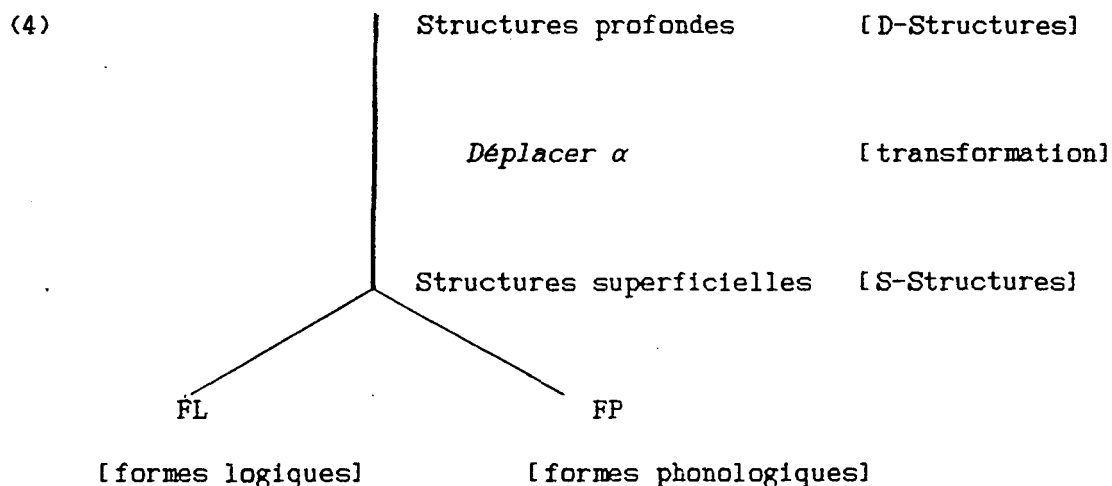
Enfin, comment l'enfant acquiert-il cette compétence ? Répondre à cette question commande de poser une théorie de l'apprentissage, ce que Chomsky discute âprement [voir à ce propos Piattelli-Palmarini (1979), Jacob et Pollock (1979)]. Chomsky (1979) citant John (1972) note "que la survie serait bien improbable si dans la nature l'apprentissage exigeait une répétition prolongée caractéristique des procédés de conditionnement". Il faut donc concevoir une structure cognitive dite "faculté de langage" considérée comme l'état mental initial, c'est-à-dire comme une capacité innée, universelle et propre à l'homme. En fonction des contraintes auxquelles le soumet l'expérience, l'esprit se développe jusqu'à un état stable. Il est entendu que cette présentation présente

certaines idéalizations, en particulier si l'on travaille avec l'hypothèse d'une communauté linguistique homogène où tout individu atteint un état stable quasiment identique. Mais cette idéalisation est nécessaire à la théorie. Chomsky va appeler *GU* (Grammaire Universelle) l'état initial et la théorie linguistique rendant compte de cet état initial. *GU* est alors conçue comme un ensemble de principes universels (assortis de paramètres permettant de décrire les grammaires particulières). En d'autres termes *GU* est une théorie des universaux linguistiques. On retrouve dans la définition de *GU* l'ambiguïté précédente de la définition de la compétence. Le but de la recherche est alors *GU*, mieux les principes appartenant à *GU*. On observe de fait un changement de point de vue par rapport à la première présentation. Milner (1982c,d) a vivement critiqué les références à la biologie. La construction de la théorie ne doit se faire qu'à partir de considérations de cohérence interne et les hypothèses ne peuvent être émises que d'après les évidences tirées des langues elles-mêmes.

2. Les représentations arborescentes

L'une des propriétés des langues naturelles, qui peut être considérée comme définitionnelle de la langue, donc propriété appartenant à *GU* est que c'est un système *stratifié* [ce terme a été introduit par Milner]. Toute phrase d'une langue *L* est analysable en catégories, hiérarchiquement et linéairement distribuées. Ces catégories entretiennent des rapports de dépendance et la lecture de ces dépendances donne ce que l'on appelle la structure syntaxique d'une phrase. Ces structures ont été imaginées dans l'histoire de la grammaire générative par des graphes arborescents dits "arbres". Nous nous arrêtons un instant sur ce

la grammaire. Les structures profondes [D-Structures], les structures superficielles [S-Structures] et autres représentations sont déterminées par les paramètres définissant GU. La théorie est conçue comme un ensemble de sous-systèmes ou modules indépendants mais interactifs, chacun opérant à l'un et/ou l'autre des différents composants suivants :



Comme le montre justement Chomsky (1982b, p.13 et sv), le concept de "généré à la base" pour une phrase n'est plus clair par rapport aux théories antérieures puisque seuls interviennent les principes de GU pour déterminer la bonne formation d'une séquence à chaque niveau syntaxique. Ce n'est plus qu'une figure de style pour parler du niveau profond. Les phrases ont-elles toujours des propriétés des structures arborescentes dans ce modèle ? Sans conteste oui, dans la mesure où l'un des sous-systèmes, la *Théorie X-barre* va organiser la structure stratifiée des phrases en leurs différents constituants. Par ailleurs, si l'on ajoute la règle de base :

(5) $P \rightarrow SN \text{ INFL } SV$

et le principe de projection (étendu) qui stipule qu'à tous les niveaux y compris au niveau des formes logiques soit représentée la structure argumentale et thématique des éléments lexicaux alors on peut donner une

représentation arborescente des séquences mais cette représentation n'a plus la portée théorique qu'elle avait précédemment. Dans le travail que nous avons entrepris, nous en utilisons mais comme un moyen commode pour fixer l'organisation structurale à un niveau donné. En règle générale ce seront des représentations de structures superficielles.

3. Représentations sémantiques et représentations structurales

Dans ce système, la structure grammaticale est omniprésente, y compris donc au niveau interprétatif (FL). La multiplicité de sens d'une phrase donnée est rendue compte, quelle que soit l'étape de la théorie chomskyenne que l'on prenne, par l'association systématique d'une représentation structurale ou logique à l'un des sens de la phrase. Les phrases -les structures grammaticales- sont "porteuses de sens". Des objections ont été soulevées à l'encontre de ce type d'approche, objections que l'on peut résumer par le fait qu'elle est inadéquate à rendre compte de la richesse sémantique des phrases. Dans le contexte de la linguistique française d'obédience transformationnelle, il existe essentiellement les critiques de M. Gross et de G. Fauconnier.

Il est de certaines ambiguïtés sémantiques comme des ambiguïtés syntaxiques : elles sont remarquablement reproductibles d'un locuteur à l'autre d'une même communauté linguistique. M. Gross part de ce fait empirique pour amorcer l'une de ses critiques à l'encontre de la grammaire générative car il n'est pas toujours possible de traduire ces ambiguïté en termes de propriétés structurales [cf. par exemple Gross (1975)]. Soit l'une des ambiguïté qu'il fut l'un des premiers à analyser à savoir la distinction *actif* (ou *volontaire*) / *non actif* (ou *involontaire*) que l'on trouve dans :

(6) Paul amuse Jean

Si cette différence de sens est appelée α , il est possible de dire que dans (6) α décrit une ambiguïté dans la relation sujet-verbe. Soit maintenant (7) :

(7) a Paul renseigne Jean sur cette question

b Jean se renseigne auprès de Paul sur cette question

L'ambiguïté précédente se retrouve ici : en (7a) Paul peut renseigner Jean volontairement ou non sur la question car Jean peut très bien ne rien avoir demandé à Paul. En revanche en (7b) la demande de Jean est toujours active. Soit β la différence de sens entre (7a) et (7b). Dans quelle mesure est-il légitime de poser $\alpha = \beta$? Si l'on associe à α une relation sujet-verbe, cette association est beaucoup plus indirecte bien que possible peut-être pour β . Gross pense que de telles considérations sont fondamentales dans l'élaboration d'une théorie sémantique et remet en cause la place qui lui est impartie dans le cadre actuel de la théorie générale. Par là-même cela remet en cause la théorie générale.

La critique de G. Fauconnier est d'un autre ordre. Elle part du constat suivant : les phrases simples ont une multiplicité de sens dont ne peuvent rendre compte les structures. Nous reprenons l'un de ses exemples : [Fauconnier (1984) p. 47]

(8) En 1929, la dame aux cheveux blancs était blonde

Soit la dame qui était blonde en 1929 est une vieille dame aujourd'hui avec des cheveux blancs ; soit en 1929 la dame en question dont on ignore tout aujourd'hui était une blonde aux cheveux blancs. Cette lecture n'est pas contradictoire si l'on n'associe pas immédiatement cheveux blancs à vieillesse. Il est clair que cette phrase a une structure et

une seule. Vouloir donner deux représentations structurales de (8) pour rendre compte des deux interprétations précédentes serait une démarche purement *ad hoc*. Les phrases de constructions simples, que l'on peut décrire à partir de principes simples comportent des indices à partir desquels vont s'échaffauder des constructions mentales qui elles vont rendre compte de la multiplicité des sens de la phrase et "donner l'illusion d'une complexité structurale" [*opus cité* p. 11]. Les constructions mentales sont *sous-déterminées* par les indices grammaticaux et c'est cette sous-détermination, nécessaire en quelque sorte, qui permet la structuration des domaines mentaux. La finalité de la sémantique revient à expliciter la structuration des espaces mentaux. Il est évident que ce débat remet en cause encore une fois la place et la forme d'une théorie sémantique dans la théorie générale.

Ces deux positions ont été données car l'étude de la détermination et le problème d'une définition syntaxique des syntagmes définis ou indéfinis nous ont vite confronté aux limites de la position classique. Il nous semblait que la complexité des phénomènes de sens ne pouvait pas être le reflet d'une complexité structurale. Une autre ambition de ce travail, est en quelque sorte la vérification de cette position. Nous ne pouvions le faire en utilisant la théorie actuelle de Chomsky car le formalisme est si contraignant qu'il n'existe qu'une alternative à notre avis : forcer les faits à vérifier la théorie, position qui nous semble inacceptable, soit ne pas travailler dans le cadre de la théorie chomskienne actuelle. Nous avons donc cherché un cadre théorique transformationnel qui ait gardé sa possibilité d'être falsifiable. En ce sens, la théorie de Tanya Reinhart nous offrait un cadre théorique intéressant

dans la mesure où elle se posait elle-même des problèmes d'ordre sémantique sans toutefois remettre en cause la toute puissance des structures. Nous la présenterons dans le corps du travail. Il nous manquait par ailleurs un cadre sémantique qui posait linguistiquement - et non philosophiquement - le problème de la référence, étant donné que ce travail a pour thème la détermination. Nous cherchions de plus que ce cadre théorique prenne le français pour l'exemplification des thèses. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons choisi de travailler dans le cadre pragmatico-sémantique de Georges Kleiber.

LISTE DES SYMBOLES ET DES CONVENTIONS TYPOGRAPHIQUES

1. Les symboles

Nous présentons une correspondance des symboles français/anglais, car les citations introduisent souvent la terminologie anglaise.

français	anglais
P, P', P" (phrase)	S, S', S" (Sentence)
SN (syntagme nominal)	NP (Noun Phrase)
SN Q (syntagme nominal quantifié)	QP (Quantifier Phrase)
N (nom)	N (Noun)
Det (déterminant)	
Spéc (spécifieur)	
SV (syntagme verbal)	VP (Verb Phrase)
SPp (syntagme prépositionnel)	PP (Preposition Phrase)
Pp (préposition)	P (Preposition)
FLEX (flexion)	INFL (Inflexion)
Qu- (pronom qu-)	wh- (pronoun wh-)
syntagme Qu-	wh- phrase
trace Qu-	wh- trace

2. Jugements d'acceptabilité

- * Phrase mal formée d'un point de vue syntaxique, et/ou ininterprétable ou encore n'a pas le sens recherché. Ce symbole est par conséquent triplement ambigu puisqu'une phrase peut être mal formée mais interprétable, bien formée mais ininterprétable, bien formée mais n'a pas le sens recherché. Le contexte lève l'ambiguïté du symbole.
- ? * Doute sur l'inacceptabilité de la phrase lorsque l'interprétation recherchée n'est pas évidente.

CHAPITRE I

DETERMINANTS ET DETERMINATION DANS LA GRAMMAIRE TRADITIONNELLE

à Jean Stéfanini

1. DETERMINANTS ET DETERMINATION DANS LA GRAMMAIRE TRADITIONNELLE

On reconnaît classiquement une partition des syntagmes nominaux en syntagmes nominaux *définis* et syntagmes nominaux *indéfinis*. Cette partition repose sur deux critères : un critère formel qui renvoie au type de déterminant introducteur du nom tête et un critère sémantique qui "interprète" le syntagme nominal selon que l'on présuppose ou non l'existence d'un référent. Ainsi, un syntagme nominal sera dit *défini* si (i) le déterminant est - un article défini (*le*)

- un adjectif possessif (*mon*)

- un adjectif démonstratif (*ce*)

ou bien si (ii) le syntagme nominal est *référentiel*. De façon analogue, un syntagme nominal sera dit *indéfini* si (i) le déterminant est un adjectif indéfini (*quelques, chacun...*), ou bien encore, devant les noms comptables, l'article indéfini (*un/des*) et devant les noms non comptables l'article partitif (*du*); ou bien si (ii) le syntagme nominal est non référentiel. Il apparaît que l'un ou l'autre de ces deux critères

suffit à "étiqueter" un syntagme nominal. De fait une relation bi-univoque entre forme et sens est établie.

Maintes analyses linguistiques reposent sur une reconnaissance de fait de cette relation, entre autres elle est en effet au coeur de tout problème concernant *les relations anaphoriques*. Tel n'est pas cependant le sujet que nous voulons aborder dans ce chapitre puisqu'il sera le thème central des chapitres suivants. Nous voulons plutôt marquer le caractère non légitime de cette relation.

Il existe une sorte de paradoxe : il fut un temps où toute analyse linguistique se devait de commencer par une critique sévère de la grammaire traditionnelle alors que dans le même temps, ces mêmes analyses utilisaient des concepts que seule la tradition légitimait comme s'il existait un consensus sur le statut de ceux-ci, par exemple *les catégories grammaticales* de la grammaire de phrases qui ne sont à peu de chose près que les classiques *parties du discours*. Bien que le temps des tables rases soit passé, il se perpétue néanmoins un certain nombre d'idées reçues que nous voudrions soulever ici, en particulier sur les déterminants et la détermination dans la grammaire traditionnelle. Il nous apparaît fondamental de renouer avec ces analyses pour reposer les problèmes sur d'autres bases.

La tradition grammaticale n'est pas une mais multiple. Nous avons choisi trois grammaires qui nous semblent assez bien représenter différentes tendances contemporaines. Par ailleurs ces grammaires sont toujours très largement introduites dans un public de non linguistes, de sorte qu'il nous est apparu intéressant de les examiner de près. Ce sont la *Grammaire du français classique et moderne* de Wagner et Pinchon (1962), la *Grammaire du français contemporain* de Chevalier et Allii

(1964) et *Le Bon Usage* de Grevisse (1966). Très différentes par leurs enjeux théoriques, elles offrent un bel échantillon de la diversité grammaticale.

2. CLASSIFICATION, TERMINOLOGIE ET PRESUPPOSES THEORIQUES

Que ce soit chez les grammairiens ou les linguistes, le fait de langue primitif est posé :

(1) En français le *nom* est *déterminé*

La nécessité d'une partie du discours étroitement liée à celle du nom est posée, mais la façon de comprendre *déterminé* va opposer les grammairiens et être à l'origine de divergences profondes. La simple lecture des tables des matières de ces trois grammaires est à cet égard très révélatrice des problèmes classificatoires. Nous les reproduisons en partie'.

2.1. *Extraits des tables des matières*

2.1.1. Wagner et Pinchon (1962)

(2) LE SUBSTANTIF ET SES DETERMINANTS

Le substantif

Les déterminants du substantif

Les déterminants spécifiques du substantif

- I. Les adjectifs possessifs
- II. Les adjectifs démonstratifs
- III. Les articles
 - A. L'article défini
 - B. L'article indéfini
 - C. L'article DU, DE LA

IV. L'absence de déterminant spécifique

les déterminants complémentaires du substantif

- I. Les adjectifs numéraux
 - A. Les adjectifs numéraux cardinaux
 - B. Les adjectifs numéraux ordinaux
- II. Les adjectifs dits indéfinis
- III. Les adjectifs interrogatifs et exclamatifs

2.1.2. Grevisse (1966)

(3) LES PARTIES DU DISCOURS

Chap. I Le nom

Chap. II L'article

Art. 1 L'article défini

Art. 2 L'article indéfini

L'article partitif

Chap. III L'adjectif

Art. 1 L'adjectif qualificatif

Art. 2 Les adjectifs non qualificatifs (ou déterminatifs)

I. Adjectifs numéraux

A. Adjectifs numéraux ordinaux

B. Adjectifs numéraux cardinaux

C. Suppléments aux adjectifs numéraux

II. Adjectifs possessifs

III. Adjectifs démonstratifs

IV. Adjectifs relatifs

V. Adjectifs interrogatifs et exclamatifs

VI. Adjectifs "indéfinis"

2.1.3. Chevalier et Alii (1964)

(4) LE NOM

I. LE SUBSTANTIF ET LE NOM PROPRE

II. L'ADJECTIF QUALIFICATIF

III. LA DETERMINATION

1. Généralités

2. L'article

A. Les formes

B. Valeurs et emplois

a) L'article défini

b) L'article indéfini

c) L'article partitif

d) L'article zéro (absence d'article)

3. Les pronoms personnels

4. Les adjectifs et pronoms démonstratifs

5. Les adjectifs et pronoms possessifs

6. Les pronoms et adjectifs interrogatifs

7. Les pronoms et adjectifs relatifs

8. Les adjectifs numéraux

A. Les adjectifs numéraux cardinaux

B. Les adjectifs numéraux ordinaux

9. Les adjectifs et pronoms indéfinis

2.2. Premières comparaisons et analyses

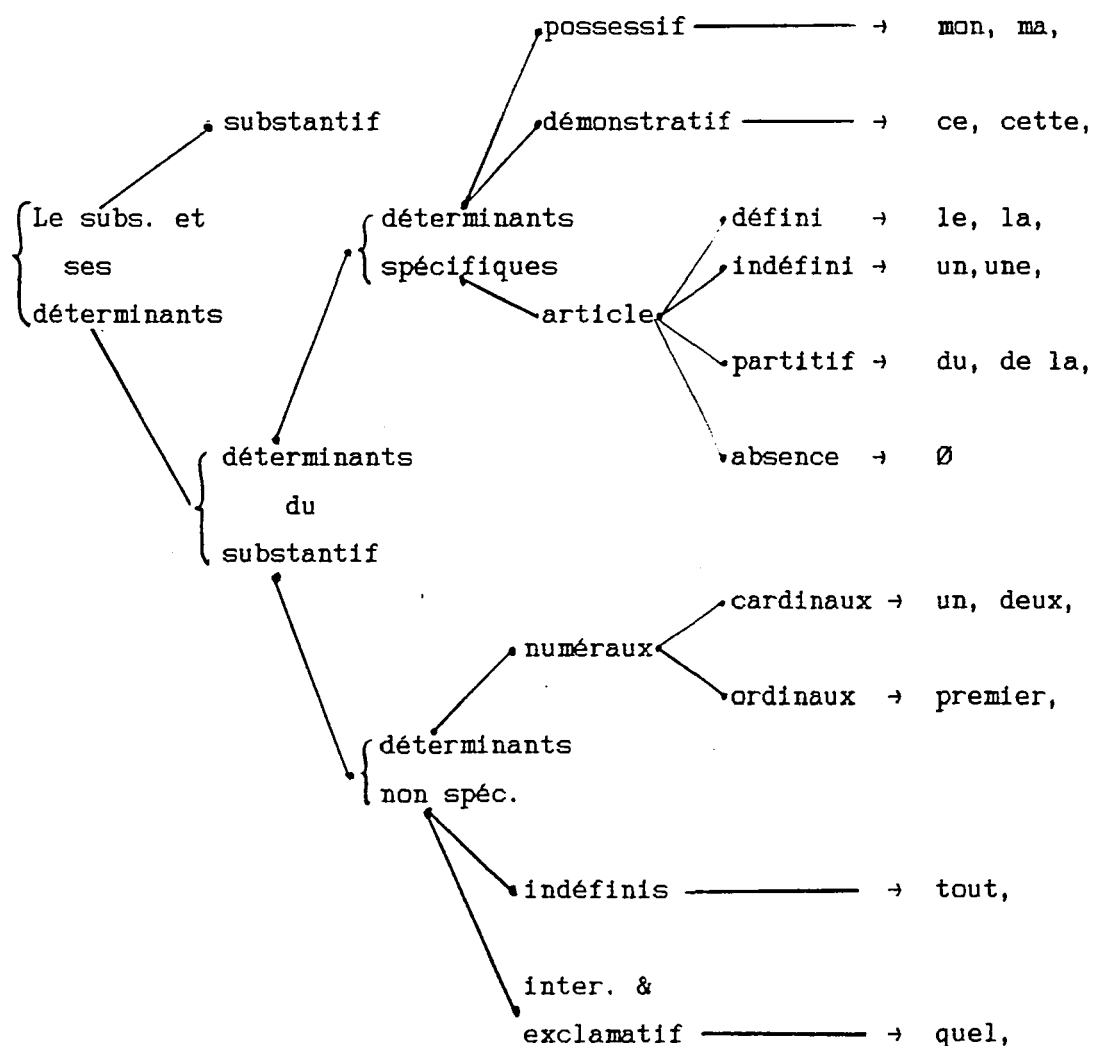
Sans tenir compte des différences de classement, on retrouve dans ces trois grammaires le même nombre d'éléments nommés - tout au moins en ce qui concerne l'article et le déterminant - et nommés de la même façon, c'est-à-dire selon la terminologie traditionnellement reconnue. Nous regroupons en (5) ces différents éléments. Il est clair que l'ensemble des objets linguistiques décrits est le même: il est défini en extension par les mêmes items, même s'il existe une frange un peu floue que le tableau (5) fait ressortir et dont nous rendrons compte dans les analyses détaillées.

(5) Tableau récapitulatif des éléments nommés

Ensemble des déterminants	W & P	Grev.	Ch. & A
L'article défini	+	+	+
L'article indéfini	+	+	+
L'article partitif	+	+	+
L'article zéro	+	X	+
Les adjectifs démonstratifs	+	+	+
Les adjectifs possessifs	+	+	+
Les adj. numéraux cardinaux	+	+	+
Les adj. numéraux ordinaux	+	+	+
suppléments aux adj. numéraux	X	+	X
Les adjectifs indéfinis	+	+	+
Les adjectifs relatifs	X	+	+
Les adjectifs interrogatifs	+	+	+
Les adjectifs exclamatifs	+	+	X

Cet ensemble cependant n'est pas reconnu (ou défini) de la même façon par chacune des grammaires. Les têtes de section des différentes tables des matières et la façon de comprendre déterminé, détermination donnent la clef respective des principes classificatoires. Nous re-composons les tables des matières sous forme de graphes arborescents, de manière à mettre en valeur les grandes articulations. Soit les graphes (6), (8), (9).

(6) Graphe de Wagner & Pinchon (1962), extrait de (2)

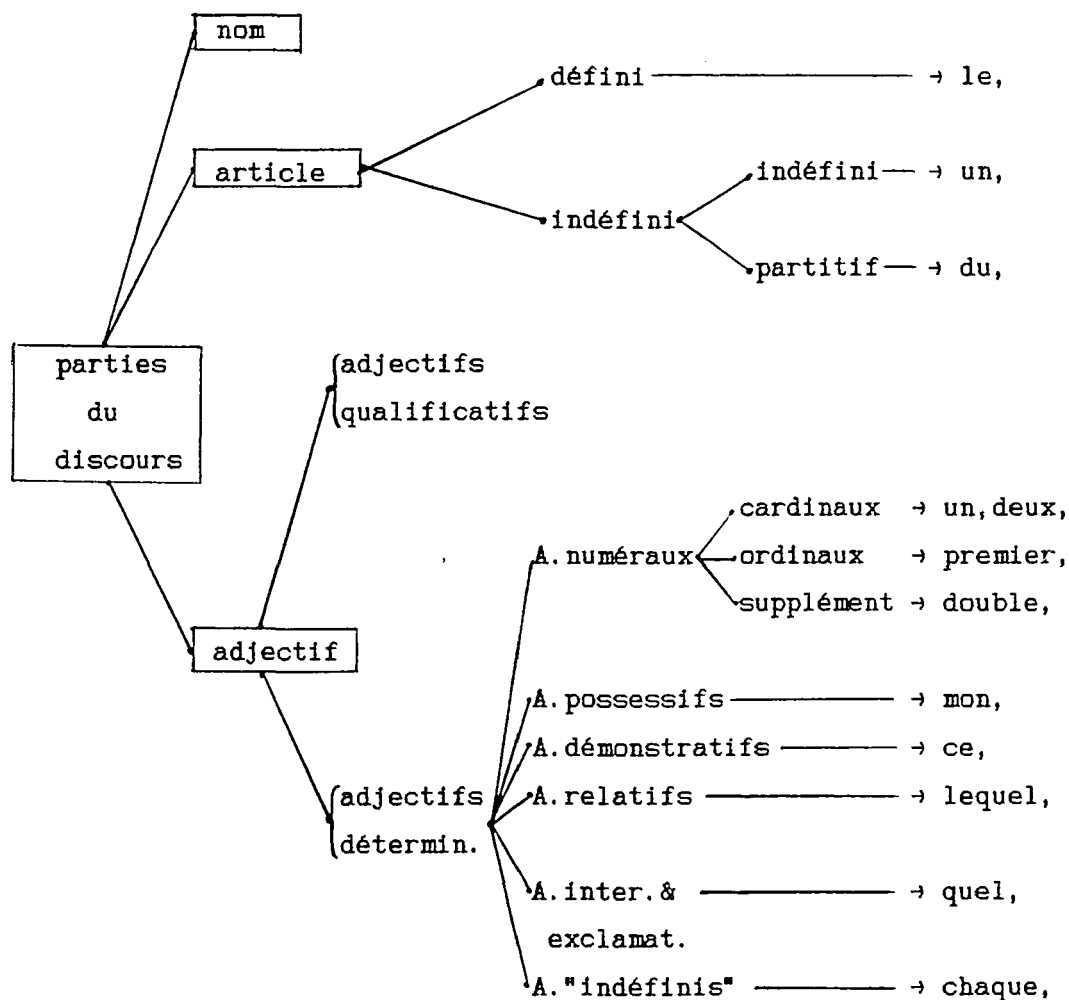


L'unité linguistique étudiée est le *syntagme nominal* constitué minimalement d'un *substantif* et d'un *déterminant*. Par ailleurs, *déterminé* doit être compris d'un point de vue formel, c'est-à-dire comme renvoyant à la classe des éléments entrant dans le contexte (7) :

(7) [SN [Det ...] N]

Le graphe arborescent de Grevisse (1966) est totalement différent du précédent. Soit (8):

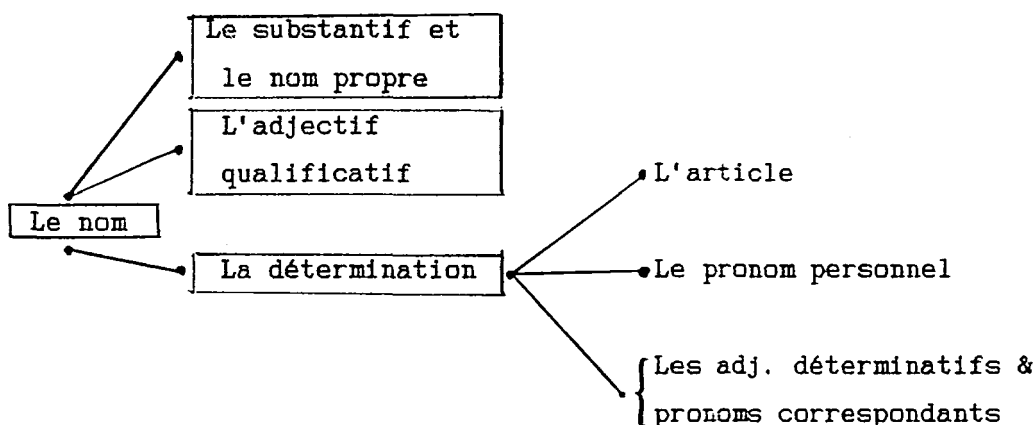
(8) Graphe arborescent de Grevisse (1966) extrait de (3)



Tout d'abord, ce graphe met en évidence une partie du discours dite *article* (au singulier) et ne regroupant qu'un sous-ensemble très restreint des déterminants précédents : l'article défini et l'article indéfini. Ensuite, cette partie du discours n'est pas directement en liaison avec le nom, même si elle la suit immédiatement dans la présentation. Enfin, ce graphe introduit une dichotomie *article / adjectifs (déterminatifs)*. Tout se passe comme si les déterminants fondamentaux du français n'étaient autres que ceux coiffés par le chapeau "article". Nous en déduisons pour l'instant que les notions de *déterminé, détermination* vont dépendre principalement de la façon dont Grevisse va introduire les notions de *défini/indéfini*.

Le graphe de la grammaire de Chevalier & Alti est révélateur de tout autre problème. Soit le graphe (9):

(9) Graphe de Chevalier & Alti (1964) extrait de (4)



Dans ce graphe, une grande section : le nom et les problèmes s'y rapportant, entre autres la *détermination*. Ce n'est pas la constitution

d'une partie du discours qui est en jeu ici, mais la compréhension d'un problème linguistique. Il faut circonscrire les mécanismes qui ressortissent au même objet de description (la détermination du nom) d'où pronominalisation et déterminants sont traités sur le même plan.

3. WAGNER ET PINCHON (1962) : ANALYSE DETAILLÉE

3.1. *Principes classificatoires*

Au principe (1), c'est-à-dire le nom en français doit être déterminé, principe compris d'un point de vue formel, sont adjoints deux principes combinatoires supplémentaires :

(i) sélection des éléments non combinables entre eux, (que Wagner et Pinchon regroupent sous l'étiquette "les déterminants spécifiques du substantif" (*mon, ce, le, un, du, Ø*) ;

(ii) sélection des éléments qui peuvent apparaître seuls mais qui sont combinables avec les premiers, (ce qui constitue la sous-classe des "déterminants complémentaires du substantifs" (*deux, premier, tout, quel*)). Ainsi, est dressée une liste *fermée* des déterminants du substantif (que nous donnions en (5)).

Il existe une entorse à ces principes, mais commandée à notre avis par des impératifs extérieurs : les adjectifs numéraux ordinaux ne peuvent pas donner une combinaison *Det N* acceptable. Voir par exemple

(10)a *premier enfant (a gagné une sucette)

b Le premier enfant (a gagné une sucette)

Les numéraux ordinaux doivent obligatoirement être précédés d'un autre déterminant (cf. (10)). Mais où placer logiquement dans une grammaire l'étude des adjectifs numéraux ordinaux ? Rattachés morphologiquement aux adjectifs numéraux cardinaux, il peut sembler "naturel" de les

étudier sous une seule et même rubrique. Les grammairiens se sont toujours heurtés à ce problème ; Chevalier & Alii (1964) n'hésitent pas à mentionner explicitement le problème. Ils écrivent (p.210) "pour des raisons de commodité, on a étudié (...) les adjectifs ordinaux, en même temps que les adjectifs cardinaux."

3.2. *Wagner et Pinchon (1962) et le courant distributionnel des années soixante.*

La classification générale des déterminants de Wagner et Pinchon, qui repose sur des critères strictement distributionnels, est à l'image des recherches menées dans les années 1960-70 ². Ces recherches portant sur le syntagme nominal, incluant entre autres les problèmes de déterminants, de référence, ont été très importantes dans la mesure où les linguistes, ultérieurement, se sont situés d'emblée pour ou contre les analyses de l'époque ³. L'étude de Chevalier (1966) donne bien la tonalité et la convergence des résultats de cette décennie. Nous en rendons compte car elle souligne ce qui reste d'implicite dans Wagner et Pinchon (1962), à savoir la démarche méthodologique de ces années. Nous insistons néanmoins sur le fait que l'article de Chevalier (1966) ne peut avoir directement inspiré Wagner & Pinchon (1962) ; les dates de publications le prouvent.

Dans cet article, Chevalier a pour but de dégager la liste des déterminants ⁴ *essentiels* du nom. Pour cela, l'auteur part premièrement d'une liste d'éléments, dressée à partir de la grammaire de Grevisse (car elle était conforme à la nomenclature officielle imposée aux enseignants de français en 1961). Cette liste est la suivante:

- (11) Le, la, les, un, une, des, du, de la, des⁵, ce, cet, cette, ces, mon, ma, mes, deux, quel, quelle, quels, certain, je ne sais quel, n'importe quel, quelque, quel, quelconque, aucun, chaque, différents, divers, maint, nul, pas un, plus d'un, plusieurs, tout, même, tel, autre.

Chevalier se dote parallèlement d'une définition *fonctionnelle* des déterminants : "le (pré)déterminant est un élément irréductible qui permet au substantif de fonctionner comme *sujet*⁶ ; il porte les marques de genre et de nombre du substantif".

La liste donnée en (11), filtrée par la définition fonctionnelle précédente, est réduite alors en une nouvelle liste de vingt-trois déterminants, ce qui donne:

- (12) Aucun, autre, ce, certain, chaque, deux (trois...), des, différents, divers, je ne sais quel, du, le, maint, même, mon, n'importe quel, nul, plusieurs, quel, quelque, tel, tout, un.

A partir de la liste (12) sont éliminés ensuite, les éléments qui n'entrent que dans des tours littéraires ou trop archaïsants tels que ceux donnés en (13):

- (13)a **Maint** : maint tourment m'assault
b **Même** : même souci me tourmente
c **Quelque** (singulier) : quelque malheur lui sera arrivé
d **Tout** : tout accusé est présumé innocent
e **Autre** : autre soin me tourmente
f **Certain** : Certain Mogol vit en songe un vizir
g **Nul** : nul homme ne fut épargné
h **Tel** : tel homme fut épargné

De même sont écartés de la liste (12), les éléments qui d'une façon ou d'une autre peuvent être adjectif attribut et/ou épithète. Il reste alors à Chevalier la liste des déterminants essentiels :

(14) Le, ce, mon, / quel

Un

Aucun, chaque, du, je ne sais quel (n'importe quel)
certains, des, plusieurs, quelques 7

On reconnaît dans (14) la liste des déterminants spécifiques et complémentaires du substantif de Wagner et Pinchon. Globalement, il y a convergence de résultats. Les critères fonctionnels qui définissent les classifications respectives vont marquer les différences : entre autres, les déterminants spécifiques de Wagner et Pinchon ne représentent qu'une sous-classe des déterminants essentiels de Chevalier (voir en (14) les éléments entourés) ; le déterminant zéro est absent des listes de Chevalier, ce qui est logique puisque Chevalier part d'une liste de Grevisse où cet élément n'est pas spécifié comme étant un déterminant du français (mais voir aussi *infra*) ; *quelques, différents* sont dans une même classe pour Wagner et Pinchon et dans des classes différentes pour Chevalier.

Au départ, les auteurs utilisent le même critère, à savoir que seuls les éléments pouvant apparaître dans la combinaison minimale du syntagme nominal sont des déterminants [cf. (7)]. Mais les critères fonctionnels complémentaires vont faire basculer ceux-ci dans une classe ou dans une autre :

Wagner et Pinchon (1962)

Chevalier (1966)

(1) Toute position argumentale du SN est un contexte possible pour étudier la combinaison *Det N*; en conséquence le déterminant zéro devient un déterminant spécifique du français:

Il y a plaisir à travailler (p.101)

(ii) Critère pour sélectionner les déterminants complémentaires:

combinabilité des éléments entre eux, soit :

Les différents enfants

Les quelques enfants

Par application du critère de combinabilité, *quelques* et *différents* sont regroupés dans la même classe des déterminants non spécifiques.

(1) Seule la position frontale du SN, correspondant à la position sujet, est examinée; en conséquence le déterminant zéro ne peut pas être un déterminant du français ^e.

(ii) Critère pour sélectionner les déterminants occasionnels: possibilité pour un déterminant d'être attribut et/ou épithète, soit :

Ces hommes sont différents

Une nouvelle différente

Les quelques enfants

* *Ils sont quelques*

En conséquence, *quelques* sera un déterminant essentiel, différent d'un déterminant occasionnel.

On pourrait s'interroger sur la validité des critères, car aucune classification n'est neutre. Il semble que le but de Chevalier (1966) soit de réfléchir à ce que signifie très précisément la terminologie traditionnelle : pourquoi une série importante de déterminants est-elle appelée *adjectifs (déterminatifs)*? De fait, ceci sous-tend une volonté

de définir de façon homogène et différentielle les parties du discours⁹. Cette même volonté transparaît aussi à la lecture de Wagner et Pinchon (1962). Il nous semble que la tentative de ces derniers auteurs est pour l'époque résolument moderne car ils ont mené jusqu'à leur terme les mécanismes développés dans la méthodologie distributionnelle.

3.3. *Classification et enjeux théoriques : les adjectifs exclamatifs et interrogatifs*

Revenons à présent à la classification proprement dite de Wagner et Pinchon et plus particulièrement aux *adjectifs interrogatifs* et *exclamatifs*. A ce propos, grammairiens et linguistes divergent profondément : aucune grammaire n'omettra de mentionner ces éléments sous la rubrique "déterminants du substantif", mais aucune analyse linguistique, de quelque obédience quelle soit, ne considérera ceux-ci comme des déterminants. Est-ce à dire que Wagner et Pinchon, puisqu'il s'agit de leur grammaire, ont fait une entorse à leurs principes classificatoires ? Seuls les linguistes ont-ils raison ? On ne peut répondre à ces questions si l'on ne prend pas en compte le fait que les axiomes de départ ne sont respectivement pas les mêmes. Est en cause ici, plus particulièrement, la notion de phrase.

Sans entrer dans le détail, disons que les grammairiens et la tradition pédagogique plus généralement définissent la *phrase* par une série de critères qui sont rapidement les suivants ¹⁰:

- (1) la phrase est un énoncé qui forme un "tout", "équilibré", "autonome", ayant un sens "complet" ;

(ii) cet énoncé est accompagné d'une ligne mélodique que l'on peut décrire et qui diffère selon le type de phrase ; on trouve par exemple :

(15) mélodie montante

Il pleut ?

(16) mélodie descendante (exemple de W & P p. 493)

La nuit. La pluie. (Verlaine)

(17) mélodie montante descendante

Le garçon dont je vous ai parlé hier viendra demain

(iii) cet énoncé est constitué d'arguments ayant des fonctions telles que *sujet*, *objet* etc.

Il est clair que ces critères peuvent définir aussi bien des phrases négatives que interrogatives et exclamatives, [réduites à un SN dans certains cas] :

(18) Paul n'entend pas le téléphone

(19) Quelle audace !

(20) Quel âge as-tu ?

Et comme le montrent les exemples (18)-(20), la classe des déterminants va naturellement comprendre les adjectifs exclamatifs et interrogatifs (quel, quelle, etc.).

Pour des raisons théoriques, les linguistes ont en général décrit l'objet *phrase* à partir de la description des phrases déclaratives affirmatives - dont les structures sont considérées comme basiques - . De ces structures sont dérivés les autres types de phrases (négatives, interrogatives, etc.). Il s'ensuit que le SN qui sert de contexte pour

étudier les déterminants sera la plupart du temps un SN sujet d'une phrase déclarative simple. Ceci va exclure d'emblée les adjectifs interrogatifs et exclamatifs de la classe des déterminants du nom.

3.4. Conclusion partielle

Nous avons mis l'accent sur le côté formel de la classification de Wagner et Pinchon. Cela n'implique pas qu'ils ignorent les problèmes sémantiques des déterminants. Etant donné que ces problèmes ne sont pas à la base de leur typologie des déterminants nous passons à l'analyse de la grammaire suivante. Remarquons toutefois que le refus d'appeler partitif la classe de DU, DE LA, les précautions stylistiques pour nommer les adjectifs indéfinis (*adjectifs dits indéfinis*) sont autant d'indices qui révèlent l'acuité de certains problèmes sémantiques qui sont au coeur de la classification suivante.

4. GREVISSE (1966) : ANALYSE DÉTAILLÉE

4.1. Une partie du discours : l'article

Rappelons tout d'abord que Grevisse ne reconnaît que la classe qui regroupe l'*article défini* et l'*article indéfini* comme partie du discours concernant la détermination à proprement dite du nom. En cela Grevisse s'inscrit dans une des grandes traditions grammaticales. Arnauld et Lancelot (1660) écrivaient:

(21) "Les langues nouvelles en ont d'eux (d'articles); l'un qu'on appelle défini, comme *le, la* en français ; et l'autre indéfini, *un, une*."

Grevisse se démarque toutefois un peu de cette tradition en insérant de plus l'article partitif, mais cela non sans hésitation:

- (22) (p.248)" On distingue deux espèces d'articles : l'article *défini*, et l'article *indéfini*.

N.B. On distingue souvent trois espèces d'articles : l'article *défini*, l'article *indéfini* et l'article *partitif*. Mais l'article partitif peut se rattacher, par la forme à l'article défini, et par le sens à l'article indéfini."

Ou encore (p.263) :

- (23) "L'article partitif n'est autre chose pour le sens qu'un article indéfini placé devant le nom des objets qui ne peuvent se compter."

Pourquoi Grevisse introduit-il la dichotomie *article/adjectif* ? Les définitions livrent en partie la clef :

- (24) "*L'article* est un mot que l'on place devant le nom pour marquer que ce nom est pris dans un sens complètement ou incomplètement déterminé." (p. 248)
- (25) Les adjectifs non qualificatifs ou déterminatifs "ont pour fonction essentielle d'introduire dans le discours les noms devant lesquels ils sont placés, en présentant sous tel ou tel aspect les êtres ou les objets désignés par ces noms." (p.278)

Pour gloser ces courts extraits, disons que la fonction essentielle de l'article est de *déterminer* le nom. Grevisse respecte en cela le principe (1) - que nous rappelons : le nom en français doit être déterminé -. Mais ici, il faut entendre *déterminé* d'un point de vue strictement sémantique. Pour reprendre une expression de Chevalier (1968) *déterminer* c'est:

"ôter une confusion de signification"

Quant à l'adjectif non qualificatif ou déterminatif, sa fonction essentielle est d'introduire le nom, ses valeurs d'emplois se ramenant à celles de l'article. C'est ce que nous nous proposons de démontrer ¹¹.

La définition donnée en (24) permet d'affirmer que l'article est pour Grevisse un mot que l'on place devant le nom pour marquer que celui-ci est :

(26) (i) pris dans un sens ~~complètement~~ déterminé

ou

(ii) pris dans un sens ~~incomplètement~~ déterminé

La première distinction qui est faite est celle qui oppose le nom *défini* ou *complètement déterminé* au nom *indéfini* ou *incomplètement déterminé*.

En effet, il nous semble que l'enjeu des définitions que nous venons de donner est de cerner les rapports entre le nom et sa *référence*. Si nous reprenons (26) pas à pas, on peut dire

(i) que tout nom a un sens. Nous serions tentée de faire ici un anachronisme et de gloser "tout nom a un sens " par "tout nom a une référence virtuelle" ¹².

(ii) Ce sens est "déterminé", ce que nous pourrions gloser par "il existe un objet ou un particulier qui répond à ce sens.

(iii) Il reste "complètement" : Grevisse introduit le terme "d'individualisé" que nous pourrions encore gloser par "identifié". A l'inverse "incomplètement" renverrait à, littéralement, "identifiable". Ainsi un nom "identifié" est "défini"; un nom "identifiable" est "indéfini". La valeur de l'indéfini *versus* le défini étant posée, les valeurs d'emploi de tous les autres déterminants (en l'occurrence les adjectifs déterminatifs) vont être ramenées à l'une ou l'autre des valeurs de l'article.

4.2. La notion de défini

Nous allons introduire par moment une terminologie maintenant reconnue. Les termes non explicitement utilisés par Grevisse seront suivis de l'astérisque en exposant (*). Les liens qui nous semblent évidents entre analyses grammaticales et analyses linguistiques seront assurés par cette terminologie.

Dans les faits Grevisse propose principalement trois valeurs pour la notion de "défini" qui sont :

(1) *défini générique**

(27) *Les passions tyrannisent l'homme* (p.249)

(11) *défini démonstratif*

(28) *Donnez-moi la clef* (c'est-à-dire celle que l'on sait) (p.252)

(111) *défini possessif*

(29) *Il ferme les yeux* (p.252)

4.2.1. La valeur défini générique

Grevisse oppose l'emploi "général" du nom (que nous avons appelé "générique") aux emplois particuliers, respectivement "démonstratif" et "possessif". Par emploi "général" Grevisse entend que les noms communs "désignent un genre, une espèce, un type" (p. 251). Nous avons donné

(27) ; nous trouvons aussi (30):

(30) *les oiseaux migrants* (p.251)

4.2.2. La valeur défini démonstratif

Il faut aller chercher sous la rubrique des adjectifs démonstratifs pour trouver la définition de "défini démonstratif" (ceci vaut de même pour le "défini possessif"), alors que les exemples sont dispersés dans

les rubriques "valeurs d'emploi de l'article défini". Nous trouvons alors:

(i) la notion de "déictique"

- (31) "On montre réellement ou par la figure les êtres ou les objets désignés par les noms auxquels ils sont joints" (p.360)
- (32) Prenez-garde *au* chien (au = à ce chien-ci) (p. 252)
- (33) Prenez *ce* livre (p.360)

(ii) la notion de "anaphorique"

- (34) "(...) le nom désigne un être ou une chose (...) qu'on vient de nommer" (p. 360)
- (35) Six forts chevaux tiraient un coche (...)
Le coche arrive au haut (La Fontaine), (p. 252)
- (36) Un loup n'avait que la peau et les os
Ce coche arrive au haut (La Fontaine (p.360)

(iii) la notion de "cataphore"

- (37) "(...) le nom désigne un être ou une chose (...) dont on va parler" (p.360)
- (38) La plaine *du* Pô (p.251)
- (39) Ecouter *ce* récit avant que je réponde : j'ai lu dans quelque endroit (La Fontaine) (p. 360)

A cette liste, Grevisse rajoute une valeur propre à *le* :

- (iv) "la notoriété": le nom est "celui que l'on sait" (p.252)
- (40) Mettre *la* table (p.252)

4.2.3. La valeur défini possessif

(P.349) "On présente, écrit Grevisse, comme appartenant à quelqu'un ou à quelque chose les êtres ou les objets désignés par les noms auxquels ils sont joints"

(43) Il ferme *les* yeux

Il s'est cassé *la* jambe

Il perd *la* mémoire (p. 252)

(44) Il vendit son tabac, *son* sucre, *sa* cannelle

ce qu'il voulut, *sa* porcelaine encore (La Fontaine) (p.349)

4.2.4. Conclusions partielles

Dans les exemples que nous avons donnés, tous extraits de Grevisse, nous avons systématiquement introduit des paires. L'un des exemples comporte toujours le déterminant le (la ou les), l'autre introduit un déterminant de type "adjectif déterminatif approprié". Ainsi, l'ensemble de la paire (44)-(45) illustre-t-elle la valeur de "défini possessif", la paire (32)-(33) celle de "défini démonstratif déictique" etc. Nous pouvons ainsi dresser un tableau qui résume toutes les valeurs d'emploi du nom "complètement déterminé" ou "défini".

(45)	valeurs	emplois	le	ce	mon
Les valeurs & emplois du nom complètement déterminé	générique		+		
	démonstratif	déictique	+	+	
		anaphorique	+	+	
		cataphorique	+	+	
		notoriété	+		
	possessif		+		+

4.3. La notion d'indéfini

4.3.1. Les différentes valeurs de l'indéfini

Nous rappelons que Grevisse oppose au nom dont le sens est complètement déterminé, le nom dont le sens est incomplètement déterminé. Ce nom a un référent, mais il n'est pas individualisé (identifiable). Dans une terminologie contemporaine, nous pourrions dire sans trahir Grevisse que la notion d'indéfini correspond à ce que l'on appelle aujourd'hui l'interprétation *spécifique* ¹³. Une autre citation relative à l'indéfini nous semble corroborer cela ¹⁴ : "L'article *indéfini* indique que l'être ou l'objet désigné par le nom est présenté comme un certain être ou un certain objet distinct des autres êtres ou objets particuliers de l'espèce, mais dont l'individualisation reste indéterminé" (p. 261) :

- (46) Il faut venger *un* père et perdre *une* maîtresse (Corneille),
(p.263)

A côté de cette valeur de l'indéfini, Grevisse en propose principalement deux autres: la valeur "proprement indéfini" et l'interprétation générique qu'il appelle à nouveau "emploi général".

(i) Le générique*

- (47) (Le générique introduit) "l'être ou l'objet représentant d'une façon tout à fait générale l'espèce" (p. 261)
- (48) *Un* sonnet sans défaut vaut mieux qu'*un* long poème
(La Bruyère) (p.262)

(ii) La valeur proprement indéfinie*

- (49) "L'être ou l'objet désigné par le nom (représente) celui qu'on voudra dans l'espèce à laquelle il appartient"; (p.262).

Grevisse ajoute que dans ce cas *un* signifie n'importe lequel.

(50) *Une* mère peut-elle trahir son enfant ? (p.262)

4.3.2. L'indéfini et le partitif

Le *partitif* que Grevisse a défini comme un article indéfini est analysé en toute logique en fonction des valeurs de celui-ci ¹⁵. Les exemples (51) où le nom a une certaine forme de détermination vont s'opposer aux exemples (52) "où le simple se sert d'article partitif ou indéfini" ¹⁶ (p. 266) :

(51)a J'ai bu du bon vin que vous m'avez envoyé

b Servez-vous de l'excellent potage dont votre cuisinier a le secret

(52)a Manger de bonne viande

b Je savoure au café Florian d'excellent café glacé (Henriot)

De façon plus explicite encore, l'exemple (53) est commenté ainsi (p. 263-264) :

(53) J'ai bu du bon vin

"Soit l'article *du* est libre ou inclus dans la forme contractée et marque une détermination spéciale" soit *du* "indique que l'on ne considère qu'une partie de l'espèce désignée par le nom".

Ces phrases ont pu être analysées ultérieurement de toute autre façon¹⁷, mais ce qui nous intéresse ici, c'est la volonté de Grevisse de faire du partitif un autre article indéfini comme le laissait présager la définition, c'est-à-dire de retrouver dans les valeurs d'emploi du partitif celles de l'article défini.

4.3.3. L'indéfini et les adjectifs indéfinis

La classe des adjectifs indéfinis est traitée par Grevisse de la même façon. Il pose le problème ainsi (p.364) :

- (54) "Parmi les adjectifs que la tradition grammaticale range sous la rubrique "adjectifs indéfinis", les uns sont véritablement indéterminants, mais d'autres ne répondent pas à l'idée d'indétermination".

Parmi les adjectifs indéfinis "improprement dits" Grevisse mentionne tel qui s'emploie "dans des phrases où l'on parle de personnes ou de choses qu'on ne veut ou ne peut désigner précisément" (p.400). Nous retrouvons là l'interprétation *spécifique* du nom :

- (55) Il y a tel hôtel à Mons où, le samedi, les gens des petites villes voisines viennent exprès dîner, pour faire un repas délicat (Taine) (p.400)

Pour les adjectifs "proprement indéfinis" Grevisse propose quelque, divers, ~~maint~~ par exemple

- (56) Quelque bateau perdu jetait son dernier cri
(Victor Hugo) (p. 372)

- (57) Il a parlé à diverses personnes (p.376)

- (58) Maintes gens vous diront que ... (p.377)

Il n'est pas dans notre propos d'examiner systématiquement tous les adjectifs indéfinis présentés par Grevisse. Nous voulons simplement extraire quelques cas pour soutenir notre thèse à savoir que les adjectifs indéfinis sont traités selon les thèmes développés pour l'article indéfini. Il faudrait ajouter pour être complet l'analyse de tout qui illustre le générique :

- (59) "Il (tout) est adjectif "indéfini" quand il signifie "les uns et les autres sans exception. Il a alors un sens *collectif* et indique un ensemble *universel*".
- (60) Voguer à *toutes* voiles (p. 381)
- (61) "Quand il (tout) signifie "chaque, n'importe quelle espèce de", il a alors un sens *distributif* ou *itératif*, ou *général*" (p.381)
- (62) Toute peine *mérite* salaire (p.381)

4.3.4. généralisation

Pour résumer les emplois du nom incomplètement déterminé, nous proposons le tableau (63) qui sert de pendant au tableau (45). Nous avons passé sous silence les adjectifs numéraux cardinaux car ils ne sont traités que d'un point de vue quantitatif ou sous l'aspect des règles orthographiques liées aux chiffres et aux nombres.

(63)

	valeur	UN	DU	ADJ. INDEFINI
emplois du nom	générique	+		+
incomplètement	spécifique	+	+	+
déterminé	propre. indéfini	+	+	+

4.4. Conclusion partielle

En comparant les tableaux (45) et (63) on constate que les emplois du nom complètement déterminé ont pu être appelés *emplois définis* du nom en référence à l'élément qui recouvre l'éventail le plus large et même le champ entier des interprétations définies à savoir celle de l'article défini. De même, les emplois du nom incomplètement déterminé ou *emplois*

indéfinis sont faits en référence aux valeurs d'emploi de l'article indéfini.

Nous pensons par là que nous pouvons justifier sérieusement la tradition grammaticale qui a privilégié l'ensemble *article défini*, *article indéfini* en créant une seule partie du discours : l'article. Les autres déterminants du nom ne sont alors que des variations d'un point de vue sémantique des valeurs de l'article. Mais il est une conséquence importante de l'usage de ces notions, à savoir l'existence d'une nouvelle terminologie concernant le syntagme nominal et que nous développerons *infra* [cf. section 6]

5. CHEVALIER & ALII (1964) : ANALYSE DETAILLÉE

5.1. *La détermination*

Rappelons que ce n'est pas la définition d'une partie du discours qui est en jeu dans cette grammaire mais la compréhension d'un problème linguistique : *la détermination*. En quelque sorte, les problèmes de classification sont secondaires. D'ailleurs les auteurs proposent à la fois le classement traditionnel que nous avons vu chez Grevisse avec l'opposition *article/adjectifs* [voir le graphe (9)] et dans le détail des sections, un classement distributionnel comparable à celui de Wagner et Pinchon (1962). Cela ne gêne en rien dans la mesure où le seul véritable problème donné à réflexion est la notion de *nom déterminé*. Les passages que nous allons proposer, tous extraits de la rubrique "Généralités", montrent comment les auteurs vont se démarquer des problèmes strictement classificatoires pour amorcer l'étude plus générale de la détermination:

- (63) "Dans les dictionnaires, le substantif est présenté seul. Il s'applique alors à l'ensemble de la substance qu'il évoque, sans limitation aucune. (...) *L'individualisation* 1^{re} du substantif (...) reçoit le nom de DETERMINATION" (p.209)

La détermination est dès lors un problème sémantique. La langue possède des outils grammaticaux et des mécanismes syntaxiques pour en rendre compte.

5.2. les outils grammaticaux : les déterminants

Nous citons les auteurs:

- (64) "Les diverses nuances de cette *détermination* 1^{re} sont marquées par une série d'outils grammaticaux qu'il convient de répartir en deux groupes d'après leur comportement syntaxique :

1° le premier groupe est constitué par ceux des déterminatifs qui ne peuvent se combiner entre eux. Ils marquent une *détermination fondamentale* 1^{re} du substantif. Ce sont les articles, les adjectifs démonstratifs, possessifs et interrogatifs. (...)

2° les déterminatifs du second groupe présentent la particularité de pouvoir s'employer de deux façons :

a) ils peuvent, au même titre que les déterminatifs du premier groupe, s'employer seuls devant le substantif, trois livres, quelques livres.

b) ils peuvent se combiner avec l'un des déterminatifs du premier groupe (les trois livres, ~~mes~~ quelques livres). Ils marquent une *détermination complémentaire* du substantif.

Appartiennent à ce second groupe les adjectifs numéraux cardinaux et certains adjectifs indéfinis." (p.210)

Dans la présentation de ces groupes, nous retrouvons les critères de combinabilité de Wagner et Pinchon, ce qui n'a rien de surprenant : le premier groupe correspond de fait aux déterminants spécifiques du substantifs que donnaient Wagner et Pinchon. Cependant les auteurs de *la grammaire du français contemporain* introduisent une idée de plus : ces éléments marquent une *détermination fondamentale*. Qu'entendent les auteurs par *détermination fondamentale* ?

A première vue, on pourrait penser à la thèse développée par Grevisse : s'il y a *détermination fondamentale* pour Grevisse, ce ne peut être que celle incluant les valeurs de l'article, et *détermination complémentaire* celle se référant aux emplois des adjectifs déterminatifs. Or pour Chevalier & Alii, l'*opposition détermination fondamentale /complémentaire* ne peut être celle-ci, car la *détermination fondamentale* se fait par l'intermédiaire, non seulement de l'article défini et indéfini, mais aussi par celle des adjectifs possessifs, démonstratifs et dans les faits par celle aussi de l'article zéro. L'*opposition détermination fondamentale/complémentaire* ne peut être non plus l'équivalent de l'*opposition déterminants spécifiques et complémentaires* du substantif de Wagner et Pinchon. En effet, en analysant les définitions et les exemples des différentes rubriques, il ressort que l'*opposition détermination fondamentale/complémentaire* n'est autre que celle existant entre un nom à valeur *quantitative* (référant aux déterminants du second groupe) et nom à interprétation "individuali-

sante" (référant dans ce cas aux déterminants du premier groupe). Un exemple suffira à prouver ceci : l'opposition *partitif/défini ou indéfini* (p.219) :

- (65) "On opposera au singulier : *je bois de l'eau* (l'eau est envisagée sous l'aspect fragmenté que peut présenter une substance sans forme) à :
- je bois l'eau du pot* : le problème de la quantité n'est pas envisagée ; l'eau est déterminée par son complément;
- J'ai bu une eau excécrable* : on vise un type singulier d'eau."

Quant à donner un sens à *déterminé* ou *type singulier*, nous reprenons les auteurs (p.215) :

- (66) "L'article *défini* peut s'employer devant tous les substantifs communs ; il marque qu'une personne ou une chose a déjà été identifiée ; par là il s'oppose à l'article *indéfini*, lequel marque qu'on identifie une personne ou une chose en la dégageant d'êtres semblables, en la singularisant".

Nous pensons que ces citations suffisent à démontrer dans quel sens on doit comprendre *détermination fondamentale/complémentaire* et l'usage qu'en fait la langue par l'intermédiaire des déterminants. Il serait sans doute fastidieux de passer en revue tous les déterminants ¹⁹ mais il ressort toujours à la lecture des définitions que la volonté des auteurs est la même, c'est-à-dire définir si les déterminants ont pour fonction "d'individualiser" et/ou de "quantifier" le nom.

5.3. *Détermination et syntaxe : la pronominalisation*

"L'étude des pronoms, écrivent les auteurs, est étroitement liée à celle de la détermination. En effet, le pronom est toujours l'équivalent d'un substantif déterminé" (p. 210). Ainsi dans

(67) * Il m'a demandé *conseil* et je le lui ai donné

Le, pronom, ne peut reprendre *conseil*. Il n'y a pas d'ambiguïté sur les termes *substantif déterminé*. Ce n'est pas l'absence de déterminant devant le substantif qui est en jeu dans cette définition, mais le fait que ce substantif n'est pas *individualisé* ou identifié. En effet, nous trouvons à propos du déterminant zéro (p.220) : "l'absence d'article le marque (le substantif) comme virtuel". Citation qu'il faut opposer à (p.220): "l'article actualise, replace le nom dans une situation réelle et concrète." Alors seulement le substantif pourra être individualisé [cf. supra (66), les définitions de l'article défini et indéfini] et la pronominalisation pourra s'effectuer.

Les auteurs vont plus loin encore. Sans négliger la présentation classique des pronoms (pro-forme nominale qui reprend les catégories grammaticales de nombre, personne, genre, fonction), ils les analysent systématiquement sous l'angle de l'opposition *déterminé/indéterminé*. Quelques exemples montreront mieux qu'une paraphrase cet aspect là de la pronominalisation (exemples tirés des pages 209-238) :

(i) opposition du pronom sujet de 3^{ème} personne du singulier *déterminé*/ 3^{ème} personne du pluriel *indéterminé*:

(68) Monsieur prend-il son chocolat ?

versus

(69) Ils (les autorités) parlent d'augmenter le prix du pain

(ii) opposition le "neutre" (i.e. indéterminé) /le (déterminé) substitut d'un nom masculin :

(70) Dieux de l'été, ils le furent à vingt ans (Camus)

versus

(71) Il le regarde

(iii) Soi, indéterminé en règle générale, peut être déterminé dans certains contextes

(72) Il se concentrait en soi-même (Larbaud)

(iv) De même on, indéterminé généralement, peut être déterminé lorsqu'il équivaut à "je", "nous" etc.

(73) Il y a si longtemps qu'on fait croire aux gens

Qu'ils n'ont aucun avenir

Qu'on en a pris son parti

"Le premier on, est-il écrit en commentaire exclut le je inclut dans le second"

"Le français, concluent les auteurs, dispose d'un système complet et précis, non seulement pour identifier les personnes et les fonctions, mais aussi pour distinguer le déterminé de l'indéterminé.

5.4. Détermination : problème d'hier et d'aujourd'hui

Nous voudrions insister, en guise de conclusion partielle, sur l'aspect très contemporain des analyses concernant la pronominalisation. Les auteurs de la *grammaire du français contemporain* ont cherché à définir la pronominalisation d'un nominal en fonction de son type de détermination. Dans le même temps, les linguistes générativistes ne se

sont posés ces mêmes problèmes qu'après un long parcours d'obstacles qui pourrait paraître aujourd'hui élémentaire, obstacles concernant toujours "l'identité" de deux nominaux, ce qui revenait en définitive à se heurter à la détermination du nom. Pour mémoire, nous rappelons les positions d'alors d'après Ruwet (1967) et Chomsky (1957) et nous donnons quelques-unes des étapes qui ont obligé les linguistiques générativistes à étudier la pronominalisation en y intégrant peu à peu les problèmes de la détermination d'un substantif.

Dans cette même décennie, la grammaire générative ne vise pas à collectionner et à classer des faits, mais prône une attitude *scientifique* : bâtir un modèle à partir d'un nombre limité de faits, modèle destiné à expliquer les faits connus et à en prévoir de nouveau. La description syntaxique devient de fait l'épine dorsale du système. En effet, si *la langue* peut être définie comme un ensemble de *phrases* et la phrase comme une forme sonore associée à une interprétation sémantique, alors toute phrase doit pouvoir être décrite, d'une part dans les termes d'une théorie phonétique universelle et d'autre part dans les termes d'une théorie sémantique universelle. Si les contours de ce que pouvait être une théorie phonétique universelle étaient dessinés, il n'en allait pas de même pour une théorie sémantique universelle. "Les problèmes que pose la sémantique universelle restent voilés dans leur obscurité originelle" écrivait Chomsky (1966) (cité par Ruwet (1967) ²⁰). De plus, il apparaissait que si le problème central était bien les rapports entre représentations phonétiques et représentations sémantiques, ceux-ci étaient extrêmement indirects et le seul objet véritablement accessible à la description était la syntaxe.

La pronominalisation pose au départ la reprise d'un nom que les grammairiens ont appelés *déterminé* par un autre élément. Ce problème est purement sémantique et les linguistes ont contourné l'obstacle en posant dans les structures "profondes" deux items *identiques*. Une opération dite "transformation" substituait ensuite un pronom à l'une des deux occurrences. C'était par exemple la règle de Lees et Klima (1963):

- (74) Lorsque deux nominaux *Nom* et *Nom'* sont identiques et que *Nom* est dans une phrase matrice et *Nom'* dans une phrase enchâssée dans la phrase matrice contenant *Nom*, alors la deuxième occurrence nominale *Nom'* est pronominalisée.

Ainsi dans (75) :

- (75) *Paul* croit que *Paul* est malade

la deuxième occurrence de *Paul* était remplacée par un pronom respectant les traits de genre, nombre et personne, *il* dans le cas présent.

Il va de soi que poser une identité formelle entre deux nominaux pour signifier une identité sémantique ne pouvait aboutir qu'à des impasses ²¹. Les transformations devaient être conservatrices du sens associé aux structures profondes. Ceci posé, on ne pouvait rendre compte de paradigmes où le sens n'était pas conservé :

- (76) *Chaque homme* pense que *chaque homme* est intelligent →

Chaque homme pense qu'il est intelligent

(exemple de Mc Cawley rapporté par Reinhart)

- (77) *Le président* pense qu'il faut respecter *le président* →

Le président pense qu'il faut le respecter

(exemple de Wasow (1972))

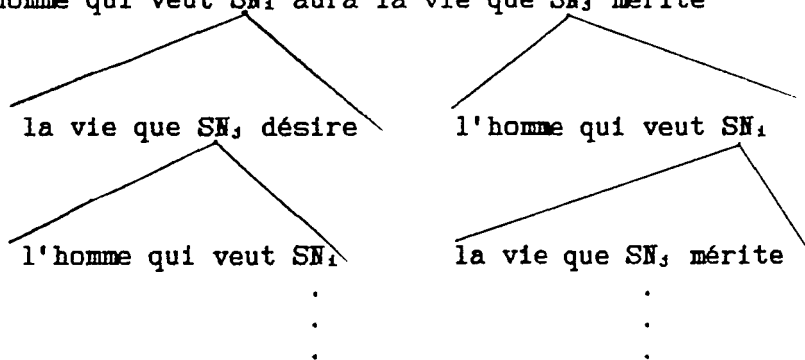
Le problème est bien en (76) et (77) celui de la référence du nom ou du nom déterminé.

Même d'un point de vue formel, la stricte identité de deux nominaux posait problème. Ce sont les exemples célèbres de Bach et Peters commentés par Fauconnier (1974) :

(78) L'homme qui le veut_i aura la vie qu'il mérite_j

Les séquences (i) et (j) de (78) contiennent chacune un pronom dont on ne peut donner de formes sous-jacentes pleines. On a de fait une construction en abîme où l'identité formelle des deux nominaux n'est jamais obtenue :

(79) L'homme qui veut SN_i aura la vie que SN_j mérite



Ces différentes étapes ont finalement abouti à ce que soit posé le problème initial des grammairiens à savoir qu'est-ce un nominal défini ou déterminé ?

6. SN DEFINI ET SN INDEFINI

Les grammaires que nous avons examinées donnent à *détermination* des sens différents. Tout d'abord un sens purement formel dans Wagner et Pinchon (1962) : le nom forme avec une unité lexicale placée à sa gauche un syntagme nominal. La classification de ces unités en classes homogènes est fondamentale. *Détermination* prend une interprétation sémantique dans Chevalier & Alti (1964) et équivaut à *l'individualisation du nom*. En cela ce terme s'oppose à "indéterminé" ou "quantifié" pour le nom non

individualisé. L'individualisation du nom ressortit à des mécanismes grammaticaux dont l'un des outils est le déterminant et l'un des révélateurs la pronominalisation. La classification des déterminants en classes homogènes, bien que fondamentale, n'est pas le pôle central de la description.

Ces deux grammaires s'inscrivent plus dans une réflexion linguistique que dans la tradition grammaticale mieux représentée par Grevisse (1966). La *détermination* pour cet auteur est un terme générique pour définir l'articulation de deux grandes formes de la pensée : la *détermination définie* et la *détermination indéfinie*. La correspondance entre "le jeu des formes" et "les formes de la pensée" ²² passe par un jeu subtil dont les articles sont les acteurs principaux. Mais il est une conséquence de ceci qui a marqué profondément les analyses linguistiques ultérieures.

Comme nous l'avons rapidement dit précédemment, la linguistique formelle a exclu longtemps de son champ d'explication toute analyse sémantique et en particulier toute allusion à ce qui pouvait être la référence du nom. Gross (1967a) écrivait en tête de son article:

(80) "The notion of reference in connection with natural languages has quite a number of facets. We will not retain the problems that amount to study the relations between language and its object (the human universe), there are not questions of linguistics."

Par ailleurs, la linguistique formelle instituait une "structure profonde" révélatrice de sens tout en puisant dans la tradition grammaticale pour donner forme à celle-ci. L'étude approfondie des syntagmes nominaux (un des constituants immédiats de la phrase) ne

pouvait ignorer la distinction défini/indéfini ne serait-ce par exemple que pour l'étude de la pronominalisation de l'objet direct:

(81) Jean a acheté *le* livre de Paul →

Jean *l'*a acheté

(82) Jean a cheté *un* livre d'histoire →

Jean *en* a acheté *un*

Ainsi pensons-nous que les positions de Grevisse, parmi d'autres bien sûr dans la même lignée, ont amorcé les positions contemporaines qui établissent un rapport biunivoque entre forme et sens d'un syntagme nominal. Si nous fondons en un les tableaux (45) et (63) [d'où (83)] nous obtenons par une extention de la terminologie les notions de *syntagme nominal défini* et *syntagme nominal indéfini* :

(83)

	LE	CE	MON	UN	DU	ADJ. INDEFINIS
emplois définis du nom	+	+	+			
emplois indéfinis du nom				+	+	+

On constate en (83) que tous les emplois définis du nom correspondent à utiliser les articles définis, les adjectifs démonstratifs et possessifs et parallèlement que les emplois indéfinis du nom correspondent à l'utilisation des articles indéfinis et partitifs et des adjectifs indéfinis. En conséquence, un SN sera défini si le déterminant introducteur du nom tête est *le*, *ce*, *mon* et un SN sera indéfini si ce même déterminant est *un*, *du*, *ou quelques* par exemple. Milner (1978) écrit par exemple : "Nous admettrons qu'un groupe nominal est indéfini

ou défini, s'il présente l'article (au sens large correspondant)"

(p.24). Ou encore cette citation de Gross (1977) (p.115) :

(84) "Les déterminants définis (*Ddéf*) se composent essentiellement

- des articles définis : ...
- des adjectifs démonstratifs : ...
- des adjectifs possessifs : ...

Cette liste constitue une définition des *Ddéf*. Par ailleurs, l'appellation de défini semble correspondre à l'observation que les groupes nominaux en *Ddéf* possèdent un référent linguistique."

L'introduction de la notion de "référent linguistique" associée à une liste de déterminants relèvent bien d'une relation biunivoque entre forme et sens (mais comme nous le verrons en détail ultérieurement, le référent n'est pas absent des formes nominales indéfinies). Gross étend même cette terminologie aux fonctions du syntagme nominal :

(85) "De nombreux verbes n'acceptent pas de sujet indéfini (e.g. avec article, *un, des, du, de la*" [Gross (1975), p. 88]

Ces extraits sont certainement très abrupts et reflètent mal les hésitations des linguistiques. M. Gross s'est justement élevé contre cet amalgame : "L'attitude qui consiste à associer une notion de forme à une notion de sens de façon biunivoque est la règle générale en linguistique traditionnelle. Plus récemment, certaines tentatives générativistes transformationnelles semblent faire revivre cette attitude " [Gross (1977) p. 117-118]. Il faut entendre "linguistique traditionnelle" par le courant traditionnel des analyses grammaticales. Mais à notre avis, attribuer cet amalgame au courant traditionnel est un contre-sens comme nous l'avons vu tout au long de ce chapitre. M. Gross lui-même n'échappe

par toujours à la tentation d'utiliser cette relation biunivoque car la liste des *Ddéf* n'a pu être dressée que sur la base de celle-ci.

Les pressions des études sémantiques vont obliger les syntacticiens à redéfinir les notions de *SN* défini et indéfini. Dès le chapitre III nous en donnerons une autre définition, tout aussi peu satisfaisante car ainsi que les grammairiens l'ont dit depuis tout temps, les rapports du langage à son objet ne peuvent être ignorés.

NOTES DU CHAPITRE I

1. Nous ne reproduisons que les sections concernant la détermination proprement dite.
2. Eléments de bibliographie : Mitterand (1963); Greimas (1963); Dubois (1965); Chevalier (1966); Blanche-Benveniste et Chervel (1966).
3. Cf. ici même section 5.
4. Chevalier parle de *prédéterminant*, reprenant en cela la terminologie de Mitterand (1963). Pour homogénéiser l'ensemble de notre texte, nous gardons le terme de *déterminant*.
5. Le premier *des* est "l'article indéfini pluriel", le deuxième *des* est l'article partitif. Grevisse mentionne un partitif pluriel pour les noms dont le pluriel est obligatoire tels que *épinards*, *confitures*.
6. Souligné par nous dans le texte.
7. *Plusieurs* est considéré comme un pronom dans les constructions "Ils sont *plusieurs*". Pour quelques voir *infra*.
8. Comme nous le verrons dans les chapitres sur le déterminant zéro, celui-ci n'apparaît que très difficilement en position de sujet frontal, sauf dans des phrases passives du type *Justice a été*

rendue; promesse a été faite par le ministre de réduire les impôts.

Le caractère "archaïsant" de ces phrases a sans doute été un critère (ou aurait pu l'être) pour les rejeter.

9. Redéfinir de manière fonctionnelle les différentes parties du discours est caractéristique de cette époque. Cf. l'article de Emonds (1986). Pour le verbe, voir par exemple Dubois (1967), Gross (1968b).
10. Voir par exemple Wagner et Pinchon (1962) p. 493-505.
11. L'analyse qui va suivre est notre interprétation de Grevisse. Elle est construite à partir des définitions que nous glosons et des exemples proposés. Elle n'est jamais explicite dans le texte. Peut-être même que Grevisse s'en défendrait-il, car il écrit (p.334) : "En réalité, l'article est aussi un adjectif non qualificatif. C'est parce que la nomenclature officielle le distingue de l'adjectif dans la liste des parties du discours que nous en avons fait l'objet d'un chapitre spécial". Mais alors, on en revient à la question initiale: pourquoi cette nomenclature officielle? A quoi se raccroche-t-elle si ce n'est à une tradition grammaticale?
12. Ce terme est bien évidemment repris à Milner; voir par exemple Milner (1982).
13. Voir chapitre II *passim* pour la définition de spécifique. Disons simplement pour l'instant que la notion de spécifique est liée aux

substantifs précédés d'un déterminant "indéfini" pour lesquels un référent est posé.

14. Dans *la grammaire du français contemporain*, la définition de l'article indéfini est donnée une première fois dans la section "Généralités" et une deuxième fois dans la section sur l'article indéfini proprement dit.
15. Rappelons : "L'article partitif n'est autre chose pour le sens qu'un article indéfini placé devant le nom des objets qui ne peuvent se compter" (p.263).
16. Pour mémoire, signalons que c'est aussi la position de Gaatone (1977) (p.123).
17. Eléments de bibliographie : voir par exemple Kupferman (1977), Gross (1977), Milner (1978) (p.66 et sv.). La bibliographie sur le partitif est immense. L'article de Kupferman (1977) présente une rétrospective du sujet.
18. Il va de soi que Grevisse ne néglige pas l'aspect quantitatif des adjectifs indéfinis, mais ceci est hors du sujet que nous traitons dans ce chapitre. Nous le laissons donc de côté.
19. Souligné par nous dans le texte.
20. Ruwet (1967) p.26.

21. Pour une histoire de la pronominalisation voir par exemple Fauconnier (1974).
22. Termes et expressions repris de Chevalier (1977). Sur la tradition grammaticale et Port-Royal voir Joly et Stéfani (1977).
23. Nous complétons la citation de Milner car de fait elle arrive en conclusion d'une présentation des différents emplois des articles à savoir :
- a) emploi défini : c'est le rôle spécifique de *le, la, les* ; on en distingue deux formes :
 - défini *anaphorique* : l'article renvoie à un segment déjà mentionné ;
 - défini *cataphorique* : l'article annonce une relative ou un génitif, sans qu'aucune mention antérieure soit requise ;
 - b) emploi indéfini : ici, l'article prend deux formes suivant la classe lexicale à laquelle le nom appartient :
 - si le nom est considéré comme désignant une réalité susceptible d'être comptée (*noms comptables*), l'article singulier est *un*, l'article pluriel est *des* ;
 - si le nom est considéré comme désignant une réalité non susceptible d'être comptée (*non-comptable*), il n'y a pas d'opposition singulier/pluriel et l'article est *du* (dit article *partitif*).

Si l'on met bout à bout les deux citations, nous retrouvons bien l'extension de la terminologie que nous évoquions : un type d'emploi vise une classe de déterminants et le groupe *Det + Substantif* prend alors le nom de l'emploi.

CHAPITRE II

PHRASES IMPERSONNELLES ET INTERPRETATION INDEFINIE

1. PHRASES IMPERSONNELLES ET INTERPRETATION INDEFINIE : LE PROBLEME

Les contraintes interprétatives imposées au syntagme post-verbal des structures impersonnelles nous semblent un des exemples les plus clairs de la voie dans laquelle se sont engagées les analyses transformationnelles en présupposant de fait que le SN entretient une relation biunivoque entre forme et sens.

Les phrases (2) sont reconnues comme des exceptions par rapport au comportement "normal" des phrases (1) où le SN est contraint :

- (1) Il est arrivé hier $\left[\begin{array}{l} \text{deux personnes} \\ * \text{ Jean} \\ * \text{ l'homme} \end{array} \right]_{\text{SN}}$
- (2) Il manque / reste $\left[\begin{array}{l} \text{le sel} \\ \text{Jean} \\ \text{deux personnes} \end{array} \right]_{\text{SN}}$

Quelle est la valeur du contre-exemple (2) ? Est-ce un contre-exemple ou bien ne marque-t-il pas que d'autres types d'explications restent à

chercher ? Pour tenter de répondre à cette question, nous allons commencer par faire un rapide tour des analyses existantes, sans retracer pour autant toute l'histoire de l'impersonnel - qui fut un des thèmes privilégiés de la grammaire générative ' .

2. LES STRUCTURES IMPERSONNELLES (RAPPELS)

2.1. *Les analyses syntaxiques*

Les phrases impersonnelles recouvrent une variété importante de structures syntaxiques dont l'unité réside surtout en la présence d'un pronom *il* "impersonnel" en position de sujet grammatical. Soit:

- (3) a Il pleut des cordes
- b Il existe un mouton à cinq pattes
- c Il a parlé hier au colloque un ténor de la linguistique
- d Il a été volé un livre à la bibliothèque
- e Il est arrivé deux personnes aujourd'hui
- f Il a été dormi ici

Certains de ces exemples peuvent paraître de prime abord difficilement acceptables. Nous nous en expliquerons tout au long de ce chapitre.

La contrainte interprétative sur le SN post-verbal est générale ; nous la marquons en mettant un astérisque devant les exemples (4) qui reprennent ceux donnés en (3) :

- (4) a * Il pleut les cordes
- b * Il existe le mouton
- c * Il a parlé Jean hier au colloque
- d * Il a été volé Sartre à la bibliothèque
- e * Il est arrivé Jean

Jusqu'à présent, il n'existe pas d'analyses unifiées de cette contrainte. Elle est toujours plus ou moins liée aux histoires dérivationnelles des différentes structures.

2.1.1. Les prédicats météorologiques : il pleut des cordes

Les phrases à prédicat météorologique ont été décrites comme n'ayant pas de sujet sélectionnel. Nous reprenons à Boons, Guillet, Leclère (1976) principalement, quelques faits de description.

(1) Tous les prédicats météorologiques peuvent entrer dans une structure soit intransitive (5), soit ayant un SN post-verbal (6) :

(5) Il V
(Il pleut, il vente, il neige ...)

(6) Il V SN ≈
(Il pleut des cordes)

(11) Cependant le SN post-verbal n'est jamais obligatoire, contrairement aux autres structures impersonnelles qui acceptent un SN à la droite du verbe :

(7) a Il neige { ø } sur Paris
 b {de fins flocons}

versus

(8) a Il circule { beaucoup de voitures } dans Paris
 b * ø

(111) Enfin, ce SN ne peut jamais se mettre en position sujet, contrairement encore aux autres structures impersonnelles :

(9) a Il pleut des cordes
 b * Des cordes pleuvent

versus

(10) a Il circule beaucoup de voitures
 b beaucoup de voitures circulent

L'hypothèse qui s'est imposée est que la structure *il V* est basique. Le SN post-verbal, s'il est présent, n'est ni le sujet sélectionnel du prédicat météorologique, ni son objet sélectionnel. En effet, selon les thèses de Boons et Alti (1976), un sujet sélectionnel ne peut être omis. Par ailleurs, ce SN qui ne peut être source d'un clitique objet comme *il* peut l'être en (11), ne sera pas non plus l'objet sélectionnel du prédicat météorologique :

(11) a Il faut *des crayons* pour le dessin

b Il *les* faut

(iv) Il faut sans doute considérer ce SN *comme* un circonstant au même titre que *beaucoup* ou *à torrent* :

(12) Il pleut $\left\{ \begin{array}{l} \textit{beaucoup} \\ \textit{à torrent} \\ \textit{des cordes} \end{array} \right\}$

Les remarques (i)-(iv) conjuguées font que les phrases à prédicat météorologique ont été dérivées de structures de base à sujet vide :

(13) [...] V

Une règle d'Insertion ou d'Epel de *il* permet ensuite d'obtenir la forme voulue.

Cette dernière règle va intervenir de même pour tout verbe considéré comme "intrinsèquement" impersonnel. On aura donc de la même façon les phrases *il faut SN* à partir d'une structure de base *[...] V SN*, la présence de l'argument post-verbal faisant ici la différence. Rien n'est véritablement expliqué à propos de la contrainte sur le SN si ce n'est qu'il est dit que celui-ci doit être obligatoirement *indéfini*.

2.1.2. Les phrases transitives impersonnelles : *il a parlé hier au colloque deux sommets*

L'analyse précédente ne peut rendre compte de la phrase (3c) que nous rappelons :

(14) Il a parlé hier au colloque un ténor de la linguistique
Un ténor de la linguistique est le sujet sélectionnel du prédicat *parler*. En effet, sa présence dans la phrase est obligatoire, que ce soit en position post- [cf. (14)] ou pré-verbale :

(15) * Il a parlé hier au colloque (avec *il* impersonnel)

Les phrases transitives impersonnelles seront en conséquence dérivées d'une structure à sujet plein. Ensuite une règle d'*Extrapolation du sujet* déplacera le SN en position post-verbale pour obtenir les phrases de type (14). Les restrictions sur l'indéfini sont en général liées à la règle d'*Extrapolation* ³ mais voir [§ 2.2.].

2.1.3. Les phrases impersonnelles intransitives : *il arrive un homme*

Les verbes à un argument sont communément appelés dans la tradition grammaticale *verbes intransitifs*. On trouve par exemple :

(16)a Paul / un homme arrive

b Paul / un homme dort

Des études récentes ⁴ (transformationnelles ou non) ont montré qu'une distinction était à faire dans l'ensemble des verbes intransitifs : d'une part les verbes intransitifs proprement dits et d'autre part les verbes ergatifs. Nous résumons en (17) quelques arguments :

(17)

Résumé des arguments

Dormir : verbe intransitif ou inergatif	courir : verbe ergatif ou inaccusatif
(i) l'auxiliaire du verbe est : <i>avoir</i>	(i) l'auxiliaire du verbe est : <i>être</i>
(ii) la structure impersonnelle "active" est difficile voire inac- ceptable: * <i>Il a dormi un homme</i> ^s	(ii) la structure impersonnelle "active" est toujours acceptable : <i>il est arrivé deux hommes</i>
(iii) le passif impersonnel en revanche est acceptable : <i>Il a été dormi ici</i> ^s	(iii) le passif impersonnel est toujours impossible : * <i>il a été arrivé hier</i>

En conséquence l'argument respectif de *dormir*
et d'*arriver* n'auront pas le même statut :

L'argument des verbes intransitifs sera analysé comme le sujet théma- tique du verbe ; la structure basique sera : [_{SN} X] V	L'argument des verbes ergatifs n'aura pas le statut de sujet thématique. Les verbes ergatifs seront définis comme des verbes à sujet vide. L'argument devient l' objet thématique du verbe. Il peut être déplacé en position de sujet grammatical par une règle de mouve- ment. La structure de base serait : Δ V [_{SN} X] ← Déplacer α
Les passifs impersonnels seront obtenus via les règles d'Extrapo- sition du sujet et d'Insertion de la Morphologie verbale passive ^s	

2.1.4. Les phrases existentielles : *Il existe un mouton à cinq pattes*

Les phrases existentielles telles que (18) n'entrent pas exactement dans la classification précédente :

(18) Il existe un mouton à cinq pattes

Exister est un verbe traditionnellement intransitif : il n'a qu'un argument; son auxiliaire est *avoir* ; le passif impersonnel est interdit, soit :

(19)a Cette histoire a existé

b * Il a été existé autrefois

Les analyses transformationnelles, bien que différentes dans le détail reconnaissent au verbe existentiel le statut de verbe ergatif : le SN est un argument du verbe mais n'est pas son sujet sélectionnel. Il sera donc engendré à la droite de celui-ci. Cependant, il se dégage une certaine confusion quant au statut dont il faut le doter. La possibilité ou l'impossibilité pour le SN "d'hériter" d'un cas va faire le partage des analyses. Nous reviendrons sur certaines d'entre elles à propos de *l'Effet de définitude*.

2.1.5. Résumé et problèmes

Le survol de ces différentes analyses met en avant l'aspect disparate de ce que l'on nomme *l'impersonnel*. Plus précisément, le SN post-verbal, bien que sémantiquement contraint dans tous les cas et de la même façon, a selon les verbes un statut très différent. Nous résumons en (20):

(20)a SN est un non argument dans les phrases météorologiques:

Il pleut des cordes

- b SN est un **sujet sélectionnel** déplacé par mouvement à la droite du prédicat pour les verbes transitifs impersonnels :

Il a parlé hier **un ténor** de la linguistique

- c SN est un **objet sélectionnel** directement engendré à sa place dans les passifs impersonnels des verbes transitifs:

Il a été volé **deux livres** à la bibliothèque

- d SN est un **objet thématique** pouvant devenir sujet grammatical par mouvement pour les verbes ergatifs :

Il est arrivé **deux hommes** hier

- e SN est un **sujet thématique** pouvant être déplacé à la droite du verbe par mouvement pour les verbes intransitifs ou inergatifs :

Il a dormi ici **deux enfants** qui se sont battus toute la nuit

- f SN est ? pour les verbes existentiels

Il existe un **mouton** à cinq pattes

Il est remarquable, comme nous venons de le dire, que dans tous les cas, le SN subisse la même contrainte : il ne peut être défini. Nous pensons que l'analyse des processus sémantiques des phrases existentielles est la clef pour unifier le problème de l'impersonnel. Sous-jacentes à cette position, les thèses entre autres de Martin (1979) : "La tournure impersonnelle est le lieu d'une affirmation d'existence" (p.211). Martin appuie sa thèse en avançant les arguments suivants :

(1) la paraphrase en *il y a ... qui* est toujours possible :

(21) Il arrive deux hommes ≈

Il y a deux hommes qui arrivent

(22) Il a été volé deux livres à la bibliothèque ≈

Il y a deux livres qui ont été volés à la bibliothèque

(11) Il est nécessaire de définir un univers de "référence".

(iii) La présence d'un circonstanciel améliore toujours l'acceptabilité de la phrase.

(iv) La négation a dans les phrases impersonnelles un comportement particulier.

Nous laissons pour l'instant ces remarques de côté, nous y reviendrons en détail à la section 4. Nous présentons pour l'instant l'état de la question en grammaire générative.

2.2. *La contrainte sur l'indéfini en grammaire générative*

Deux étapes sont à distinguer : avant et après la théorie du gouvernement et du liage [Chomsky (1980) (1982a,b)]

2.2.1. Avant la théorie du gouvernement et du liage

Les restrictions sur l'indéfini n'ont jamais été au centre de débats importants. De façon générale, ont été surtout étudiés les déplacements du SN au sein de la phrase. Au passage des remarques ont été faites sur les contraintes évidentes du SN post-verbal. Non pas que les remarques fussent marginales, mais l'évidence même des restrictions n'impliquait pas de débats contradictoires. Ainsi Gross (1968) lors de la présentation de la transformation impersonnelle [*imper. p*] distingue le déplacement des complétives de celui des substantifs car "certains verbes sont soumis à des contraintes sur N" :

(23) Beaucoup de steaks ont été mangés →

Il a été mangé beaucoup de steaks

(24) Les steaks ont été mangés →

* Il a été mangé les steaks

Dans d'autres analyses, à côté d'une règle d'Extrapolation du sujet que nous évoquions en [II.2.2.], une règle d'*Extrapolation de l'indéfini* a pu être formulée. Mais que les deux règles co-existent comme dans Ruwet (1975, 1982) ou qu'il n'y ait qu'une seule règle comme dans Kayne (1977), les résultats de leur application sont identiques.

Ruwet (1975, 1982) utilise une règle d'*Extrapolation* pour tout déplacement de complétive et une règle *EX-IND* (Extrapolation d'Indéfini) pour décrire plus précisément les mouvements de SN. "Il s'agit, écrit Ruwet, de la règle qui dérive (26) de (25)" ⁸

(25) Des choses étranges sont arrivées à Sion →

(26) Il est arrivé des choses étranges à Sion ⁹

Mais rendons déjà justice à Ruwet qui critique l'appellation de EX-IND : "son nom prête quelque peu à confusion : en dépit de contraintes très strictes, elle s'applique parfois à des NP définis par exemple quand ils forment une liste ou une énumération" ⁹. (Nous reparlerons de ces exemples dans la section suivante).

Kayne (1977) n'utilise qu'une règle très générale de déplacement : [NP-EXTRAP]. Elle permet entre autres l'extrapolation du sujet dans les formes impersonnelles. En note, [p.28], Kayne signale les restrictions sur les déterminants en présentant l'exemple suivant :

(27) Il tombera une (?? cette, * la) pierre

Ceci étant montré, Kayne assimilera *tout* à un SN défini puisque son comportement syntaxique sera identique à celui d'un SN défini :

(28) Il tombera quelque chose / * tout

Nous ne pensons pas trahir ces analyses en disant que les contraintes sur le SN argument des phrases impersonnelles se limitent à énoncer une contrainte concernant l'apparition de certains déterminants.

2.2.2. L'Effet de Définitude

Dans le cadre actuel de la théorie du gouvernement et du liage, il est très difficile de résumer quelque analyse que ce soit sans commencer d'abord par l'exposition d'une série de définitions. Nous prenons le risque de nous en passer, ne voulant nous attacher qu'à une certaine articulation des idées. Les quelques termes techniques qu'il nous faut introduire devront être compris de façon "impressionniste".

Ce que l'on nomme aujourd'hui "les chaînes explétives" sont au coeur de notre problème et sont le thème de débats contradictoires. Nous choisissons de résumer succinctement les explications de Safir (1982) qui ont servi et servent toujours de référence.

Les faits de départ sont simples, c'est notre problème à savoir l'opposition :

(29)a There is *a man* in the room

b * There is *the man* in the room

(Il y a un homme /* l'homme dans la pièce)

A *man* (un homme) est un **argument** de la phrase. En tant que tel, il doit recevoir un **Cas**. Ce Cas, il ne peut lui être transmis par le prédicat *to be* (être), étant donné le statut d'ergatif de ce verbe. Une façon de contourner la difficulté est de lier l'argument à un élément, qui dans une position argumentale de la phrase reçoit naturellement un Cas. Ici, c'est l'explétif *there* dont le Cas est le **nominatif**. Les deux éléments *there* et *a man* vont former une **chaîne** (composée de deux éléments). *There* ayant un Cas, il va le transmettre à la chaîne et par là-même à *a man*. Nous symbolisons la chaîne en (30) :

(30) $C_1 = [\text{there}_1, \text{a man}_1]$

L'existence de cette chaîne est rendue explicite par le liage de ses éléments dans la phrase :

(31) *There₁ is a man₁ in the room*

Mais alors, a *man* qui est un argument de la phrase et une expression référentielle contrevient à un principe ¹⁰ qui stipule qu'aucune expression référentielle ne peut être liée dans une phrase. En vertu de ce principe la phrase (31), phrase à laquelle est associée la chaîne C₁ est agrammaticale. Ce résultat n'est en aucun cas souhaité ni souhaitable. La séquence inacceptable, qui elle, ne doit pas être produite, est (29b). A cette phrase, va être associée la chaîne C₂ :

(32) C₂ = [*there₁ , the man₁*]

Safir, qui se démarque ici de Chomsky (1982a), formule alors "la propriété des SN indéfinis". Cette propriété stipule qu'une chaîne indéfinie telle que C₁, ayant un rôle thématique dans la phrase peut facultativement ne pas répondre au principe sus-dit sur les expressions référentielles. Ce principe, qui est dans les thèses de Chomsky un principe syntaxique, devient chez Safir un principe interprétatif qui va "filtrer" les expressions référentielles en fonction du type de déterminant et produire l'Effet de définitude (Definiteness Effect).

Dans la solution que propose Safir les SN définis seront *stricto sensu* référentiels et répondront au principe sur les expressions référentielles. les SN indéfinis seront plutôt assimilés à des expressions quantifiées (non référentielles) et seront interprétés hors de la syntaxe par une règle générale sur la quantification ¹¹.

Quel que soit le détail des analyses qui furent proposées pour expliquer les chaînes explétives et l'Effet de définitude ¹² nous aboutissons à la mise en place de ceci :

(33) Un SN défini est une expression référentielle

Il a la forme : [le/the N]

(34) Un SN indéfini est une expression quantifiée.

Ceci équivaut à poser *quantifié* $\equiv$ *non référentiel*

Ce SN a pour forme : [Un/a N]

La dichotomie défini/indéfini est finalement donnée en terme de déterminants [$\pm$ défini] (c'est-à-dire le/un ; the/a) et renvoie à une relation biunivoque entre forme et sens que nous voulons maintenant discuter.

3. UN CORPUS D'EXCEPTIONS

3.1. *Les données du problème*

Etant donné la généralité de la contrainte sur le SN post-verbal des phrases impersonnelles, il nous paraît difficile de la traiter au coup par coup en fonction d'une structure donnée. L'hypothèse qui nous semble la plus vraisemblable est que cette contrainte est à relier à la notion même d'impersonnel, c'est-à-dire au fait que la position de sujet grammatical soit "vide". Si l'on accepte ceci comme hypothèse de travail, alors nous pouvons reposer le problème de la contrainte sur le SN post-verbal d'une autre façon : tout SN entrant dans la position d'argument à la droite d'un verbe impersonnel - au sens large - doit être indéfini. Ici intervient crucialement la définition d'un SN indéfini. Si SN indéfini renvoie à une relation biunivoque entre forme

et sens, on ne devrait pas trouver de SN formellement définis dans cette position. Mais nous avons le contre-exemple (2) que nous rappelons ici :

(35) Il manque / reste le sel (sur la table)

Quelle est donc la valeur de ce contre-exemple ? Si nous cassons la relation biunivoque et que nous disons que indéfini est un type d'interprétation indépendant de la forme du SN, il doit être possible de trouver d'autres "contre-exemples" mais qui tous respectent un même mécanisme interprétatif. Cette position n'est tenable que si (35) n'est pas un exemple isolé.

On trouve dans la littérature quelques exemples de ces cas dits exceptionnels. Les verbes *manquer* et *rester* avaient été relevés par Gross (1968) [p. 113]. Nous notions *supra* la critique de Ruwet à propos de la règle [EX-IND]. Les exemples qu'il relevait sont entre autres les suivants [Ruwet (1982), p. 58] :

(36) Il est venu d'abord Tsuruko, et puis Sachiko, et puis Yukiko, et enfin Taeko¹³

(37) Il arrivera la chose suivante: les vents divins disperseront la flotte mongole ¹³

Gaetone (1970) soulignait aussi :

(38) "La soupe sans être tiède n'est pas complètement froide. Il y nage la côte d'un chou, une pomme de terre et un bout de lard"¹³

(39) " Tu ne peux pas ne pas te dire, au minimum : s'il arrive ce temps-ci, la guerre ou la révolution, ou les deux, qu'est-ce qui en résultera pour moi ?"¹³

Nascimento de même dans sa thèse sur le portugais du Brésil, comparant le français et le portugais remarquait que ces deux langues avaient des comportements similaires :

- (40) J'ai regardé la table. Il y trônait justement le livre dont je vous ai parlé ¹⁴

Ces quelques exemples montrent déjà qu'il existe des contextes où peuvent apparaître des SN post-verbaux en structure impersonnelle et formellement définis. De fait il est possible d'élargir considérablement les contextes et les exemples. Nous les regroupons par thème dans la section suivante.

3.2. *Corpus*

(41) listes

- a Il est venu hier, Jean, Martin et François
- b Il a été perdu à la bibliothèque le portefeuille et les papiers de Jean
- c Il a téléphoné ce matin, le plombier et l'électricien

(42) coordination par *mais, ou*

- a Il est passé le plombier ce matin, mais l'électricien ne viendra que demain
- b Il y a sur la table tes lunettes, mais ton livre a disparu
- c Il devrait être possible de trouver ou le livre d'histoire ou le livre de géographie

(43) restrictions en *ne...que*

- a Il n'est venu que Jean à la réunion
- b Il n'a été volé que les papiers de Jean
- c Il n'y a que les lunettes de Jean sur la table

(44) opposition

- a On attendait Jean, il est venu Paul
- b Il devrait venir Jean, même si Paul ne l'accompagne pas

- c Il devrait venir Jean, mais il n'a pas donné signe de vie depuis plusieurs jours

(45) **Négation**

- a Il n'y a pas les lunettes de Jean sur la table
- b Il n'a pas été retenu le projet de Jean
- c Il ne viendra pas Jean ce matin

(46) **L'exclamation 's**

- a Comment, il est venu Jean! Il n'était pas invité
- b Il a été volé Chomsky à la bibliothèque ! C'est inouï
- c Il a dormi Jean ici ! mais qui l'a donc autorisé à le faire ?

(48) **La cataphore**

- a Il est passé ce matin au bureau l'homme dont tu m'as parlé hier
- b Il a été travaillé de la façon suivante : ...
- c Il a été coupé la frange qui dépassait

(49) **Les processus déictiques**

- a Il devra courir Jean (avec geste pour montrer Jean)
- b Il devra courir cet homme (toujours avec geste)
- c Il y aura moi

On pourrait allonger cette liste, trouver sans doute d'autres contextes, mais ceux-ci suffisent pour nous permettre de dire que l'on peut trouver quantité de SN qui contreviennent formellement à la contrainte sur l'indéfini.

Il est évident que des contraintes existent. Il suffit de comparer (50a), phrase immédiatement acceptable, à (50b), qui de prime abord ne l'est pas sans schéma intonatoire particulier :

(50)a Il est arrivé deux personnes

b ? Il est arrivé Jean

D'un point de vue théorique, nous pourrions défendre une position qui consisterait à dire que les phénomènes en jeu dans ce corpus ne sont pas du ressort de la grammaire de phrases, un contexte étant nécessaire pour rendre parfaitement acceptables la plupart de nos exemples. Une telle attitude cependant laisserait de côté le fait que sans stratégie discursive particulière les phrases (51) sont parfaitement acceptables :

(51)a Il reste le sel sur la table

b Il est venu ce matin l'homme dont tu m'as parlé hier

c Il y aura Pierre et moi à ta fête

Nous pensons que nous passerions à côté d'une généralisation importante s'il nous fallait rendre compte des phrases (51) en les traitant comme des exceptions et en reléguant dans la pragmatique tout ce qu'il nous est difficile de traiter en syntaxe proprement dit. Nous allons partir alors de l'hypothèse suivante:

(52) (i) Il existe une (ou des) contrainte(s) interprétative(s) sur le SN post-verbal des phrases impersonnelles

(ii) Cette contrainte est indépendante de la nature formelle du déterminant de ce SN

Il reste donc à trouver d'autres types d'explication pour lesquelles nous cherchons maintenant du côté de la sémantique.

4. L'INTERPRETATION INDEFINIE

Nous voulons aborder la notion de référence, sans donner de nouvelles définitions car telle n'est pas notre compétence ni l'enjeu de notre problème. Pour poser le cadre théorique qui nous est indispensable

maintenant et dans la suite de ce travail, nous nous inspirons directement des thèses développées par Kleiber (1981) que nous présentons ici. ¹⁶

4.1. *Référence définie et référence indéfinie*

Parmi les actes de référence à un particulier, deux grands types sont à distinguer :

(53)a défini : Jean arrive

b indéfini : Un ~~homme~~ arrive

En (53a), le particulier est identifié par le locuteur et l'allocutaire. En (53b) un particulier est désigné mais non identifiable par l'allocutaire voire par le locuteur. Du point de vue de l'allocutaire la notion de "défini" versus "indéfini" pourrait se résumer à identifié / non identifié ou connu / non connu. Remarquons au passage que Grevisse disait cela. Accepter cette première distinction en masquerait une autre bien établie, à savoir celle qui est faite entre l'indéfini "spécifique" et l'indéfini "non spécifique". Reprenons l'exemple prototypique où la seule variante réside en la nationalité du particulier ¹⁷ :

(54) Je veux épouser un suédois

Cet exemple est ambigu : (i) la personne qui dit "je" veut épouser un suédois, n'importe lequel, pourvu qu'il soit suédois ; (ii) la personne qui dit "je" veut épouser un certain suédois mais pour des raisons qui lui sont propres, elle se refuse à communiquer l'identité de celui-ci. Dans ces interprétations souvent données de (54), l'ambiguïté référentielle revient ici encore à opposer connu / non connu. Kleiber fait justement remarquer qu'il n'est pas possible de réduire l'opposition

[± spécifique] à l'opposition [± connu], car (54) serait alors triplement ambigu. Kleiber donne de (54) les trois interprétations suivantes, à savoir 1^o:

(55)a Je veux épouser un suédois, n'importe lequel, je n'en connais aucun

b Je veux épouser un suédois, mais je ne sais pas qui c'est, je n'en connais aucun

c Je veux épouser un suédois, il s'appelle Johan

(On peut imaginer que le locuteur qui prononcerait (55b) passe par une agence matrimoniale.)

Kleiber conclut ici que la distinction [± connu] est à prendre en compte, mais à l'intérieur de l'interprétation dite spécifique, [cf. (55b,c)]. D'où la nouvelle question : qu'est-ce qui peut faire la distinction entre l'interprétation indéfinie non spécifique de (55a) et les interprétations indéfinies spécifiques de (55b,c) ? Nous glosons (55) :

(56)a Dans l'ensemble constitué des hommes suédois, n'importe lequel des éléments de l'ensemble est un référent possible ;

b Dans l'ensemble constitué des hommes suédois, je présuppose l'existence d'un particulier, lequel est unique et que je ne connais pas ;

c Dans l'ensemble constitué des hommes suédois, je présuppose l'existence d'un particulier, lequel est unique et que je connais.

L'opposition [± spécifique] pourrait être décrite par l'opposition [± présupposition existentielle d'unicité]. Mais poser ceci, revient à

nouveau à masquer l'opposition [$\pm$ défini] que nous trouvons dans la paire de phrases (57) :

(57)a Jean arrive

b Un homme arrive

Dans les deux phrases de (57) il y a présupposition existentielle d'unicité. Cette présupposition existentielle d'unicité est effectivement un point commun aux descriptions définies singulières et aux descriptions indéfinies singulières ¹⁹. D'où la nouvelle question : qu'est-ce qui différencie (57a) de (57b) ?

En reprenant une terminologie en usage, nous pourrions dire que le SN *Jean* renvoie à un particulier dans sa globalité : ce SN dénote un segment de réalité et ne le connote pas. Les "connotations" liées aux termes *dénoter* et *connoter* nous semblent trop fortes, aussi nous dirons que *Jean* en (57) a une référence directe par opposition aux mécanismes référentiels de *un homme* que allons maintenant développer.

4.2. Les mécanismes de l'interprétation indéfinie ²⁰

Dans les phrases suivantes:

(58)a Un homme arrive

b Un chien aboie

c Un homme a escaladé l'Everest ²¹

le locuteur connaît ou ne connaît pas l'objet repéré par le SN, mais de toute façon l'allocutaire ignore de quel segment de réalité il s'agit. Il devra l'identifier par l'énoncé. La séquence un ~~M~~ - *un homme*, *un chien* - n'est pas suffisante à elle seule pour permettre l'identification de celui-ci. De fait l'identification de l'objet ou du particulier passe par l'énoncé du prédicat : *arrive*, *aboie*, *a escaladé l'Everest* et

se limite strictement à lui. Le rôle du N sujet est de définir la classe de l'objet ou du particulier à localiser (classe des chiens, des hommes) et le prédicat repère dans cette classe l'objet ou le particulier afin qu'il y ait finalement un acte de référence unique : *l'homme qui arrive, le chien qui aboie, l'homme qui a escaladé l'Everest.*

En définitive, comment s'élabore le mécanisme de l'indéfini (spécifique)? Pour éviter par la suite des périphrases toujours longues, nous avançons, non pas un formalisme qu'il faudrait intégrer dans un système logique de calcul mais une image de ce pourrait être l'interprétation indéfinie. Nous partons du fait que seuls les substantifs *catégorématiques*²² présupposent l'existence d'une catégorie homogène, autonome, conçue comme une classe de référents. "Chimpanzé présuppose hors langage l'existence d'êtres qui sont des chimpanzés" (Kleiber (1981), p. 51). Poser *un chien aboie* implique alors les mécanismes suivants:

- (i) *chien*, substantif catégorématique, présuppose l'existence hors langage d'êtres qui sont des chiens²³. Posons C pour désigner cet ensemble que nous appelons désormais ensemble de référence ;
- (ii) on affirme ensuite sur un élément particulier de C : il y a dans C un chien tel que ce chien aboie. Nous imageons ceci par (59) :

(59) $\exists c, c \in C$ tel que (c aboie)

Nous dirons pour l'instant que le propre de la référence indéfinie (ou indirecte) est de poser un ensemble de référence dans lequel on singularise un élément par une propriété particulière. Il n'y a pas dans la référence directe de passage obligé par cet ensemble de référence.

Ces quelques éléments d'analyse étant donnés, nous pouvons remarquer (i) que la distinction que nous venons de faire entre référence directe

et indirecte reproduit la dichotomie *le/un* ; (11) que la glose que nous venons de donner en (59) ne permet pas de distinguer les nuances de sens entre :

(60)a un chien aboie

b il y a un chien qui aboie

Si l'on donne à des informateurs non linguistes ces deux phrases pour qu'ils en paraphrasent le sens, il ressort la plupart du temps un commentaire de ce type : "dans *il y a un chien qui aboie* il n'y a qu'un seul chien qui aboie alors que dans *un chien aboie* on veut simplement dire qu'on entend quelque chose et que c'est un chien". Il nous semble que cette intuition caractérise assez bien un aspect que l'on va retrouver dans les phrases impersonnelles qui nous occupent, à savoir une interprétation de type existentiel comme le soulignait Martin.

4.3. Les structures existentielles ²⁴

Les structures existentielles sont des structures intrinsèquement impersonnelles. Point n'est besoin de le montrer, il n'existe aucune possibilité de mettre le SN post-verbal des structures en *il y a* en position de sujet grammatical. Quant à *exister*, si l'on exclut l'acception *vivre* que peut avoir ce verbe, il en est de même. Il suffit de comparer (61) à (62) :

(61) Il existe un homme qui a vaincu l'Everest

(62) ? Un homme qui a vaincu l'Everest existe

La phrase (62) n'est parfaitement acceptable que si l'on rajoute un circonstant quelconque par exemple (*existe*) *encore au Tibet*. Mais en (62) *exister* est l'équivalent de *vivre*. Donc si l'on exclut cette

acception de *exister*, (62) est inacceptable. Les existentiels donc, (*il y a* et *exister*) ²⁵ sont intrinsèquement impersonnels.

4.3.1. *Il existe*

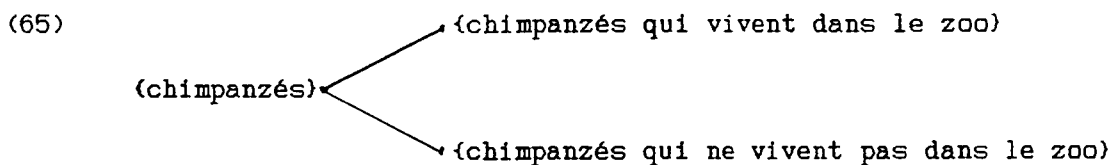
Une construction existentielle standard comme *il existe* a pour fonction d'asserter ou de nier l'existence d'objets. Rappelons que les substantifs catégorématiques présupposent l'existence d'une catégorie homogène conçue comme une classe de référents. Ainsi peut-on expliquer l'inacceptabilité de (63) par une tautologie :

- (63)a * Il existe un homme
- b * Il existe des chimpanzés
- c * Il n'existe pas d'hommes

On ne peut asserter ou nier l'existence d'objets dont on présuppose l'existence. En revanche on peut asserter ou nier l'existence d'une sous-classe d'objets (sous-classe pouvant être réduite à un élément) incluse dans la classe homogène :

- (64)a Il existe un homme qui a vaincu l'Everest
- b Il existe des chimpanzés au zoo de Vincennes
- c Il n'existe pas d'hommes à cheveux verts

La structure existentielle définit une relation entre deux ensembles : dans l'ensemble des chimpanzés il existe un sous-ensemble de ces chimpanzés qui vit au zoo de Vincennes (l'ensemble complémentaire étant formé des chimpanzés qui ne vivent pas au zoo de Vincennes). En d'autres termes la structure existentielle définit une partition de l'ensemble de référence. Le locuteur introduit un critère binaire, ici [$\pm$ vivre dans le zoo de Vincennes] et qui va définir la partition suivante :



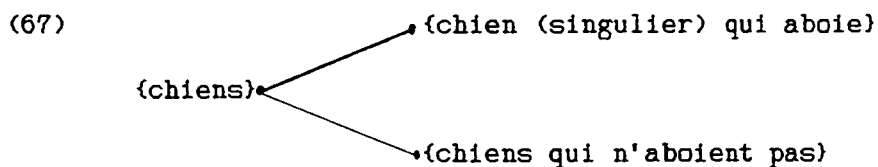
4.3.2. *Il y a et il existe*

Remarquons que la structure *il y a* fonctionne comme *il existe* :

(66)a * Il y a un chien

b Il y a un chien qui aboie

Nous excluons pour l'instant de (66a) le sens "présentatif" (équivalent à *voici*) sur lequel nous reviendrons. *Chien*, substantif catégorématique renvoie à la classe générale des *chiens*. La relative *qui aboie* va donner le critère définitoire de la partition du domaine de référence :



On retrouve alors l'interprétation intuitive des locuteurs non linguistes qui mettaient en évidence le fait qu'il n'y avait qu'un seul chien à aboyer.

Ces hypothèses rendent compte du fonctionnement très particulier de la négation dans les phrases existentielles. Nous reprenons l'exemple de Kleiber (1981) [p. 167] :

(68) Il y a un ministre qui a signé le décret

La négation de (68) n'est pas (69) mais (70)

(69) Il N'y a PAS un ministre qui a signé le décret

(70) Il y a un ministre qui N'a PAS signé le décret

(69) est une bonne phrase mais n'est pas la paraphrase négative de (67).

On ne peut nier l'existence de la classe dont on présuppose l'existence.

En revanche on peut nier l'existence de la propriété qui va faire la

partition de l'ensemble de référence. En conséquence, la négation portera sur la relative et non sur le prédicat *aboyer* en (66b).

Nous résumons les premiers résultats :

- (71) (i) les structures existentielles *il y a* et *il existe* sont des structures intrinsèquement impersonnelles, ce qui se traduit par le fait que la position frontale de sujet grammatical est vide ;
- (ii) le SN en position post-verbale ne peut être réduit à un seul substantif catégorématique. Il doit être complété par une séquence qui introduira un critère binaire réalisant une partition dans l'ensemble de référence ;
- (iii) la négation syntaxique ne peut porter que sur la propriété énoncée par la séquence qui accompagne le substantif catégorématique .

Nous ignorons volontairement pour l'instant le problème suivant, à savoir si l'énoncé (71i) implique que toute phrase ayant un sujet lexicalement vide est une structure existentielle. C'est, énoncée autrement, l'hypothèse de Martin que nous évoquions et que nous tenterons de justifier dans les sections suivantes.

4.3.3. Complément de description

A présent, nous pouvons donner une idée du contraste existant dans les phrases (60) que nous reprenons en (72) :

(72)a Un chien aboie

b Il y a un chien qui aboie

En (72a), la position frontale est lexicalement pleine ; la structure n'est pas une structure existentielle selon (71). Elle ne sous-tend pas une partition de la classe des chiens selon une propriété binaire [$\pm$

aboyer 1. Rien n'est dit sur les autres chiens. Reste en (72a) la présupposition existentielle d'unicité que nous avons imagée par l'écriture suivante : $\exists c \in C$ tel que (c aboie). Outre cette interprétation, il existe une interprétation naturelle que l'on peut qualifier de *générique* : disons rapidement que *aboyer* devient un trait définitoire de l'ensemble de la classe. Il n'existe aucune partition du domaine de référence : les chiens aboient, ils ne miaulent pas.

Nous voudrions nous arrêter encore sur les contrastes suivants :

(73)a Il y a un chien qui aboie

b * ? Il existe un chien qui aboie

(74)a * ? Il y a un mouton à cinq pattes

b Il existe un mouton à cinq pattes

Nous constatons immédiatement que les deux constructions existentielles ne sont pas strictement équivalentes. Nous avons l'impression que le locuteur, selon qu'il choisit la structure *il y a* ou *il existe* n'est pas libre de la partition qu'il va opérer. *Aboyer* comme nous venons de le dire peut être un trait définitoire de l'ensemble de la classe des chiens. Quant à *avoir cinq pattes*, ce ne peut en aucun cas être un trait définitoire de l'ensemble de la classe des moutons. C'est une propriété conjoncturelle, passagère. Nous pourrions, sous toute réserve, avancer ceci : quand le locuteur utilise *il existe*, la propriété qu'il avance ne peut être un trait définitoire de l'ensemble de référence. Elle est toujours conjoncturelle. L'originalité de *il y a* est ailleurs. Le trait définitoire attaché à *il y a* peut être un trait définitoire de l'ensemble, mais pour opérer la partition nécessaire à la construction existentielle, il faut que le locuteur "ancree spatio-temporellement "

cette propriété. En tenant compte de ces observations, nous pouvons rendre (73b) et (74a) parfaitement acceptables:

(75) *versus* (73b)

Il existe un chien qui aboie alors qu'il n'a plus de cordes
vocales ²⁶

(76) *versus* (74a)

Il y a un mouton à cinq pattes qui vient de naître chez les
voisins

Nous devons signaler ici, que nous nous écartons sur un point des analyses de Kleiber. Kleiber (op. cité p. 164) donne comme inacceptables les phrases suivantes :

(77) Il y a un homme qui est grand / gentil / chauve

Kleiber avance que *il y a*, caractéristique de la lecture spécifique, ne permet pas au SN d'avoir une relative descriptive ²⁷. Nous ne mettons pas en cause ceci qui va dans le sens de nos analyses. Mais nous disons que (77), *ancré spatio-temporellement*, est acceptable :

(78) Il y a un homme qui est chauve dans cette salle

Si nous revenons aux phrases (77), nous avons l'interprétation contrastive que nous avons analysée jusqu'ici : parmi les hommes (présents) dans cette salle, il y a un homme qui se caractérise par le fait qu'il est chauve, tous les autres hommes de la salle ne le sont pas. Nous rajoutons l'ancrage spatio-temporel (*ici* par exemple) qui peut ne pas être explicite.

5. STRUCTURES EXISTENTIELLES ET STRUCTURES IMPERSONNELLES

5.1. *il y a* et les phrases impersonnelles : généralités

Nous sommes maintenant à même de reprendre l'analyse des phrases impersonnelles et de l'interprétation indéfinie. Nous repartons des phrases suivantes :

(79)a Il aboie un chien

b Il court un homme

Ces phrases sont généralement refusées par tout locuteur (linguiste et non linguiste) et à juste titre semble-t-il. Nous le marquons explicitement :

(80)a * Il aboie un chien

b * Il court un homme

Nous faisons de la remarque de Martin une hypothèse de travail : toute phrase impersonnelle a une phrase en *il y a* qui lui est équivalente. Dans ce cas l'inacceptabilité de (80) est évidente si l'on part de l'hypothèse que toute phrase impersonnelle doit fonctionner comme une phrase en *il y a*. Nous résumons en (81) le fonctionnement de *il y a* :

- (81) 1) *il y a* est une structure existentielle; la tête du SN est un substantif catégorématique définissant le domaine de référence ;
(ii) un circonstant (qui va ancrer spatio-temporellement) la phrase est obligatoire. Il va donner la propriété binaire qui définira la partition de l'ensemble de référence (être ou ne pas être là à ce moment là) ;
(iii) la propriété binaire ne peut être un trait définitoire de l'ensemble de référence à moins d'être ancrée par le circonstant ;
(iv) la structure de toute phrase en *il y a* est en conséquence :

Il y a SN Circ

(81) permet de rendre compte du paradigme (81)-(83) :

(81) * Il y a un chien

La tête du SN est un substantif catégorématique. La phrase n'est pas ancrée spatio-temporellement (à moins de sous-entendre *sur le toit* par exemple).

(82) Il y a un chien sur le toit

Sur le toit, (ou *ici*) sert d'ancrage spatio-temporel et définit la partition : parmi les chiens [$\pm$ être sur le toit].

(83) * ? Il y a un chien qui aboie

Qui aboie peut être un trait définitoire de la classe des chiens. Cette phrase n'est pas immédiatement interprétable à moins de sous-entendre un ancrage spatio-temporel : on peut imaginer quelque chose comme *ici*.

A présent, si nous reprenons (80) avec l'hypothèse que l'on doit retrouver dans les phrases impersonnelles le fonctionnement des structures en *il y a*, on se rend compte qu'il manque dans ces phrases un argument obligatoire, à savoir *Circ* : le SN (*un chien*, *un homme*) va renvoyer au domaine de référence dont on présuppose l'existence ; *aboyer* et *courir* peuvent être définitoire de la classe :

(84) un chien, ça aboie / un homme, ça court

De fait l'équivalent des phrases (80) est la phrase inacceptable (83).

Un ancrage spatio-temporel permettra de rendre les phrases (80) acceptable :

(85)a Il a aboyé un chien toute la nuit chez nos voisins. Je n'ai pas fermé l'oeil

b Il court un homme sur la plage

5.2. Quelques cas particuliers

5.2.1. Il a été dormi ici

La structure impersonnelle que nous donnions en (3f) (et que nous rappelons en (86) n'a pas de SN post-verbal :

(86) Il a été dormi ici récemment

(86) n'est pas accepté par tout locuteur, mais nous pensons que cette phrase peut être dite dans un contexte où l'on voit encore des traces du fait que des gens ont dormi ici récemment. Cette phrase peut faire problème dans la mesure où il manque un argument essentiel à savoir le SN qui définit le domaine de référence. En l'absence de ce SN, comment peut-on définir ce domaine ?

Nous reprenons, les hypothèses de Zribi-Hertz sur la morphologie verbale passive (MVP) ²⁸. Zribi-Hertz pose l'hypothèse suivante :

(87) La MVP apparaît dans une phrase française qui ne contient pas de sujet sélectionnel. "Le statut grammatical de la MVP pourrait être compris comme celui d'un marqueur d'argument placé dans l'auxiliaire".

En fait, ce qui nous intéresse le plus dans cette hypothèse est l'idée que MVP est un marqueur d'argument, et que cet argument manquant est le sujet sélectionnel du verbe. Les restrictions de sélection ²⁹ que le verbe impose à son sujet, doivent permettre de récupérer les éléments ellipsés, plus précisément de donner la classe de référents à laquelle peut appartenir le sujet. On se rend compte sur un échantillon assez vaste d'exemples que les seuls verbes qui permettent ce type de phrases sont des verbes à sujet humain exclusivement :

(88)a Il a été mangé ici. Je vois encore des restes de poulet sur la table

b * Il a été amusé ici. La chambre est tout en désordre.

Amuser, à l'inverse de *manger*, sélectionne un sujet "non-restreint".

Dans ce cas, il n'est pas possible de "récupérer" le SN qui permet de définir le domaine de référence dont on présuppose l'existence.

5.2.2. * *Il court un homme* / *Il arrive un homme*

Nous avons analysé en [5.1.] la phrase inacceptable * *Il court un homme* ; nous avons montré qu'un argument obligatoire -le circonstant - était absent. Il semble que la classe des verbes ergatifs, classe à laquelle appartient *arriver*, n'ait pas besoin d'un circonstant. Pour expliquer ceci, on peut orienter les recherches ainsi : *courir* est un verbe intransitif. Le SN post-verbal est son sujet sélectionnel. Le prédicat devient par là-même définitoire de l'ensemble de référence. nous l'avons montré en donnant les phrases à interprétation générique (84) : *un homme, ça court*. Le SN post-verbal des verbes ergatifs n'est pas le sujet sélectionnel du verbe. On n'a pas de phrases du type précédent à interprétation générique :

(89) * *un homme, ça vient* / * *ça arrive*

L'idée qu'il faudrait sans doute mieux étayer est que dans ce cas, le prédicat peut servir de circonstant, donc de propriété permettant la partition de l'ensemble de référence.

6. PHRASES IMPERSONNELLES ET SN DEFINIS : LES LISTES

Les phrases du corpus (41)-(45) sont des phrases impersonnelles. En tant que telles, elles sont assujetties aux mêmes contraintes interprétatives que toutes phrases impersonnelles, et plus particulièrement elles sont liées aux phrases existentielles en *il y a*. Nous disions en [4.2.] que le mécanisme de l'interprétation indéfinie (spécifique) était de poser un ensemble de référence et de singulariser dans cet ensemble

un élément particulier par une propriété. Or ceci est aussi le mécanisme interprétatif des phrases existentielles, la différence résidant dans le fait que l'on définisse une partition dans ce domaine par une propriété binaire. Ce sont des mécanismes très généraux et qui sont indépendants de la nature du déterminant proprement dit du SN post-verbal. Nous allons le vérifier tout de suite par l'analyse du corpus. Pour simplifier un peu l'exposé, nous n'allons commenter qu'une seule phrase par rubrique, les autres pouvant être comprises sur le même modèle.

6.1. *Les listes*

Soit (90) [équivalent à (41a)]

(90) Il est venu hier, Jean, Martin et François

La liste est explicite du point de vue qui est le nôtre. Le domaine de référence est directement induit de la classe à laquelle appartiennent les particuliers énumérés (*êtres, personnes* si l'on veut). La propriété binaire qui va définir la partition du domaine est [hier, $\pm$ venir]. Dans cette partition, un sous-ensemble est défini *en extension* par l'énumération des personnes. On aurait ici, un cas d'interprétation spécifique plurielle. De fait nous retrouvons les mécanismes interprétatifs précédents si ce n'est que le substantif catégorématique qui renvoie au domaine dont on présuppose l'existence n'est pas donné mais induit.

6.2. *Les cas particuliers de liste*

6.2.1 Les restrictions en *ne...que*

Dans la phrase (91)

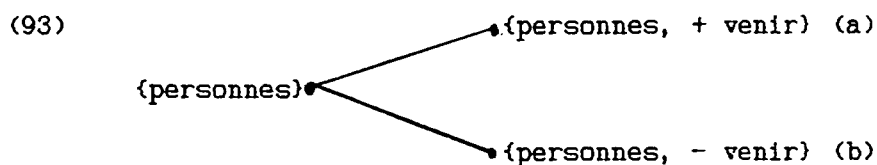
(91) Il n'est venu que Jean hier

nous avons un cas particulier de la liste précédente, à savoir que le sous-ensemble décrit en extension se réduit à un élément. La différence cependant qui est induite ici, est que ce sous-ensemble aurait dû contenir plus d'un élément.

6.2.1. L'exclamation :

(92) Comment ! Il est venu Jean ! Mais il n'était pas invité

En première analyse, l'exclamation peut se réduire encore au cas initial. Cependant l'exclamation présuppose que l'élément nommé aurait dû appartenir à l'ensemble complémentaire. Dans la phrase *Il est venu Jean*, sans schéma intonatoire exclamatif, l'ensemble de référence et la propriété binaire définissant la partition pourrait être [personnes, ± venir]. Ceci donne la partition suivante :



Jean aurait dû appartenir à (93b) au lieu d'appartenir à (93a).

6.2.3. La négation

(94) Il ne viendra pas Jean ce matin

(94) s'analyse comme le cas précédent aux effets stylistiques près. Jean qui aurait dû venir ne viendra pas.

6.2.4. L'opposition

Tous les cas d'opposition reviennent à un des schémas précédents. Un élément d'un des sous-ensembles du domaine de référence aurait dû (ou n'aurait pas dû) être dans le sous-ensemble d'arrivée.

6.2.5. *Manquer et rester*

(95) Il manque / reste le sel sur la table

Cet exemple ne fait pas exception. Parmi l'ensemble des éléments qui forment "le couvert", ensemble d'objets caractérisés au moment de l'énonciation par la propriété d'être ou ne pas être sur la table, le sel est tel qu'il n'est pas (ou est encore) sur la table. Il existe néanmoins une différence entre cet exemple et les exemples précédents. Le domaine de référence dont on présupposait l'existence était donné par un substantif catégorématique présent ou induit. Le substantif qui permet de poser le domaine de référence a une définition purement contextuelle : "le couvert".

7. RELATIVES, CATAPHORE ET INTERPRETATION INDEFINIE

Dans la section précédente, nous avons examiné un ensemble de phrases impersonnelles dont le SN post-verbal était toujours défini (formellement). Concrètement ce SN était *une liste* et nous avons d'une certaine façon montré, qu'un SN équivalent à une énumération (ou une liste) devait globalement s'interpréter comme un SN indéfini. Nous avons pour ainsi dire atteint notre premier but à savoir, montrer qu'un SN formellement défini pouvait apparaître dans des contextes qui sont ceux des SN indéfinis. En conséquence, il faut les traiter comme des SN indéfinis et nous pouvons commencer à douter d'une relation biunivoque entre forme et sens du SN. On peut nous objecter maintenant que nos analyses ne rendent pas compte de la différence traitée dans "l'Effet de définitude" à savoir *Il est venu un homme/ * Il est venu Jean (l'homme)*. Mais tous les exemples traités en grammaire générative ne rendent pas

compte non plus de la très bonne acceptabilité des phrases suivantes, à savoir que (96)- (98) sont parfaites :

(96) Il est venu cet homme, à savoir celui dont je t'ai parlé hier

(97) Il est venu l'homme dont tu m'as parlé hier

(98) Il a été coupé la frange qui dépassait

Dans ces trois phrases le SN est formellement défini : le déterminant est l'adjectif démonstratif ou l'article défini. En revanche, il n'y a pas de liste ou d'énumération comme dans les exemples précédents.

Pourquoi donc ces SN peuvent-ils apparaître sans problème dans des contextes qui sont ceux de l'interprétation indéfinie spécifique? Notre hypothèse, que nous allons tenter de vérifier, est qu'il faut les considérer d'un point de vue interprétatif comme des SN indéfinis. Pour aborder le problème, nous commençons par reposer les données ainsi : pourquoi dans le contexte (99) un nom propre ou *une description définie* (*le N*) ne peut apparaître alors qu'un SN déictique, ou composé de *le N + relative* le peut ?

(99) Il V [SN ...]

Qu'est-ce qui différencie d'un point de vue interprétatif *le N* de *le N + relative* par exemple ? Nous allons pour l'instant nous concentrer sur le fait qu'un certain type de relative adjointe à la tête du SN modifie les mécanismes interprétatifs.

7.1. Relatives déterminatives et relatives explicatives

On reconnaît deux classes de relatives : les relatives déterminatives (ou restrictives) et les relatives explicatives (ou appositives). Grevisse les définit ainsi ³⁰ :

(100) les **déterminatives** : "Elles précisent ou restreignent l'antécédent en y ajoutant un élément indispensable au sens. On ne saurait les supprimer sans détruire l'économie de la phrase."

(101) les **explicatives** "Elles ajoutent à l'antécédent quelques détails indispensables. Elles se placent ordinairement entre deux virgules. Ces propositions sont le plus souvent introduites par *qui* ; elles peuvent l'être par *lequel* qui n'amène jamais une proposition déterminative."

Soit la phrase ambiguë (102) :

(102) La fille qui court à toute vitesse est ~~ma~~ nièce

Volontairement, nous n'avons pas mis de signe de ponctuation entre *fille* et la relative . Dans une première interprétation, on peut dire que parmi les enfants présents il y a une fille, et cette fille est ~~ma~~ nièce. En outre elle est en train de courir à toute vitesse. Dans cette interprétation de (102) nous pouvons insérer *lequel*

(103) La fille, laquelle court à toute vitesse, est ~~ma~~ nièce

Dans une deuxième interprétation de (102), nous pouvons dire que parmi les enfants présents, il y a des filles. Parmi ces filles, celle qui court à toute vitesse est ~~ma~~ nièce. Il n'est plus possible alors de faire une pause ou d'insérer *laquelle* entre l'antécédent et la relative.

Toutes les analyses linguistiques qui ont été amenées à donner des critères formels pour distinguer ces deux types de relatives ont utilisé d'une façon ou d'une autre la *pause*, caractéristique de la relative explicative. D'après Kayne (1977) une relative explicative peut contenir des adverbes parenthétiques tels que *peut-être, franchement, de toute manière* ³¹ :

(104) La fille qui, franchement, court à toute vitesse est ~~ma~~ nièce

Il ressort des analyses que l'ensemble *det N + relative* sera disloqué en deux constituants indépendants. Ainsi Kayne ³² fait-il des relatives explicatives un complément phrastique. Il part du fait que les relatives explicatives peuvent avoir un clitique pour antécédent :

(105)a Je l' ai vu(e) *qui courait à toute vitesse*

b je l' ai rencontré(e) *qui sortait du cinéma*

Les relatives déterminatives en revanche seront toujours analysées comme formant avec l'antécédent un seul et même constituant.

Ces différences structurales permettent de rendre compte des différences sémantiques. Si l'on reprend les paraphrases données de (102), on constate, pour l'interprétation correspondant à la relative explicative, que l'antécédent a une référence indépendante de celle de la relative : *la fille* a une référence donnée par le contexte (*la* est "déictique") ; la relative renvoie au même domaine de référence. Dans le cas de la relative déterminative, l'antécédent renvoie à une classe de référents et la relative donne une propriété qui délimite dans cette classe le particulier voulu. Nous retrouvons ici, le même mécanisme interprétatif que nous donnions pour l'interprétation indéfini [cf. § 4.2.]. Dans ce cas, il semble logique de trouver des relatives déterminatives en position post-verbale des structures impersonnelles. [cf. (97), (98)]. Remarquons pour finir ce paragraphe que la séquence *une frange qui dépassait*, ambiguë dans une structure personnelle, ne l'est plus dans une structure impersonnelle. Soit :

(106) J'ai coupé la frange qui dépassait

On peut imaginer que le locuteur qui prononce cette phrase est en train de confectionner un costume de scène. Ce costume a une ou des franges. Soit il a coupé la frange unique, car elle dépassait du costume

(relative explicative, la référence de l'antécédent est précise et indépendante de la relative) ; soit il n'a coupé dans l'ensemble des franges, que le sous-ensemble de la frange qui dépassait (relative déterminative : la référence de l'objet est donnée par l'ensemble *N* (frange) qui renvoie au domaine de référence et par la relative qui précise de laquelle il s'agit). En (98), nous n'avons plus que la deuxième interprétation.

7.2. Relative déterminative et cataphore

Pour reprendre une formulation déjà donnée, disons, comme Julien (1983) ³², qu'une cataphore est "toute relation dont la référence n'est pas posée mais à établir". Ainsi formulée, toute séquence *Det N + relative déterminative* est une cataphore dans la mesure où la référence de l'antécédent dépend de l'énoncé de la relative qui la suit. Mais ainsi formulée la cataphore englobe des mécanismes syntaxiques plus larges que ceux de la relative. En particulier il peut comprendre celui que nous avons illustré en (96) : *cet N, à savoir...*, ou bien celui que nous trouvons dans l'exemple de Ruwet [cf. (37)] : *la chose suivante : ...*

Les mécanismes interprétatifs de la cataphore au sens large sont ceux de la relative déterminative. Ainsi, il semble logique là encore de trouver des cataphores en position post-verbale des phrases impersonnelles. A la limite, tout nom qui fonctionne comme *un embrayeur* ³³ a une référence qui n'est pas constante, donc qui est à établir. On pourrait les assimiler à un processus cataphorique et expliquer de la sorte l'acceptabilité des exemples (49) du corpus [Cf. *Il y aura moi / Il y aura cet homme*].

En conséquence, les SN cataphoriques (au sens large) doivent être considérés comme des SN indéfinis, indépendamment de la nature formelle du déterminant. Il reste cependant une question à examiner. Dans la section précédente, tous les exemples analysés pouvaient être ramenés d'une façon ou d'une autre à une notion de liste. Est-ce que la cataphore ferait exception ? Nous disons non mais pour le démontrer il nous faut analyser ce que l'on appelle l'attribution d'une propriété à une description définie.

8. DESCRIPTIONS DEFINIES INTERPRETATION ATTRIBUTIVE ET L'IMPERSONNEL

8.1. *L'attribution de propriétés à une description définie*

Une parenthèse s'impose ici sur la hiérarchie des descriptions définies telle que l'expose Kleiber (1981) ³⁴. Nous résumons les points principaux.

(1) L'ambiguïté référentielle des séquences *le N + extension* est connue. La terminologie en usage oppose l'interprétation *référentielle* à l'interprétation *attributive* (*attributif* devant être interprété comme "attribution de propriétés"). Redonnons la traduction du maintenant très célèbre exemple de Donnellan (1966) :

(107) Le meurtrier de Smith est fou

Dans son interprétation *référentielle*, le *meurtrier de Smith* renvoie à une personne précise, Jones, d'où (107) est l'équivalent de (108) :

(108) Jones est fou

Kleiber démontre la qualité référentielle d'une description définie en utilisant la paraphrase *l'homme qui se trouve être le "tel et tel"* :

(109) L'homme qui se trouve être le meurtrier de Smith est fou

Dans son interprétation attributive la description définie est à elle-même sa propre référence. Kleiber utilise l'adjonction de la séquence *en tant que tel* pour démontrer l'interprétation attributive d'une description définie :

(110) Le meurtrier de Smith en tant que tel est fou

(11) Toutes les descriptions, précise Kleiber, ne sont pas sujettes à l'ambiguïté *référentielle /attributive*. Cette ambiguïté n'est pertinente que pour les descriptions définies ayant la capacité de fonctionner en position référentielle et en position prédicative :

(111)a *Le meurtrier de Smith* est fou

b Jones est *le meurtrier de Smith*

versus

(112)a *La main de Paul* est glacée

b * ?? est *la main de Paul* ³⁵

(111) Lorsque la description définie présente un usage attributif, le prédicat *être ceci cela* (d'une phrase "*le tel et tel*" est ceci cela) ne porte pas sur un objet "primaire" mais sur une entité considérée comme étant "telle et telle". Nous pensons que l'on retrouve ici la notion "d'interprétation liste" introduite par Higgings (1973) et qui est largement utilisée en grammaire générative. Nous faisons rapidement le point entre les deux analyses.

Higgings (1973) suggère que les phrases en *être* de type *SN₁*, *être SN₂* ont deux grands types d'interprétation définissant deux grandes classes de phrases en *être*. Soit :

(113) Don Juan était le mari de Donna Elvire ³⁶

(114) Le mari de Donna Elvire était Don Juan

En (113) la relation qui unit *le mari de Donna Elvire* à *Don Juan* est la même que celle qui unit un prédicat à son sujet. Higgings appelle ce type de phrase en être des phrases *prédicationnelles*. Il note que le sujet, comme dans toute phrase constituée d'un sujet et d'un prédicat, est *référentiel*. En (114) la relation qui unit la séquence sujet *le mari de Donna Elvire* à la séquence attribut *Don Juan* est analogue à celle qui unit une variable à une valeur de cette variable, ou encore à celle qui existe entre une liste et un ~~membre~~ de cette liste. En d'autres termes dit Higgings, le sujet n'est pas référentiel. Ce type de phrase en être est dit *spécificationnel*. La grammaire générative a imposé la terminologie d'*interprétation liste* pour parler de l'interprétation des phrases *spécificationnelles*. Nous garderons cette terminologie suggestive et condensée.

Deux remarques s'imposent : d'une part, il nous semble que l'analyse de Kleiber donnée ci-dessus et l'analyse de Higgings tentent de cerner le même phénomène. D'autre part, il nous paraît nécessaire de rappeler ici une remarque de Kleiber. Dire que le sujet de (114) n'est pas référentiel n'est pas pertinent. Quel que soit l'usage référentiel de la description définie (référentiel / attributif), le locuteur l'utilise pour référer. Le partage entre les deux types d'utilisation doit être fait d'après la nature de l'objet de référence : l'un est le particulier "primaire" (*référence directe*) et l'autre la propriété attribuée au particulier, c'est-à-dire la description définie elle-même.

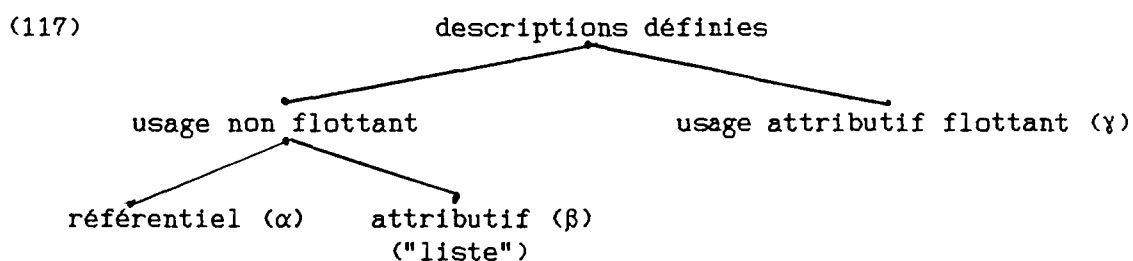
(iv) Enfin, dans la hiérarchie des différentes descriptions définies, Kleiber introduit une dernière distinction : les descriptions définies à *usage flottant*. Soit :

(115) Le président de la république est le chef des armées ³⁷

(115) est susceptible d'avoir une lecture référentielle ; cette phrase est alors équivalente à :

(116) Mitterand est le chef des armées

Mais si (116) renvoie à la constitution française où il est spécifié que le président de la République est aussi le chef des armées, alors le *président de la République* a un usage flottant, puisque celui-ci change tous les sept ans. Pour résumer et fixer la terminologie que nous serons amenée à réutiliser, nous reproduisons le schéma que donne Kleiber pour illustrer la hiérarchie des différentes descriptions définies ³⁸ :



Les exemples suivants illustrent respectivement $\langle \alpha \rangle$, $\langle \beta \rangle$, $\langle \gamma \rangle$ et renvoient aux analyses précédentes :

(118) [illustration de $\langle \alpha \rangle$]

- a Le meurtrier de Smith, Jones en l'occurrence, est fou
- b L'homme qui se trouve être le meurtrier de Smith est fou

(119) [illustration de $\langle \beta \rangle$]

- a Le meurtrier de Smith, en tant que tel, est fou
- b Le médecin de Paul est Jean

c L'auteur du *Lac* est génial mais l'auteur de *Jocelyn* est
exécrable ³⁹

(120) [illustration de (8)]

a Le chef des armées habite l'Elysée ⁴⁰

b Le directeur de l'école signe les bulletins trimestriels

(v) Il nous faut avancer un dernier point, nécessaire aux analyses des chapitres suivants : les noms propres en tant que tels ne sont pas des descriptions définies, car ils ne décrivent pas. Nous allons poser comme un axiome la remarque suivante de Kleiber ⁴¹ :

(121) "En position référentielle, c'est-à-dire en position de sujet logique, le nom propre n'admet pas d'interprétation attributive."

8.2. Descriptions définies à interprétation liste et l'impersonnel

Si l'on repart de l'hypothèse que toute phrase impersonnelle a une interprétation de type existentiel, on peut dire que tout SN post-verbal des phrases impersonnelles entretient avec le prédicat des relations qui doivent pouvoir être décrites dans les termes que nous venons de voir. Nous disons que toute description définie à usage attributif ou à interprétation liste peut apparaître dans les structures impersonnelles.

Reprenons tout d'abord le problème des séquences *le N + relative déterminative*. Nous nous étions demandée pourquoi une séquence contenant une relative déterminative pouvait apparaître en position post-verbale des phrases impersonnelles ? Nous avons répondu en partie en disant que ce type de séquence avait un mécanisme interprétatif qui était celui des SN indéfinis. L'autre problème que nous évoquions était de savoir si ce

type de séquence faisait exception par rapport aux listes explicites que nous trouvions généralement dans ces contextes. Nous pouvons répondre à présent et dire que dans ces contextes, ce type de séquence a une *interprétation liste*.

Reprenons (98) :

(122) [= (98)]

Il a été coupé la frange qui dépassait

Nous pouvons introduire *en tant que telle*, ce qui donne :

(123) Il a été coupé la frange qui en tant que telle dépassait

Nous généralisons : toute expression définie singulière à interprétation liste peut être un syntagme post-verbal des phrases attributives :

(123) Il a été arrêté dans le quartier chaud le meurtrier de Smith, en tant que tel

versus

(124) * Il a été arrêté dans le quartier chaud Jones, en tant que tel
Cela revient à dire que toutes les descriptions définies à usage attributif doivent être assimilées d'un point de vue fonctionnel à des SN indéfinis spécifiques. Nous ne donnerons pas d'autres conclusions à ce chapitre, mais nous voudrions finir sur la remarque suivante. Dans des contextes appropriés, une phrase telle que (125) est acceptable :

(125) Il a dormi Jean ici

Imaginons un personnel infirmier qui pointe *qui a dormi* où. Ainsi, à la question "qui a dormi ici ?" (125) pourrait être une réponse possible et sans schéma intonatoire particulier.

Pour finir, nous donnons en contre-point à la remarque de Kleiber [cf. (121)] l'hypothèse suivante :

(126) En position non référentielle, le nom propre peut avoir une interprétation de type *attributif*

Nous reprendrons ce problème à partir du chapitre IV. Il resterait à définir ce que pourrait être la position référentielle d'une phrase. Nous ne pouvons donner de définition maintenant mais nous allons tenter de cerner cette notion dans les chapitres qui vont suivre en examinant certaines contraintes syntaxiques liées à la coréférence et l'anaphore. Ces contraintes, reformulées en tenant compte de cette position privilégiée de la phrase qu'est la position référentielle, permet d'unifier la description de certains faits considérés jusqu'alors comme n'étant pas du ressort de la grammaire.

NOTES DU CHAPITRE II

1. Eléments de bibliographie sur l'impersonnel: Rosenbaum (1967); Ross (1967); Gross (1968), (1975); Lakoff (1968a); Gaatone (1970), (1975a); Martin (1970), (1979); Ruwet (1972), (1975b); Emonds (1976); Rivière (1981); Kayne et Pollock (1978); Pollock (1979); Zribi-Hertz (1982b), (1986); Nascimento (1984).

2. Avec des adaptations stylistiques dans certains cas :

Il floconnait d'énormes flocons sur la ville

(Exemple de Bonns, Guillet, Leclère (1976) p. 264).

3. Le mécanisme de l'*Extraposition*, réduit à l'essentiel, sera le

suivant : $SN \ V \ X \rightarrow \Delta \ 2 \ 1 \ 3$
 1 2 3

Ensuite une règle "épèlera" Δ en *il*. Ce schéma correspond au cadre de la théorie *standard* de la grammaire transformationnelle. On peut reformuler cette règle dans le cadre de la théorie actuelle comme un cas de *Déplacer α* . Kayne (1977) propose explicitement de faire atterrir le *SN* dans la position directe à la droite du verbe. Ceci expliquerait qu'il n'y ait pas de cas d'*Extraposition du sujet* lorsque cette place est occupée par un autre *SN*, ou encore dans les phrases contenant les clitiques *le, la, les*. Il nous semble cependant qu'une phrase comme :

Il l'amuse beaucoup de se déguiser en clown

n'est pas si mauvaise, tout au moins bien meilleure que :

? *Il amuse beaucoup Paul de se déguiser en clown*

4. Nous signalons entre autres Fillmore (1968), Bowers (1973), Napoli (1973), Fiengo (1974), Burzio (1981), Keyser et Roeper (1984), Perlmutter et Postal (1978) dans le cadre de la grammaire relationnelle. Quant à la terminologie, nous reprenons le terme de *ergatif* que Burzio a imposé, (Perlmutter et Postal parlant de verbes *inaccusatifs*) pour les verbes de type *arriver* et *d'intransitif* (*inergatif*) pour désigner les verbes de type *dormir*.
5. Nous reviendrons sur l'acceptabilité de cette phrase plus loin.
6. Pour une analyse détaillée de la morphologie verbale passive voir Zribi-Hertz (1986) chapitre VII.
7. Gross (1968) p. 113-114.
8. Ruwet (1982) p. 58.
9. Ruwet (1982) p. 58.
10. Cf. le principe C de la théorie du liage que vous verrons rapidement au chapitre III, VI, VII .
11. Nous faisons allusion ici à la règle *Montée-du-quantifieur* (Quantifier Raising) ; cf. May (1977) par exemple. Rapidement, cette règle sort le quantifieur de la phrase [P], laissant à sa place une trace.

12. Eléments de bibliographie sur les chaînes explétives et l'Effet de Définitude en français : Guéron (1977), (1986) ; Pollock (1985) ; Rouveret (1986) ; Nasciemento (1984).
13. Souligné par nous dans le texte.
14. Nasciemento (1984) chapitre 2.
15. La barre oblique marque un accent d'intensité sur le nom.
16. Pour cette section, voir plus précisément Kleiber (1981) chapitre VI *passim*.
17. L'exemple de Kleiber concerne une tahitienne.
18. Nous adaptons au *suédois* ce que Kleiber dit de la *tahitienne*.
19. Poser que les descriptions définies et les descriptions indéfinies spécifiques (singulières) ont en commun une présupposition existentielle d'unicité revient à dire que les SN indéfinis (spécifique) sont *référentiels*. L'Effet de Définitude exposé à la section précédente repose sur la dichotomie *SN défini* = *SN référentiel* / *SN indéfini* = *SN non référentiel*. Nous aurions ici une voie pour montrer l'inadéquation d'une certaine terminologie utilisée en grammaire générative.
20. Cf. Kleiber (1981) chapitre VI *passim*.

21. Exemple de Kleiber (1981) p. 158.

22. L'opposition substantif *catégorématique* / substantif *syncatégorématique* qu'adopte Kleiber (p. 39-58 en particulier) renvoie aux distinctions suivantes :

(i) les substantifs *catégorématiques* rassemblent des occurrences individuelles constituant une catégorie référentielle stable. On trouve dans cette classe, *chien*, *homme* par exemple ;

(ii) les substantifs *syncatégorématiques* comme *colère* rassemblent des occurrences individuelles ne constituant pas une classe homogène de référents. "un mot, un geste, une expression peuvent tous être des occurrences de *colère*" (Strawson (1977) cité par Kleiber (1981)). Parmi ces substantifs on trouve les substantifs abstraits (*colère*, *liberté*...), les substantifs dérivés d'adjectifs (*blancheur*, *grandeur* ...). Remarquons au passage que ces substantifs n'acceptent l'article indéfini ou pluriel que sous certaines conditions (*la liberté versus une liberté, les libertés*). Nous aborderons *infra* certaines de ces propriétés dans le cadre particulier des structures en *il y a*.

23. Nous soulignons au passage que *licorne dans une licorne court* présuppose de même l'existence hors langage d'une classe homogène d'êtres qui sont des licornes. Maintenant, dissenter sur la notion d'existence est affaire de philosophes.

24. Nous renvoyons pour cette section à Kleiber (1981) p. 164 et sv.

25. Ceci est une première présentation des structures existentielles.
Nous reprendrons la description lors de l'analyse des structures en *il y a* et de l'article *zéro*.
26. Nous ignorons tout de la physiologie des chiens *mais* nous pensons qu'il leur faut des cordes vocales pour aboyer.
27. Voir II. 7. pour une description des relatives *déterminatives / explicatives*.
28. Zribi-Hertz (1986) p. 214 et sv.
29. Un verbe impose à ses arguments des contraintes syntaxiques de sous-catégorisation : un verbe est tel par exemple qu'il doit toujours être accompagné d'un complément direct. Dans cette position de plus, il n'admettra pas n'importe quel matériel lexical. Il s'agit alors de contraintes sémantiques dites *restrictions de sélection*. Les verbes ne sont pas sous-catégorisés pour la position sujet, *mais* dans la plupart des cas, ils imposent dans cette position des restrictions sur le matériel lexical.
30. Grevisse (1964) p. 1041.
31. Kayne (1977) p. 126.
32. Kayne soutient que les relatives de (105) ne sont pas dérivées de formes sous-jacentes telles que (i) :

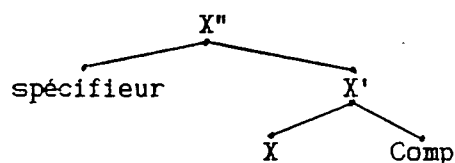
(i) V [SN (lui)(P ...)]

où la relative est intégrée au SN, mais plutôt de formes comme

(ii) V [SN lui] [P ...]

Le noeud P serait alors directement dominé par le noeud P le plus haut.

Dans le formalisme actuel de la théorie X-barre emprunté à la grammaire générative, on donne



la même représentation structurale à tout constituant majeur de la phrase : X = N, V, A, P ; X est la tête du constituant ; X' regroupe la tête et les compléments sélectionnés par la tête ; le spécifieur de N' par exemple peut se confondre dans de nombreux cas avec le déterminant. Enfin, nous confondons dans ce travail le symbole SN avec N''. [Pour une réflexion récente sur les catégories X-barre voir Emonds (1986). Pour une justification de la théorie X-barre, voir l'excellente étude de Selkirk (1974)].

Dans ce cadre, la relative déterminative est raccrochée à N'. Quant aux relatives explicatives, Ronat (1977) les place sous le spécifieur, Milner (1978) p. 140 les accroche à N''. Quelle que soit l'analyse proposée, elles ne sont pas sous N'.

33. Terme de Jakobson (1957).

34. Kleiber (1981) chapitre VIII *passim*.

35. Exemples de Kleiber (1981) p. 237 N° 17 et 22. Nous pensons que *la main de Paul*, qui perdrait sa qualité d'*inaliénable* pourrait se retrouver en position attributive :

(i) ce plâtre est la main de Paul

de même qu'en position post-verbale des structures impersonnelles :

(ii) il a été moulé par le sculpteur la main de Paul

Mais ceci, c'est ce que nous voulons démontrer.

36. Nous reprenons ici des exemples de Ruwet (1982) p. 207-235 qui expose et utilise les thèses de Higgings.

37. Exemple de Kleiber (1981) p. 247.

38. Schéma de Kleiber (1981) p. 251 auquel nous avons rajouté "liste".

39. Exemple de Kleiber (1981) p. 244.

40. Exemple de Kleiber (1981) p. 244.

41. Kleiber (1981) p. 323.

CHAPITRE III

COREFERENCE ET ANAPHORE

PRESENTATION DE LA THEORIE DE TANYA REINHART

1. COREFERENCE ET ANAPHORE : PREMIERE APPROCHE, GENERALITES

1.1. *Interprétation sémantique et contraintes sémantiques*

La grammaire générative a développé ces dernières décennies une ligne théorique dans laquelle l'interprétation sémantique des phrases est dépendante de contraintes syntaxiques précises. Nous avons examiné dans cette optique les structures impersonnelles pour lesquelles nous avons posé que l'absence d'un sujet grammatical plein implique l'interprétation existentielle du prédicat et l'interprétation *attributive* du SN post-verbal. Depuis les débuts de la grammaire générative il existe un champ privilégié d'études qui ont permis, au fil des recherches de préciser les rapports réciproques de la syntaxe et de la

sémantique : l'*anaphore* et tout ce qui la concerne. Il semble que tout a été dit et que rien n'est plus à dire. Pourtant nous allons reprendre une fois de plus le problème et pour les mêmes raisons mais en insistant sur un élément qui nous semble avoir été minimisé : les éléments qui entrent dans la position référentielle de la phrase ont une influence sur l'organisation syntaxique de celle-ci, de sorte que les contraintes syntaxiques, telles qu'elles ont été élaborées jusqu'à maintenant, nous semblent inadéquates à décrire certains phénomènes. Nous consacrons donc ce chapitre à la présentation d'un état de la théorie, non pas celle développée par Chomsky (1980,1982) dont le caractère de haute sophistication nous gêne, mais celle moins pratiquée dans la sphère qui est la nôtre, de Reinhart (1983) ¹.

Deux chapitres seront consacrés à cette présentation, celui-ci et une partie du chapitre VIII. Dans le présent chapitre nous ne développerons les thèses de Reinhart que dans le cadre de la *phrase simple*. Nous entendons par là la phrase constituée d'un prédicat et des constituants qu'il sous-catégorise (auxquels nous rajoutons bien évidemment le sujet) ². Le chapitre VIII présentera les discussions de Reinhart sur les phrases qui ont des constituants phrastiques. Telle n'est pas l'organisation de l'auteur mais nous pensons que la discussion de nos thèses en sera facilitée.

1.2. Problèmes terminologiques

La notion d'*anaphore* est une notion traditionnelle. Elle indique la reprise dans la phrase ou dans le discours d'un élément par un autre. Cela concerne aussi bien *camion* (*ou engin*) que *il* ou *se* dans (1) :

(1) a Paul a heurté un camion . $\left\{ \begin{array}{l} \text{Le camion} \\ \text{L'énorme engin} \end{array} \right\}$ lui a froissé l'aile gauche de sa voiture

b Paul croit qu' *il* est malade

c Paul *se* lave

La grammaire générative - grammaire de phrases - s'est attachée à classer et à décrire (puis expliquer) les différents mécanismes sous-jacents à ces phénomènes de reprise [(1a) sort du champ de ses études] et a été amenée à distinguer deux grandes classes d'éléments :

(i) les éléments lexicaux dont la caractéristique première est de ne pouvoir s'interpréter que par leur mise en relation avec un autre élément (l'antécédent), c'est-à-dire les éléments qui n'ont pas de référence propre. [Le réfléchi *se* par exemple [cf. (1c)] appartient à cette classe] ;

(ii) les éléments qui peuvent être dotés d'autonomie référentielle mais qui ne peuvent s'interpréter que s'ils sont mis en relation avec un antécédent (par des procédés discursifs ou non). Nous trouvons dans cette classe les pronoms personnels français.

Soit (2)

(2) a [F₁ Paul demandé à Jean qu'[F₂ *il* s' habille]]

relation obligatoire

b [F₁ Paul demande à Jean qu'[F₂ *il* l' habille]]

relation optionnelle

L'exemple (2) permet de dégager les premiers traits qui vont distinguer les deux classes d'éléments, représentées respectivement par *s'* et *l'* :

- le lien qui unit *s'* à son antécédent est *obligatoire* alors que celui qui unit *l'* à son antécédent est *optionnel* (*l'* peut avoir pour antécédent quelqu'un d'autre que *Paul*) ;

- le lien qui unit *s'* à son antécédent s'organise au sein d'une phrase minimale (*P*) alors que ces mêmes liens s'organisent pour *l'* hors de cette phrase minimale.

Deux concepts ont été forgés pour ceci : on parlera d' *anaphore* dans le cas de *s'* et de *coréférence* dans celui de *l'*, le terme d'*anaphore* par ailleurs renvoyant aussi bien à la relation du pronom réfléchi à son antécédent qu'au pronom réfléchi lui-même. L'anglais a une terminologie qui distingue la relation traditionnelle (*anaphora*) du concept forgé pour la théorie (*anaphor*). Le français étant plus ambigu, nous utiliserons de façon générale le terme *anaphore* pour renvoyer au terme technique mais comme nous serons amené à l'employer dans son acception traditionnelle, nous capitaliserons désormais l'acception technique : *Anaphore, relation Anaphorique*.

1.3. Les premiers principes de Reinhart

L'histoire de la grammaire générative a montré qu'il était très difficile de définir *positivement* les relations de *coréférence* entre deux éléments du fait même que ces relations s'établissent hors du cadre de la phrase minimale. En revanche des contraintes de *non-coréférence* ou de *disjonction référentielle* ont pu être établies dans ce même cadre syntaxique. Nous renvoyons à la note 3 et 5 pour des éléments de bibliographie et un bref rappel à ce propos. Mais nous pouvons maintenant voir ceci dans le cadre plus précis de la théorie de Reinhart.

L'idée générale de Reinhart est la suivante : les relations qui s'établissent entre deux nominaux ne sont pas du strict ressort de la syntaxe « mais d'un composant interprétatif » où s'organisent les représentations sémantiques. Cependant ces liens, comme le montre

l'exemple (2) sont "sensibles" à des contraintes syntaxiques, en particulier ils ne peuvent s'organiser que dans des *espaces structuraux* que Reinhart va appeler *domaines syntaxiques*. La définition syntaxique des *domaines* devient ainsi la clef de voûte du système interprétatif et ce qui concerne l'Anaphore et la coréférence. Elle se fera à partir de la représentation structurale des phrases en structure superficielle ⁴ que l'on peut concevoir comme la hiérarchie que les différents arguments d'une phrase donnée entretiennent les uns par rapport aux autres et que l'on peut imager par des représentations arborescentes (les arbres). Des opérations ensuite vont "lire" et "interpréter" ces structures superficielles pour les traduire ensuite en représentations sémantiques.

2. DOMAINES SYNTAXIQUES ET C-COMMANDE : DEFINITIONS

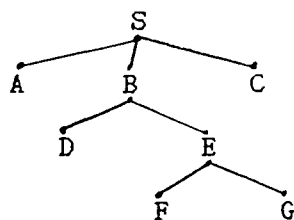
2.1. La c-commande

La relation structurale pertinente pour définir la hiérarchie établie entre les différents arguments d'une phrase est la *c-commande*⁵. Elle fut introduite dans Reinhart (1976) et fut reprise depuis dans tous travaux de grammaire générative ⁶. Dans sa forme pour l'instant simplifiée - mais que nous utiliserons la plupart du temps, la définition de la c-commande est celle-ci :

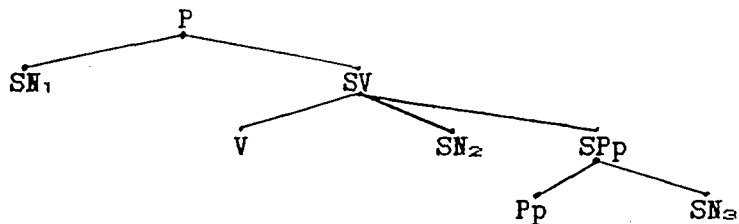
- (3) Un noeud α c-commande un noeud β ssi le premier noeud à ramifications multiples qui domine immédiatement α domine aussi β ⁷

Si l'on accepte le fait que la structure d'une phrase peut être donnée par un graphe arborescent, alors nous commentons (3) sur respectivement (4), une structure quelconque, et sur (5) une structure type de phrase à deux compléments verbaux (complément direct et indirect) :

(4)



(5)



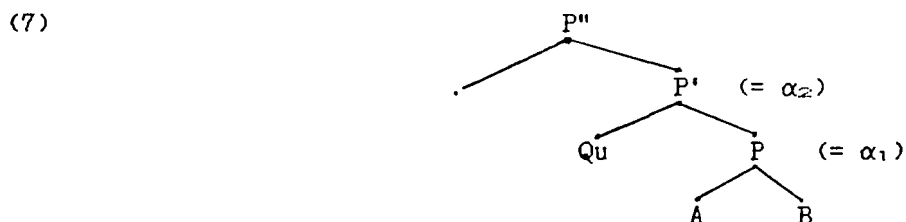
Dans (4) le noeud A c-commande B, C, D, E, F, G
 le noeud B c-commande A, C, D, E, F, G
 le noeud C c-commande A, B, D, E, F, G
 le noeud D c-commande E, F, G
 le noeud E c-commande D, F, G
 le noeud F c-commande G
 le noeud G c-commande F

Dans (5) le noeud SN₁ c-commande SV, V, SN₂, SPp, Pp, SN₃
 le noeud SN₂ c-commande V, SPp, Pp, SN₃
 le noeud SN₃ c-commande Pp

Si l'on utilise la représentation X-barre des constituants, la définition complète de la c-commande est nécessaire. Rappelons que dans ce cadre théorique, chaque constituant majeur est représenté par une structure de ce type :

(6) X'' → (Spécifieur de X') X'
 X' → X Comp

Ainsi le constituant *P* aura pour représentation (12) :



La définition complète de la c-commande sera alors la suivante :

- (8) On dira qu'un noeud *A* c-commande un noeud *B* ssi le noeud *A* à ramifications multiples α_1 qui domine immédiatement *A* domine aussi *B*, ou bien est immédiatement dominé par un noeud α_2 qui domine *B*, α_2 étant du même type catégoriel que α_1 7.

2.2. Les domaines

La hiérarchie des différents constituants étant donnée par la c-commande, la définition du *domaine syntaxique* (ang. *c-command Domain*), nécessaire pour établir ensuite les contraintes interprétatives, sera la suivante :

- (9) Le domaine syntaxique d'un noeud *A* est défini par tout et rien que les noeuds c-commandés par *A*

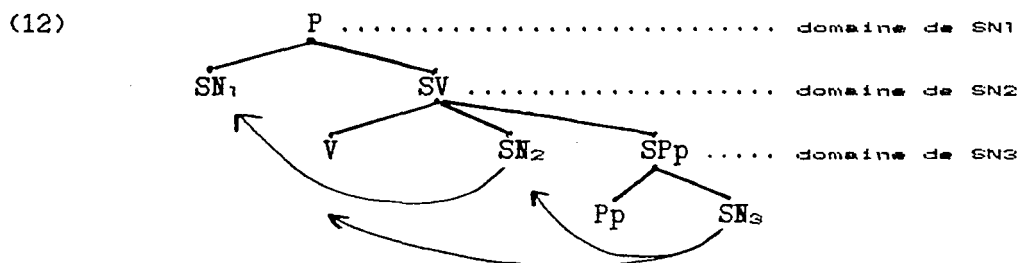
A partir de (9) on établit (10), la définition de la tête d'un domaine syntaxique :

- (10) On dira alors que *A* est la tête du domaine (ang. *D-Head*)

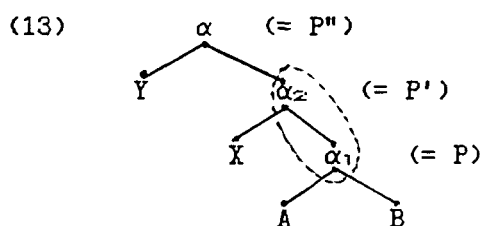
Si nous nous reportons à la structure arborescente (5) le domaine syntaxique des noeuds SN_1 , SN_2 , SN_3 sont respectivement les suivants :

- | | | | | |
|-------|---------------------|---------------------------------|--------|--------|
| (11)a | domaine de SN_1 : | SV, V, SN_2 , SPp, Pp, SN_3 | tête : | SN_1 |
| b | domaine de SN_2 : | V, SPp, Pp, SN_3 | tête : | SN_2 |
| c | domaine de SN_3 : | Pp | tête : | SN_3 |

On constate immédiatement que le domaine du *sujet* d'une phrase (c'est-à-dire SN_1) recouvre *la phrase entière*. De même le domaine syntaxique de *l'objet direct* (c'est-à-dire SN_2) recouvre le *syntagme verbal* et celui de *l'objet indirect* (c'est-à-dire SN_3) ou de tout autre complément prépositionnel du verbe est le *syntagme prépositionnel* :



Les flèches indiquent dans quel(s) domaine(s) sont inclus SN_2 et SN_3 . On constate ainsi que l'objet direct et le complément prépositionnel sont dans le domaine du sujet mais le sujet est hors du domaine de l'objet direct et du complément prépositionnel ; le complément prépositionnel est dans le domaine de l'objet direct mais l'objet direct est hors du domaine du complément prépositionnel. Un intérêt de ces définitions, et non des moindres, réside dans le fait que les domaines syntaxiques s'identifient aux espaces délimités par les constituants majeurs de la phrase : P , SV , SPP . Si l'on utilise à présent la définition intégrale de la c-commande, la définition des domaines reste inchangée. La principale conséquence néanmoins sera la suivante : si un élément X est raccroché à P' , il sera dans le domaine du sujet mais si un élément Y est raccroché à P'' il sera hors du domaine du sujet :



Il existe de fait comme un aplatissement des noeuds P et P' (que nous avons représenté en (13) par l'encerclement de ces noeuds).

3. LA NOUVELLE PARTITION DE LA CATEGORIE SN

Reinhart, conforme en ceci à la tradition de la grammaire générative dans le cadre des études sur l'anaphore, va présenter deux contraintes interprétatives, l'une liée aux SN définis et l'autre aux SN indéfinis, mais la définition des SN définis *versus* indéfinis ne sera pas celle qui a été utilisée dans les chapitres précédents. Nous allons tenter dans cette section de retrouver le cheminement qui amène à cette nouvelle partition.

Dans les chapitres précédents, la partition des SN traditionnellement reconnue était la suivante [cf. I] :

(14)a Les SN définis :

on les reconnaît par la *forme* du déterminant du nom tête à savoir *le, ce, mon,*

b Les SN indéfinis :

on les reconnaît de même par la *forme* du déterminant : l'article indéfini (*un*), l'article partitif (*du*), les adjectifs indéfinis (*quelques, chaque ...*)

Les analyses faites sur les mécanismes anaphoriques ont conduit à casser cette partition pour en donner une autre qui, elle, sera basée non plus sur la forme du déterminant du SN mais sur le *comportement* que le SN aura dans les mécanismes décrits.

Il est un fait que les SN définis et les SN indéfinis n'ont pas le même comportement par rapport aux phénomènes d'anaphorisation :

(i) traditionnellement, les pronoms qui anaphorisent les SN définis ne sont pas les mêmes que ceux qui anaphorisent les SN indéfinis ;

(ii) cependant, il existe des contextes où un pronom qui anaphorise un SN défini anaphorise aussi un SN indéfini ;

(iii) néanmoins, les contextes syntaxiques dans ce dernier cas ne sont pas les mêmes que ceux des SN définis.

Nous allons reprendre ceci point par point, mais ces remarques vont aboutir à une nouvelle partition de la catégorie SN et à l'énoncé par Reinhart de deux contraintes interprétatives.

3.1. La pronominalisation du SN

3.1.1. *Le, lui, en* : la tradition grammaticale et linguistique ^e

En règle générale le complément d'objet direct est pronominalisé par *le* (*la, les*), le complément d'attribution par *lui* (*leur*) et le complément prépositionnel en *de* par *en* :

(15)a Paul mange *la tarte* →

Paul *la* mange

b Paul écrit *à Jean* →

Paul *lui* écrit

c Paul parle *de son projet* →

Paul *en* parle

Cependant, la dichotomie *défini/indéfini* intervient immédiatement car tout SN objet direct ne peut être anaphorisé par *le* : si l'objet est un SN de type indéfini, il sera pronominalisé par *en*. Les exemples que nous donnons en (16)-(20) ne recouvrent pas tous les cas de figure, mais montrent les mécanismes généralement admis :

- (16)a Paul m'a demandé *un renseignement* →
 b Paul m'*en* a demandé *un*, (*de renseignement*)

- (17)a Paul a vu *certains films* →
 b Paul *en* a vu *certains*, (*de films*)

- (18)a Paul a vu *plusieurs films* →
 b Paul *en* a vu *plusieurs*, (*de films*)

- (19)a Paul a acheté *dix grosses billes* →
 b Paul *en* a acheté *dix*, (*de grosses billes*)
 ou c Paul *en* a acheté *dix grosses*, (*de billes*)

- (20)a Paul a mangé *des épinards* →
 b Paul *en* a mangé [$\emptyset$] ², *des épinards*

Ainsi, *en* anaphorise un objet direct de type *indéfini* et *le* un objet direct de type *défini*. La dislocation droite que nous avons introduite dans les exemples (16)-(20) montre que dans ce type de pronominalisation, *en* n'anaphorise pas le déterminant (plus exactement le spécifieur) [voir aussi note 9].

3.1.2. Les SN indéfinis et les pronoms *le* et *lui*

Les conclusions précédentes ont dû être modulées car dans certains contextes d'interprétation *spécifique* le SN indéfini est anaphorisé par *le* (s'il est objet direct) et par *lui* s'il est datif. Soit notre exemple du chapitre II :

- (21) Je veux épouser un suédois

avec les trois interprétations

- (22)a non spécifique : n'importe lequel, je n'en connais aucun
 b spécifique (non-connu) : mais je ne sais pas qui ~~c'est~~, je ne l'ai pas encore vu.
 c spécifique (connu) : il s'appelle Johan

La pronominalisation ¹⁰ d'un *suédois* se fera par *en* pour l'interprétation (22a) et par *le* pour les interprétations (22a,b) :

(23) [cf. (22a)] : J'*en* épouserai *un* dès que possible
versus

(24) [cf. (22b,c)] : Je l'épouserai l'année prochaine

Nous constatons un phénomène analogue avec un complément datif dans un contexte analogue donné en (25) :

(25) Pour Noël, Marie veut envoyer un cadeau *à un enfant deshérité*

Le syntagme *à un enfant deshérité* a les interprétations (22). Seules les interprétations spécifiques permettront l'apparition de *lui* :

(26) Pour Noël, Marie veut *lui* envoyer un cadeau

Remarquons qu'il n'y pas de pronominalisation possible par un clitique pour l'interprétation non-spécifique dans ce cas.

Aux premières descriptions qui liaient l'apparition des clitiques *le*, *lui* (et *il*) aux SN définis, s'en substitue une autre qui lie l'apparition de ces mêmes clitiques aux SN définis et aux SN indéfinis spécifiques. Ainsi s'amorce la nouvelle partition de la catégorie SN : SN définis et SN indéfinis spécifiques d'une part et tout le reste d'autre part.

On trouve dans la littérature anglo-saxonne des recherches similaires. Wasow (1972) donne les exemples suivants :

(27) Interprétation spécifique :

a That *he* was not elected upset *a certain leading candidate*

"Qu'il n'ait pas été élu a bouleversé un certain candidat qui était le mieux placé"

b The woman *he* loved betrayed *a man I knew*

"La femme qu'il aimait a trahi un homme que je connais"

[Dorénavant nous soulignerons en *italique gras* les deux nominaux à mettre en relation. Si la relation anaphorique est possible, la phrase sera considérée comme acceptable. Dans le cas contraire, nous marquerons cette impossibilité en mettant un astérisque (*) devant la phrase. Cette marque d'inacceptabilité est purement interprétative et ne concerne pas la grammaticalité de la phrase.] Dans les exemples (27) des SN indéfinis spécifiques (*a man I knew* par exemple) sont antécédent d'un pronom (*he*) qui normalement pronominalise des SN définis.

Les travaux en grammaire générative ont parallèlement dégagés un autre phénomène : des SN indéfinis que l'on ne pouvait qualifier ni de spécifiques ni de non-spécifiques pouvaient être aussi anaphorisés par ces mêmes clitiques.

3.2. Génériques et SN Q

3.2.1. Les Génériques

Les travaux de Postal (1971) et surtout de Wasow (1972) ont montré que les SN à interprétation *générique* avaient des comportements de SN définis. Nous ne donnons que quelques exemples de Postal. Nous discuterons de ceci pour le français dans les chapitres suivants :

(28) If *he* has a working wife, *a man* should find a mistress

"S'il a une femme désagréable, *un homme* cherchera une maîtresse"

(29) The fact that *he* is being sued should worry *any businessman*

"Le fait qu'il soit poursuivi en justice ennuyerait tout homme d'affaires"

Dans ces exemples encore, des SN à interprétation générique sont antécédents du pronom *le*. Nous avons les mêmes phénomènes en français. Les génériques vont alors rejoindre la classe des SN définis.

3.2.2. les SN Q

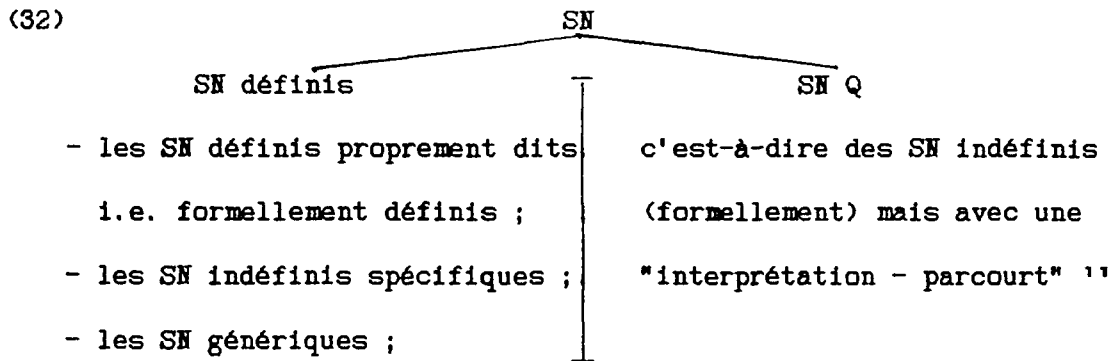
Nous partons de l'exemple suivant, soit :

- (30) $\left[\begin{array}{l} \text{Chaque directeur} \\ \text{Paul} \end{array} \right]$ a une secrétaire qui *le* méprise

En (30), nous avons un contexte où deux SN, dont l'un peut être qualifié de défini (*Paul*) et l'autre d'indéfini (*chaque directeur*), ont des comportements similaires. Mais *chaque directeur* n'est pas un SN indéfini : l'interprétation n'est ni spécifique ni non-spécifique (telles que nous les avons paraphrasées précédemment) : il n'y a pas pour ce SN de présupposition existentielle d'unicité comme nous l'avons pour les SN définis ou indéfinis spécifiques. D'autre part dans l'interprétation non-spécifique, le référent du SN n'est pas fixé : n'importe quel élément de l'ensemble de référence est un référent potentiel. Rien de tel dans l'interprétation de *chaque directeur* : à chaque élément de l'ensemble de référence (*les directeurs*) est associé un autre élément unique, (*une secrétaire*) et le pronom qui apparaît (*le*) est interprété comme *une variable liée (ou anaphore liée)* à l'ensemble des directeurs, "parcourant" ainsi chacun des éléments de l'ensemble. Ce type de SN est traditionnellement appelé *syntagme nominal quantifié* désormais *SN Q*. Malgré la similitude de comportement du SN Q (*chaque directeur*) et du SN défini (*Paul*) en (30), les SN Q ne vont pas rejoindre la classe des SN définis car il existe des contextes où les SN Q auront des comportements différents des SN définis :

(31) La secrétaire qui travaille pour *lui* déteste { *Paul*
* *chaque directeur* }

On aboutit ainsi à une nouvelle partition des SN :



En conséquence, deux contraintes interprétatives vont être proposées, l'une relative à la coréférence entre deux SN définis, et l'autre concernant l'apparition de l'Anaphore liée à un SN Q.

Cette partition, nous la trouvons dans Wasow (1972). Elle a été reprise de façon générale dans les travaux de grammaire générative portant sur l'anaphore, par exemple dans Guéron (1977). C'est aussi la partition qu'adopte Reinhart (1983). Nous consacrerons en partie les chapitres suivants à discuter de la validité de cette nouvelle partition au vu des prévisions faites par les deux contraintes interprétatives. Mais pour l'instant nous les présentons dans le cadre théorique de Reinhart (1983).

4. COREFERENCE ET SN DEFINIS

4.1. les faits

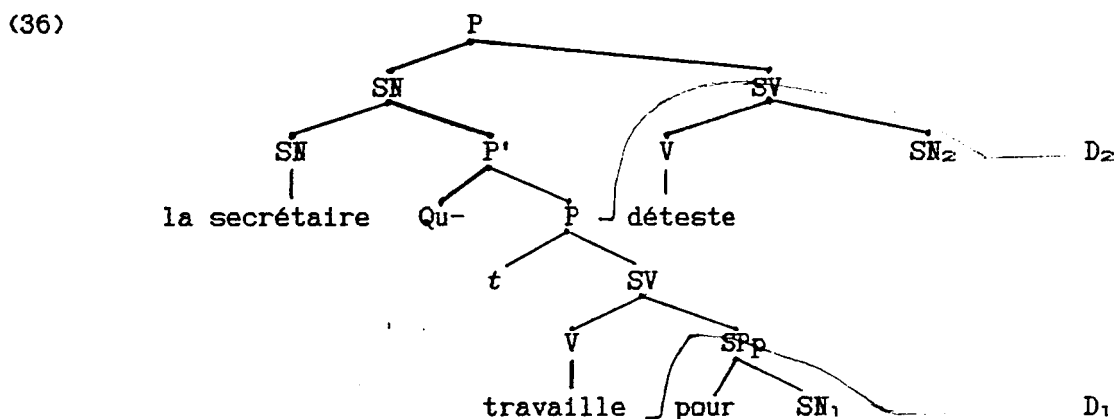
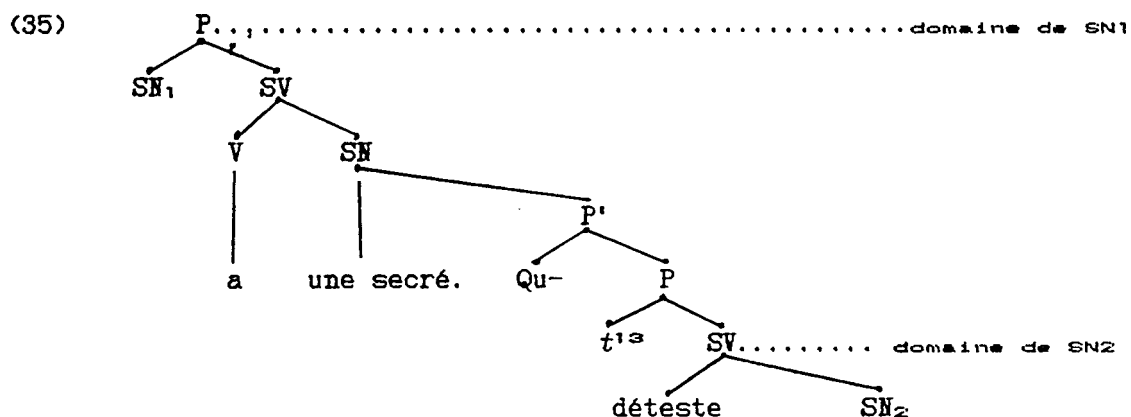
Soit le paradigme très classique suivant ¹² :

- (33)a *Paul* a une secrétaire qui *le* déteste
b * *Il* a une secrétaire qui déteste *Paul*

(34)a La secrétaire qui travaille pour *Paul* le déteste

b La secrétaire qui travaille pour *lui* déteste *Paul*

Dans ce paradigme, seule la séquence (33a) ne permet pas de relation entre *Paul* et le pronominal. Or, qu'est-ce qui distingue cette structure des trois autres ? Soit (35) la structure simplifiée de (33a,b) et (36) celle de (34a,b) :



D₁ et D₂ représentent respectivement les domaines de SN₁ et SN₂

En (35), SN₂ est dans le domaine de SN₁, ce domaine recouvrant la phrase entière P (et SN₁ étant la tête de ce domaine). Les phrases de structures (35) sont inacceptables lorsque SN₁ est un pronominal [cf. (33b)]. En (36) SN₁ et SN₂ sont dans des domaines syntaxiques disjoints et des relations anaphoriques peuvent s'établir entre les deux nominaux, que le pronom précède ou suive son antécédent [cf. 34a,b)]. Dans tous les

cas cette relation est optionnelle : il existe toujours une interprétation possible du pronominal renvoyant à quelqu'un du contexte extra-linguistique. Par ailleurs, l'antécédent du pronom est à l'extérieur de sa proposition. On parlera ici de coréférence entre les deux nominaux.

4.2. la contrainte interprétative sur la coréférence

Reinhart propose alors la contrainte interprétative suivante : ¹⁴

- (37) Un SN_1 donné doit être interprété comme non-coréférentiel d'un SN_2 non-pronominal, SN_2 étant dans le domaine de SN_1 .

La contrainte ainsi formulée n'est pas d'une lecture immédiate. Que prédit-elle exactement ?

Soit *a priori* les combinaisons de SN_1 et SN_2 avec par convention SN_2 dans le domaine de SN_1 :

(38)		[... SN_1 ...	[... SN_2 ...]]
a		plein	pronominal
b		plein	plein
c		pronominal	pronominal
d		pronominal	plein

Par convention nous dirons qu'un SN *plein* est un SN non-pronominal. (38) prédit que si SN_2 est *non-pronominal* (= *plein*) alors la coréférence est exclue d'avec SN_1 . Cette prédiction est donnée en (39) à partir des combinaisons (38) et illustrée en (40) :

(39)		[... SN_1 ...	[... SN_2 ...]]
a	OK	plein	pronominal
b	*	plein	plein
c	OK	pronominal	pronominal
d	*	pronominal	plein

- (40)a OK *Jeanne* croit qu' *elle* est ~~malade~~
- b * *Jeanne* croit que *Jeanne* est ~~malade~~
- c OK *Elle* croit qu' *elle* est ~~malade~~
- d * *Elle* croit que *Jeanne* est ~~malade~~

Reinhart préfère la formulation (37), reprise de Lasnik (1976) ¹⁵, à celle (adaptée) de Langacker, plus évidente peut-être en première lecture :

- (41) Un pronom doit être interprété comme non coréférentiel d'un SN non-pronominal dans son domaine ¹⁶

La formulation de Langacker ne capte pas la combinaison (39b), dans la mesure où aucun pronominal n'est en jeu dans ce type de séquence. La contrainte de Reinhart est de ce fait plus générale et c'est celle que nous retiendrons. Remarquons, avant de poursuivre, que la contrainte telle qu'elle est formulée est, dans la tradition de la grammaire générative, une contrainte de disjonction référentielle. Elle ne va donc pas capter les phénomènes d'intersection référentielle (sur lesquels nous reviendrons au chapitre VII) comme par exemple :

- (42) *Le premier secrétaire a défendu le bureau politique* ¹⁷

Nous retenons donc la formulation de Reinhart, mais pour simplifier un peu la description des chapitres suivants nous résumons en (43) les principaux cas de figure :

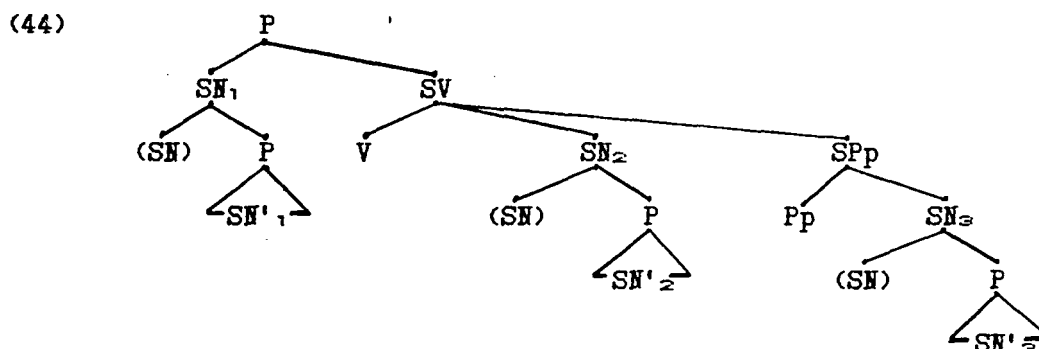
- (43)a Si deux SN, dont l'un est pronominal et l'autre plein, sont dans des domaines disjoints alors la coréférence est toujours possible ;
- b Si deux SN, dont l'un est pronominal et l'autre plein sont dans des domaines tels que l'un est inclus dans l'autre, alors le pronominal ne peut être tête du domaine incluant le SN plein, si

l'on veut que la coréférence puisse s'établir entre les deux nominaux.

4.3. Vérification rapide de la contrainte sur la coréférence

Il existe peu de vérifications systématiques de la contrainte sur la coréférence, car les faits semblent acquis : il existe un corpus d'exemples qui, aux variantes lexicales près, reviennent toujours dans les écrits sur ce problème. Sur ces faits la contrainte de Reinhart, puisque c'est celle que nous adoptons, semble vérifiée, comme nous allons le voir. Les contre-exemples même sont pris en compte. Néanmoins, il nous semble que la démarche qui s'impose est d'asseoir parfaitement le cadre syntaxique avant d'aborder les problèmes plus strictement sémantiques voire pragmatiques (liés à la position référentielle de la phrase) qui nous amèneront à reformuler en partie cette contrainte. D'où cette vérification, qui nous permet de cerner très précisément les faits qui sont prévus de ceux qui ne le sont pas.

Soit alors la structure hypothétique suivante, qui reprend la structure (5) :



En (44), les places argumentales qui nous intéressent sont indicés 1, 2, 3. L'argument de rang 1 est dans la place argumentale sujet. Dans cette place, SN_1 emplit toute la place argumentale ; SN'_1 est un argument

enchâssé dans cette place, par exemple dans une relative. On oppose ainsi (45a) à (45b) :

- (45)a $\left\{ \begin{array}{l} \text{Paul (= SN}_1 \text{)} \\ \text{b La secrétaire qui travaille pour Paul (= SN}'_1 \text{)} \end{array} \right\} \text{SV}$

On opérera de même sur les arguments de rang 2, rang qui correspond à la place argumentale de l'objet direct, et sur les arguments de rang 3 correspondant à la place argumentale d'un complément prépositionnel du verbe. Les SN' seront toujours enchâssés dans les places argumentales et les SN empliront l'ensemble de la place. Remarquons que la contrainte sur la coréférence est aveugle au type d'enchâssement des SN car la définition de la c-commande vise les noeuds à ramifications multiples indépendamment de l'étiquette qu'ils portent : relatives, complétives, etc. Pour l'instant nos exemples ne comporteront que des relatives, les complétives posant des problèmes que nous aborderont dès le chapitre IV.

Il n'est pas question cependant de tester par une phrase toutes les combinaisons structurelles permises par (44) ; la vérification se révélerait vite fastidieuse étant donné le nombre de combinaisons. Un calcul rapide permet de donner un ordre de grandeur : chaque syntagme SN et SN' peut être soit pronominal, soit plein, de sorte qu'il y a 64 combinaisons structurelles possibles. Si l'on ne s'en tient qu'aux structures n'ayant qu'un pronominal (comme en (46))

(46)a Jeanne rencontrera Marie chez elle

b La femme qui voyagera avec elle rencontrera Rose chez Jeanne
nous avons tout de même 24 combinaisons. En considérant que le pronom peut être en relation avec l'un ou l'autre des deux syntagmes pleins de la phrase, ou encore qu'il peut avoir un antécédent extra-phrastique, il

enchâssé dans cette place, par exemple dans une relative. On oppose ainsi (45a) à (45b) :

- (45)a $\left\{ \begin{array}{l} \text{Paul (= SN}_1 \text{)} \\ \text{b } \left\{ \begin{array}{l} \text{La secrétaire qui travaille pour Paul (= SN}'_1 \text{)} \end{array} \right\} \text{SV} \end{array} \right\}$

On opérera de même sur les arguments de rang 2, rang qui correspond à la place argumentale de l'objet direct, et sur les arguments de rang 3 correspondant à la place argumentale d'un complément prépositionnel du verbe. Les SN' seront toujours enchâssés dans les places argumentales et les SN empliront l'ensemble de la place. Remarquons que la contrainte sur la coréférence est aveugle au type d'enchâssement des SN car la définition de la c-commande vise les noeuds à ramifications multiples indépendamment de l'étiquette qu'ils portent : relatives , complétives, etc. Pour l'instant nos exemples ne comporteront que des relatives, les complétives posant des problèmes que nous aborderont dès le chapitre IV.

Il n'est pas question cependant de tester par une phrase toutes les combinaisons structurelles permises par (44) ; la vérification se révélerait vite fastidieuse étant donné le nombre de combinaisons. Un calcul rapide permet de donner un ordre de grandeur : chaque syntagme SN et SN' peut être soit pronominal, soit plein, de sorte qu'il y a 64 combinaisons structurelles possibles. Si l'on ne s'en tient qu'aux structures n'ayant qu'un pronominal (comme en (46))

(46)a Jeanne rencontrera Marie chez elle

b La femme qui voyagera avec elle rencontrera Rose chez Jeanne
nous avons tout de même 24 combinaisons. En considérant que le pronom peut être en relation avec l'un ou l'autre des deux syntagmes pleins de la phrase, ou encore qu'il peut avoir un antécédent extra-phrastique, il

nous faudrait tester l'acceptabilité de 72 phrases. Nous pouvons éviter ceci en analysant ce que prédit exactement (41).

La contrainte (41) prédit les faits suivants :

(i) Si SN_1 est *pronominal*, toute interprétation coréférentielle avec l'un des quelconques syntagmes indicés 2 ou 3 est impossible, car dans ce cas un pronom est tête du domaine syntaxique dans lequel est inclus le syntagme plein. [cf. (43b)] :

(47)a * Elle rencontrera *Rose* chez *Marie* (Elle = SN_1 ; Rose = SN_2)

b * Elle rencontrera *Rose* chez la secrétaire que *Marie* emploie
(Elle = SN_1 ; Marie = SN'_3)

(ii) Si SN'_1 est *pronominal*, toutes les interprétations coréférentielles avec l'un ou l'autre des syntagmes indicés 2 ou 3 sont possibles, les syntagmes étant alors dans des domaines disjoints [cf. (43a)] :

(48)a La fille qui voyagera avec *elle* rencontrera *Rose* chez *Marie*
(elle = SN'_1 ; Marie = SN_3)

b La fille qui travaille avec *elle* déteste la femme qui habite
chez *Marie* (elle = SN'_1 ; Marie = SN'_2)

(iii) Si SN_2 est *pronominal*, il ne pourra être mis en relation coréférentielle avec tout SN indicé 3 : SN_2 sera toujours tête du domaine syntaxique incluant un SN indicé 3 [cf. (43b)] :

(49)a * Jeanne *la* rencontrera chez *Marie* (*la* = SN_2 ; Marie = SN_3)

b * Jeanne *la* rencontrera chez la fille qui habite chez *Marie*
(*la* = SN_2 ; Marie = SN'_3)

(iv) Si SN'_2 est *pronominal*, toute relation coréférentielle avec un SN indicé 1 ou 3 est possible : soit les deux *nominiaux* seront toujours dans des domaines disjoints [cf. (43a)], soit un SN plein sera tête des domaines :

(50)a *Jeanne* rencontrera la fille qui travaille avec *elle* chez Rose
 (elle = SN'₂ ; Jeanne = SN'₁)

b Jeanne rencontrera la fille qui travaille avec *elle* chez *Rose*
 (elle = SN'₂ ; Rose = SN₃)

(v) Si les syntagmes indicés 3 sont *pronominaux*, toute relation coréférentielle avec l'un des syntagmes indicés 2 ou 1 sera possible : les syntagmes seront soit dans des domaines disjoints, soit un SN plein sera tête du domaine [cf. (43)] :

(51)a *Jeanne* rencontrera Rose chez *elle* (elle = SN₃ ; Jeanne = SN'₁)

b Jeanne rencontrera *Rose* chez la fille qui habite chez *elle*
 (elle = SN'₃ ; Rose = SN₂)

c La fille qui voyagera avec *Jeanne* rencontrera Rose chez la secrétaire qu'*elle* emploie (elle = SN'₃ ; Jeanne = SN'₁)

(vi) (41) prédit que si SN₂ est *pronominal* il peut être en relation coréférentielle avec SN'₁ plein [cf. (43b)]. Or cette prédiction est mauvaise ; toutes les phrases potentielles sont inacceptables :

(52) * *Jeanne la* rencontrera chez Rose (la = SN₂ ; Jeanne = SN'₁)
 SN₂ *pronominal* ne peut être mis en relation coréférentielle avec un syntagme de la position argumentale sujet que si ce syntagme est enchâssé (SN'₁) :

(53) La fille qui habite chez *Jeanne* doit *la* rencontrer chez Rose
 (la = SN₂ ; Jeanne = SN'₁)

4.4. Les contextes réflexifs ¹⁸

Reinhart elle-même relève la mauvaise prédiction faite par la contrainte interprétative sur la coréférence entre deux SN définis ¹⁹.

Elle résout le problème en reprenant la tradition linguistique en grammaire générative concernant le traitement de l'Anaphore.

Dès les débuts de la grammaire générative, les études sur la pronominalisation ont fait ressortir la distribution complémentaire qui existait entre les réflexifs (*se*) ²⁰ et les pronominaux (*le, lui...*) :

(54) *Jeanne se / *la méprise*

(55) *Jeanne se / *lui parle*

(56) *Jeanne croit que Marie { *se / la } méprise*
*{ *se / lui } parle*

(57) [ang.]
*Jane washes herself / *her*

A ce fait, s'en combine un autre, à savoir que la relation unissant le réflexif à l'antécédent est *obligatoire*, alors qu'elle est *optionnelle* pour le pronominal. Les réflexifs seront alors régis par une contrainte particulière.

Reinhart reprend à Chomsky la définition de l'espace structural où vont s'organiser les contraintes sur le réflexif ainsi que l'énoncé de la contrainte unissant réflexif et antécédent - tout en l'adaptant à son propre cadre théorique.

Dans le cadre de la théorie du gouvernement et du liage (1982) ²¹ Chomsky définit principalement trois catégories nominales ²² : les anaphores, les pronominaux, et les expressions R (expressions référentielles). A ces trois catégories nominales correspondent trois principes régissant les liens qu'elles entretiennent avec un antécédent potentiel. Ce sont les principes de liage.

(58) Les Principes de liage

Principe A : *une anaphore est liée dans sa catégorie gouvernante*

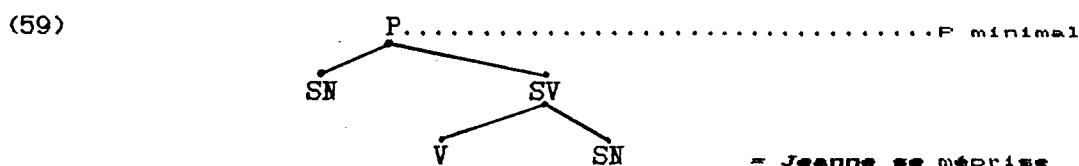
Principe B : *un pronominal est libre dans sa catégorie gouvernante*

Principe C : *une expression R est libre*

Rapidement ²³, il faut entendre par *catégorie gouvernante de α* le *P* (ou *SN*) minimal contenant α et le *gouverneur de α* ; le *gouverneur* est le noeud qui assigne un Cas (structural). Ces noeuds sont en l'occurrence *N*, *V*, *P* et *INFL* ²⁴ ; *libre* enfin est équivalent à *non lié par un antécédent*.

Le réflexif étant une Anaphore, il sera régi par le Principe A de la théorie du liage : il devra donc être lié dans sa catégorie gouvernante.

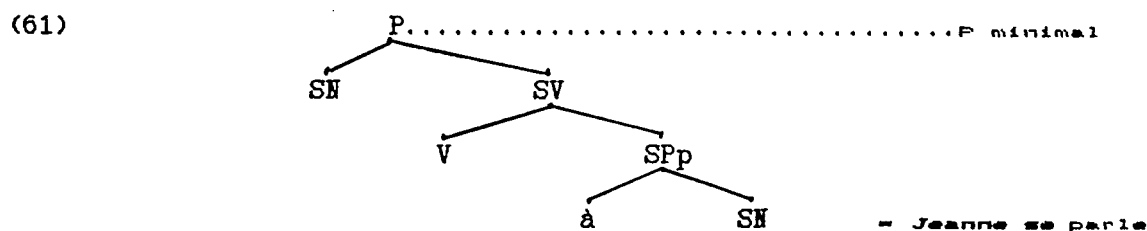
En ce qui nous concerne, et avec les structures simplifiées que nous avons adoptées (suivant en ceci la démarche de Reinhart) la catégorie gouvernante (ou domaine minimal) dans lequel le réflexif sera lié sera représentée par les structures suivantes :



En français, le réflexif peut être accusatif comme en (59) mais aussi datif comme en (60) :

(60) *Jeanne se parle*

Il faut alors concevoir pour le français, en restant logique avec le système de Reinhart que (61) est aussi une structure réflexive : ²⁵



Ces structures n'ont qu'un seul noeud P ; nous pouvons pour simplifier considérer ceci comme une définition "impressionniste" de *P minimal*, autrement dit comme une définition du contexte réflexif.

Ces définitions permettent d'expliquer les acceptabilités des phrases (2) que nous reprenons en partie en (62) :

(62) [P₁ Paul demande à Jean qu'[P₂ il s'habille]]

Le P minimal du réflexif est P₂ : se doit être lié à son antécédent dans ce domaine, d'où sa relation obligatoire avec *il*. Autre exemple. Soit :

(61)a * [P *Jeanne la* rencontrera chez Marie]

b [P₁ *Jeanne* rencontrera la fille qui [P₂ t voyagera avec *elle* chez Marie]]

La en (61a) est dans un contexte réflexif, d'où l'inacceptabilité de la phrase. En (62b) en revanche, *elle* peut être liée au sujet *Jeanne*.

Reinhart va donc adjoindre à la contrainte interprétative sur la coréférence la contrainte supplémentaire suivante :

(62) Dans un contexte réflexif, (41) ne s'applique pas

Il est clair que dans ce cas interviennent les contraintes sur le réflexif décrites immédiatement mais que Reinhart va reformuler.

5. ANAPHORE LIÉE ET SN Q

5.1. Les faits

Dans la section 3 de ce présent chapitre nous avons montré que, les relations anaphoriques qu'entretiennent les SN définis et les SN Q avec un antécédent s'organisaient dans des domaines syntaxiques similaires ou différents selon la hiérarchie respective des différents nominaux. Nous résumons les principaux cas de figure que Reinhart propose dans les

paradigmes suivants et en comparant systématiquement le comportement des SN définis et des SN Q :

(1) SN_2 est dans le domaine de SN_1 [schéma de (63) et (65)]

(63) les nominaux sont *définis*

- a *Paul* croit qu'*il* va gagner
- b * *Il* croit que *Paul* va gagner

(64)a Jeanne rencontre *Rose* chez *elle*

- b * Jeanne *la* rencontre chez *Rose*

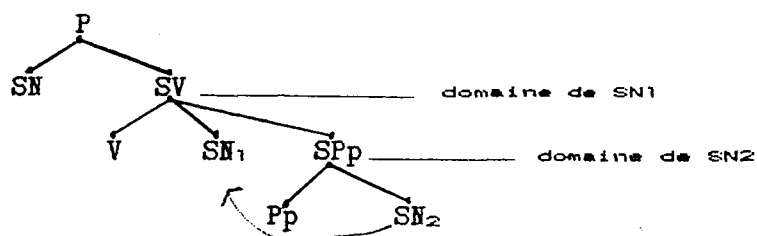
(65) les nominaux sont des SN Q

- a *Chacun des candidats* croit qu'*il* va gagner
- b * *il* croit que *chacun des candidats* va gagner

(66)a Jeanne rencontrera *chacun des candidats* chez lui

- b * Jeanne *le* rencontrera chez *chacun des candidats*

[schéma de (64) et (66)]



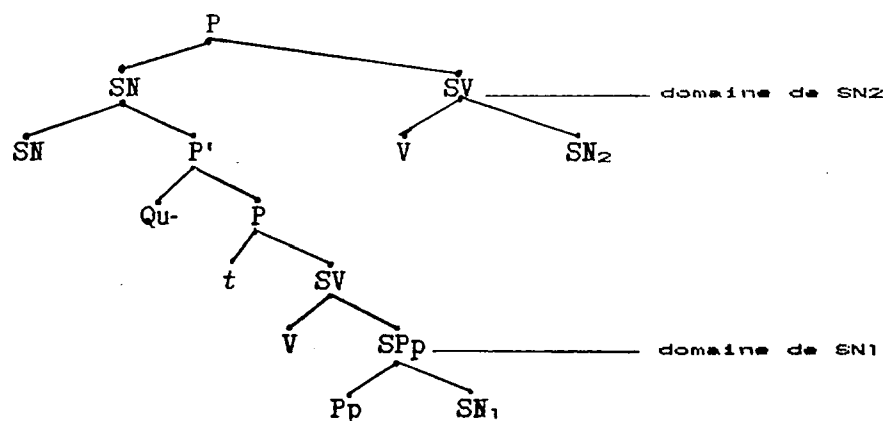
Dans les schémas, que nous donnons pour repérer plus facilement les domaines structuraux, les flèches comme précédemment, indiquent les hiérarchies entre les SN.

(11) SN_1 et SN_2 sont dans des domaines disjoints

(67) les nominaux sont *définis*

- a La secrétaire qui travaille pour *Paul* le déteste
- b La secrétaire qui travaille pour *lui* déteste *Paul*

[schéma structural de (67) et (68)] :



(68) les nominaux sont des *SN Q* ²⁶

- a * La secrétaire qui travaille pour *chacun des candidats* le hait
- b * La secrétaire qui travaille pour *lui* hait *chacun des candidats*

5.2. La contrainte sur l'Anaphore liée au *SN Q*

On constate immédiatement que lorsque les nominaux sont définis ou *SNQ*, l'anaphorisation est toujours possible par un pronominal, si le pronominal est dans un domaine syntaxique inclus dans le domaine du *SN* plein. *SN* définis et *SN Q* ont des comportements différents lorsque les deux nominaux sont dans des domaines disjoints : il est impossible dans ce cas d'avoir "l'interprétation-parcours" du pronominal. D'où l'énoncé de la contrainte interprétative sur les *SN Q* :

- (69) Les *SN Q* ne peuvent avoir de relations anaphoriques qu'avec un pronom inclus dans leur domaine syntaxique.

5.3. La variable : expression *R* ou *SN Q* ?

Nous sommes obligée de donner la formulation exacte de Reinhart, car elle pose un problème terminologique, bien qu'ensuite nous nous en tiendrons à la formulation (69) : [Reinhart (1983) p. 112] :

(70) Quantified NPs and Wh-traces can have anaphoric relations only with pronouns in their c-command syntactic domain.

La différence de formulation réside dans le fait que Reinhart intègre les traces de Qu- aux SN Q, et ceci pour la simple raison qu'elles ont même comportement face aux contraintes interprétatives. Reinhart le montre par les exemples (71), (72) entre autres : [p. 114 *op.cité*]

- (71)a * Who does the secretary who works for *him* despise *t*
 " Qui la secrétaire qui travaille pour lui méprise *t*"
 b * The secretary who works for *him* despises ~~someone~~
 " La secrétaire qui travaille pour lui méprise quelqu'un"
 (72)a * Who did *he* say *t* was brave
 " Qui disait-il était courageux"
 b * *He* said ~~someone~~ was brave
 " Il disait (que) quelqu'un était courageux"

Dans ces phrases, la trace de Qu- [*t*] - qui n'est pas un pronom - est telle qu'un non-pronom (*t*) est dans le domaine d'un pronom [en (72)], ou bien est dans un domaine disjoint du pronom [en (71)]. Dans ces deux cas aucune relation anaphorique ne peut s'établir entre *t* et le pronom. En revanche il peut s'en établir une en (73) :

- (73)a Who *t* insisted that those who like *him* are crazy
 " Qui [_D _{NP} *t* a insisté (sur le fait) que ceux qui [_D _{NP} *him* l'aiment étaient idiots]]"
 a Who did you accuse *t* of killing *his* mother
 b " Qui [_D _{NP} *t* accusez-vous *t* d'[[_D _{NP} *sa* avoir tué sa mère]]]"

En (73) le non-pronom (*t*) est tête du domaine dans lequel est inclus le pronom. Les rapports entre la trace et le pronom semblent donc bien régis par la même contrainte que celle des SN Q. Mais par rapport à la

théorie chomskyenne, ceci mérite une digression terminologique. Pour Chomsky les variables (traces de *Qu*- entre autres) sont assimilées à des expressions R (référentielles) (cf. note 22). Reinhart, mettant dans une même classe SN Q et trace de *Qu*- n'en fait pas des expressions référentielles puisque les SN définis sont régis par une autre contrainte.

Reinhart, reprend l'idée développée généralement, que dans une séquence donnée, la trace est liée au pronom potentiel plutôt qu'au syntagme *Qu*- lui-même [la trace est dans *P*, le syntagme *Qu*- hors de *P*]. D'après ce que nous venons de voir, il s'ensuit que SN Q et trace de *Qu*- seront dans la même classe. En partant de la même idée, Chomsky arrive à une autre classification. Le plus simple à notre avis est de reproduire ce court passage de Chomsky (1982b) ²⁶ :

(74) "Du principe C résulte par exemple l'inacceptabilité de (18) :

(18)a * He_i thinks John_i likes Bill

"il pense (que) John aime Bill"

b * Who_i does he_i t_i likes Bill

"qui il pense (que) t aime Bill"

Nous interprétons la coïndiciation de (18a) comme indiquant une coréférence voulue (...). L'exemple (18b) est un cas maintenant familier d'Effet de référence croisée fort (*ang.* strong cross-over) ; il ne peut y avoir l'interprétation "pour quelle personne *x*, *x* pense que *x* aime Bill" comme l'exigerait la coïndiciation. La variable *t_i* en (18b) fonctionne comme *John* en (18a) par rapport à la théorie du Liage". ²⁷

Les principes de liage de Chomsky sont des principes de A-liage. Cette terminologie recouvre simplement le fait que les principes A, B, C lient des arguments au sein de la phrase (i.e. à l'intérieur du noeud

P). Le complémenteur étant sous P', *Qu-* ou *who* sont dans une position *non argumentale* et ne sont pas en tant que tels pris en compte par ces principes de liage. Seule la trace, qui elle est dans une position argumentale sera régie par l'un des principes. Or effectivement elle se comporte alors comme une expression référentielle. D'où l'assimilation des variables à la classe des expressions R car la trace du quantifieur, bien que liée à celui-ci est libre dans son domaine. *Liée* ici n'est pas le terme technique : *t* ne pourra être identifié à une entité du monde que par sa relation avec *Qu-*. De la même façon la trace d'un SN Q sera intégrée dans la classe des expressions R. Rappelons ²⁸ qu'un syntagme indéfini est assimilée à une expression quantifiée, déplacée au niveau de la forme logique par une règle Montée-du-quantifieur, hors du noeud P et laissant une trace dans la place préalablement occupée par ce syntagme. Cette trace est *une variable liée* (au sens non technique) au syntagme quantifié mais est théoriquement une expression R. ²⁹

Reinhart reprend le terme de *variable liée* (ou *anaphore liée*) dans ce contexte uniquement : il renvoie au pronom ou à la trace de *Qu-* mais non à une éventuelle trace de SN Q puisque les opérations interprétatives lisent les structures superficielles. Un SN Q reste dans sa place argumentale.

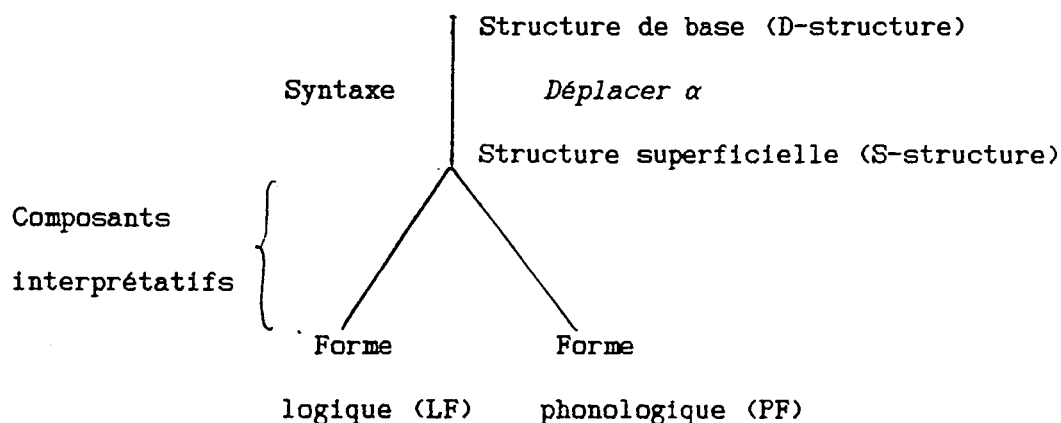
Nous n'avons pas mis dans la traduction française de la contrainte interprétative sur les SN Q (69) les traces de *Qu-* car nous n'allons pas étudier ces contextes. Ils semblent poser des problèmes faisant l'objet d'un autre travail.

Dernier point terminologique : le pronom en tant qu'anaphore liée, est-ce selon nos conventions une Anaphore ? De fait il ne peut y avoir d'ambiguïté : le pronom lorsqu'il a une "interprétation-parcours" est

une Anaphore. Dans ce type d'interprétation, il n'a pas d'autonomie référentielle ; le lien avec l'antécédent est alors obligatoire ; et ce lien s'inscrit dans des limites syntaxiques strictes définies par (69). Or la classe des Anaphores est traditionnellement limitée en grammaire générative au réfléchi *se* et aux réciproques *l'un l'autre etc.* Nous serons amenée dans les chapitres suivants à reprendre cette classe.

NOTES DU CHAPITRE III

1. Jacqueline Guéron a utilisé en partie le cadre théorique de Reinhart dans sa thèse. Pour une présentation des étapes antérieures de la théorie de Reinhart voir Guéron (1977), (1979).
2. Le verbe ne sous-catégorise pas le sujet, mais peut lui imposer des restrictions de sélection . Voir note 29 du chapitre II.
3. Eléments de bibliographie sur la *pronominalisation en grammaire générative* : Fauconnier (1974) pour une histoire de la pronominalisation ; Lees et Klima (1963) ; Ross (1967), (1969) ; Lakoff (1968) ; Dougherty (1969) ; Langacker (1969) ; Wasow (1972) ; Chomsky (1973), (1982) ; Lasnik (1976) ; Reinhart (1976) ; Bolinger (1977) ; Williams (1977); Guéron (1977) .
4. Reinhart accepte un modèle théorique tel qu'il est présenté en partie dans Chomsky (1980, 1982). Les différents composants de ce modèle s'articule ainsi :



La structure profonde reflète les contraintes de sous-catégorisation des constituants de la phrase. Elles seront représentées à tous les niveaux syntaxiques en vertu du *Principe de projection* ;

La structure superficielle donne la représentation structurale des phrases après déplacement de certains de ses constituants par la règle *Déplacer α* ;

La forme logique est un des composants interprétatifs où sont représentées les propriétés sémantico-logiques de la phrase.

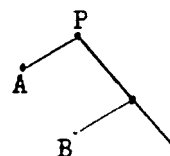
5. Langacker (1969) avait proposé un concept de *commande*. La critique de ce concept a conduit Reinhart (1976) à définir un concept de *c-command* (*constituant-commande*). Nous rappelons ici quelques éléments de cette discussion.

La tradition grammaticale avait mis en lumière la relation d'ordre qui unissait le pronom et son antécédent : l'antécédent précède. Il est clair que cette seule contrainte souffre de quantité de contre-exemples. La contrainte d'ordre - *précéder* - a été modulée par une contrainte structurale - *commander* - qui prend en compte la hiérarchie respective du pronom et de l'antécédent. La commande dit ceci :

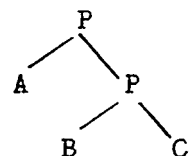
Un noeud A *commande* un noeud B

A ne dominant pas B et B ne dominant pas A, si le premier noeud

P (phrase) qui domine A domine aussi B.



A commande B



A commande B

B commande A B ne com. pas A

Cette notion de *commande* revient en quelque sorte à isoler des flots phrastiques et à les hiérarchiser entre eux. La combinaison des deux

critères, (i) *précéder*, (ii) *commander*, rend compte de l'acceptabilité du paradigme suivant :

le pronom précède commande	accepta.	exemples
+ +	*	<i>Il</i> croit que <i>Paul</i> est malade
+ -	OK.	Vu qu' <i>il</i> est malade, <i>Paul</i> dort
- +	OK	Vu que <i>Paul</i> est malade, <i>il</i> dort
- -	OK	<i>Paul</i> croit qu' <i>il</i> est malade

Dans ce paradigme, un seul cas de relation impossible entre le pronom et l'antécédent. Pour le décrire Langacker (1968) a formulé une restriction "négative" : un pronom ne peut à la fois précéder et commander son antécédent. Ross (1964), parallèlement (car malgré les dates de parution données, les recherches en ce domaine furent concomitantes) distingue deux pronominalisations:

(a) la pronominalisation avant (ou à droite) non contrainte [cf. les phrases 3 et 4 du tableau] ; (b) la pronominalisation arrière (ou à gauche), elle contrainte. Le pronom ne doit pas commander l'antécédent. Pour cela Ross a été conduit à étudier le type de complément phrastique permettant la pronominalisation arrière.

Reinhart (1976) part du contre-exemple suivant :

* Près de *Paul*, *il* voit un serpent

Dans cette phrase, le pronom commande l'antécédent mais ne le précède pas. Selon le troisième cas de figure du tableau, la coréférence devrait être possible ; or elle ne l'est pas. A partir de là, Reinhart va élaborer une critique visant à éliminer la

contrainte *précéder*, et à remplacer la notion de *commande* par celle de *c-commande*.

6. Chomsky (1982) utilise la notion de *c-command* telle que Reinhart l'a élaborée. Néanmoins, dans les discussions menées dans le cadre théorique de la théorie du gouvernement et du liage, d'autres définitions ont pu être données, par exemple celle de Y. Aoun et D. Sportiche (1981) : " α *c-command* β iff β appears in every maximal projection that contains α ".

7. (Ang.) [Reinhart (1983) p. 18] : "Node A *c(constituent)-commands* node B iff the branching node most immediately dominating A also dominates B". Définition complète de la *c-command* (*op.cité* p. 23) : " α_1 *c(constituent)-commande* node B iff the branching node α_1 most immediately dominating A either dominates B or is immediately dominated by a node α_2 which dominates B, and α_2 is the same category type as α_1 ".

8. Éléments de bibliographie : les trois grammaires que nous avons vues chapitre I, mais aussi Gross (1967) (1968) (1969) ; Pinchon (1972) ; Ruwet (1972) ; Kayne (1977) ; Milner (1978) (et plus particulièrement les chapitres 1,2,3) ; Couquaux (1979) ; Gaatone (1980).

9. [$\emptyset$] marque la place du spécifieur. En anaphorise une séquence de X, quelle que soit la fonction de cette séquence (à l'inverse de *le* lié à la fonction objet direct [cf. Gross (1969)]). Soit :
 (i) a Paul a bien profité *des vacances* →

- b *De quoi* Paul a-t-il bien profité ?
- c Paul *en* a bien profité, *des vacances*

(ii)a Paul a acheté *des petits pois* →

- b *Qu'est-ce que* Paul a acheté ?
- c Paul *en* acheté, *des petits pois*

La séquence *des vacances* répondant à une question de type *de quoi* est un complément indirect en *de*, alors que *des petits pois* répondant à la question *qu'est-ce que* est un complément d'objet direct. Pour régulariser l'ensemble des phénomènes ainsi que le corpus (16)-(20), la forme d'une séquence *Det_{IND} N* sera *Det_{IND} de (le) N*. [Ceci est la forme que propose explicitement Milner (1978), p. 30 et sv.]. *N*, tête du syntagme détermine les accords de genre et nombre. Tous les éléments à la gauche de *de* seront dans le spécifieur du syntagme. [Pour le détail des règles qui permettent de passer de la forme de base aux différentes formes superficielles voir Milner (1978)].

10. Diverses études ont tenté de dégager quelques différences de comportement syntaxique qui permettraient d'opposer formellement syntagmes indéfinis spécifiques *versus* non-spécifiques. Parmi ces critères, il y a la pronominalisation du syntagme indéfini spécifique par *le*. Dans le même ordre d'idées, on peut constater que la lecture non-spécifique d'un syntagme indéfini comprenant une relative demande à ce que celle-ci soit au subjonctif, alors qu'une lecture spécifique exige l'indicatif :
- (i) Je veux épouser un suédois qui aille à la pêche au saumon
versus

- (11) Je veux épouser un suédois qui va à la pêche au saumon
 Mais voir la discussion de Galmiche (1983) à ce propos.
 Éléments de bibliographie sur ces problèmes : Bierwisch (1970) ;
 Karttunen (1968) ; Peterson (1976) ; Dahl (1970) ; Rivero (1975) ;
 Rojas (1977) ; Fodor (1976) ; Ioup (1977) ; sans compter Kleiber
 (1981) auquel nous nous référons principalement p. 149 et sv. et
 l'article critique de Galmiche (1983).
11. "Interprétation-parcours" : le terme est repris de Milner (1986),
 séminaire de logique sur l'anaphore liée.
12. Aux variantes lexicales près, ce paradigme introduit toujours les
 écrits sur la coréférence en grammaire générative.
13. *t* représente la trace du déplacement de *Qu*- sous *P'*. Bien que cela
 n'intervienne pas pour l'instant, nous reprenons dans cette pré-
 sentation les configurations structurales de Reinhart.
14. [ang. Reinhart (1983) p. 31] : " A given NP must be interpreted as
 non-coreferential with any non-pronoun in its c-command domain."
15. La définition du *domaine* diffère chez Lasnik, qui fait intervenir
 outre la notion de *c-commande*, la notion de *précède*. Pour une
 discussion détaillée que cette différence implique voir Reinhart
 (1983) chapitre 2 *passim*. Les problèmes soulevés par cette
 différence ne concernent pas les problèmes que nous voulons aborder.
 Nous adoptons donc la définition de Reinhart.

16. [ang. Reinhart (1983) p. 30] : "A pronoun must be interpreted as non-coreferential with any non-pronoun NP in its domain."

17. Exemple inspiré de Zribi-Hertz (1986) chapitre II.

18. Nous reprenons le terme *réflexif* de la terminologie mathématique : on dit qu'une opération dans D est *réflexive* si quel que soit x appartenant à D, x est en relation avec x. Anne Zribi-Hertz a utilisé le terme de *réflexif* mais qu'elle a reprise de la terminologie linguistique anglo-saxonne et qu'elle oppose à *réfléchi*. Les constructions réflexives contiennent un clitique obligatoirement lié au sujet. (p.144).

19. Voir Reinhart (1983) p.131 et sv.

20. Par analogie avec la terminologie *contexte réflexif*, nous appellerons *réflexif* les clitiques dont les relations s'organisent dans les contextes réflexifs.

21. La première version de cette théorie est donnée dans *On Binding* (1978) dont la publication date de (1980). Cette théorie est reprise et modifiée dans Chomsky (1982a,b).

22. Dans la *typologie des catégories nominales* [Chomsky (1982b) ch. 5], quatre catégories nominales, qu'elles soient vides ou non, sont définies par les traits [$\pm$ pronominal] et [$\pm$ anaphorique] :

[+pronominal][-anaphorique] : *pro*, les pronoms (*il*)

[-pronominal][-anaphorique] : les *variables*, les expressions R (*Léa*)

[+pronominal][+anaphorique] : *PRO*

[-pronominal][+anaphorique] : *trace de SN*, les Anaphores (*se*, *l'un*
l'autre)

Les catégories nominales en italique gras représentent les différents types de catégories vides.

Exemples :

pro : *pro parla* [(ital.) "il parle"]

les *variables* (trace de *Qu*) : [_P *Qu_i* [_P *t_i* vient]] "Qui vient ?"

PRO : *Il est impossible de [PRO partir]* (ici *PRO* arbitraire)

Jean_i veut [*PRO_i* partir] (ici *PRO* lié)

trace de SN : *Jean_i* est forcé de [*t_i* de gagner]

Cette typologie - comprenant *pro* -n'apparaît vraiment que dans Chomsky (1982b).

23. Ces définitions sont des définitions "impressionnistes". Entrer dans le détail demanderait de longues digressions qui ne nous sont pas nécessaires puisque nous travaillons dans le cadre de la théorie de Reinhart.

24. *INFL* : consituant *inflexion* comprenant *AGR* (agreement) :

$P \rightarrow SN \text{ INFL } SV$ -

Dans le cadre de la théorie chomskyenne, *INFL* gouverne le sujet.

25. Nous renvoyons au chapitre VI-VII pour la discussion détaillée de ce contexte réflexif précis et une redéfinition pour le français des contextes réflexifs .
26. L'acceptabilité de ces phrases sera remise en question, chapitre V.
27. Il y aurait une façon plus théorique de rendre compte de cette classification. En particulier, on pourrait montrer que *variable* et *expression R* réagissent identiquement aux contraintes d'Opacité, à savoir la Contrainte du Sujet Spécifié et la Contrainte des phrases à temps fini. La Contrainte du Sujet Spécifié stipule ceci :
- Dans une structure (I) : ... X ... (α ... Z ... WYU) où α est un domaine de liage, et Z le "sujet spécifié" (*spécifié* est équivalent à *non contrôlé* ou qui n'anaphorise pas X) alors, aucune règle ne peut concerner X et Y. Quant à la Contrainte des phrases à temps fini, elle stipule qu'aucune règle ne peut concerner X et Y dans la structure (I), si α est une phrase à temps fini.
- Voir par exemple Rouveret (1987) pour une justification des catégories nominales (vides ou pleines) avec des arguments internes à la théorie chomskyenne.
28. cf. par exemple May (1977). Nous avons évoqué cette règle au chapitre II. Soit par exemple :
- (a) *chacun des directeurs pensent partir*
- La structure superficielle de (a) est donnée de façon simplifiée en
- (b) *chacun des directeurs_i pensent [_F PRO_i partir]*
- En forme logique (b) aura la forme (c) :

(c) pour chaque x_i , x un directeur, [$\vdash x_i$ pense [PRO_i partir]]

PRO, forme pronominale abstraite est *lié* au sujet de la phrase matrice, lequel est *une variable*, elle-même reliée au quantificateur, lequel a été *monté* hors du noeud P. *PRO* aura par là-même l'interprétation d'une variable liée.

29. Nous pensons alors que le terme d'expression R n'est plus qu'une étiquette ; l'allusion au fait que ce sont des expressions *référentielles* est perdue.

CHAPITRE IV

COREFERENCE DANS LES PHRASES A SUJET PROPOSITIONNEL

OU

VARIATIONS SUR LA NOTION DE POSITION REFERENTIELLE

1. COREFERENCE ET PHRASES A SUJET PROPOSITIONNEL

Les phrases à sujet propositionnel ne font pas et ne sont pas des exceptions dans les analyses de Reinhart. Pourtant les explications données à propos de (1) ne nous semblent pas satisfaisantes et posent à notre avis des problèmes dont les incidences théoriques ne sont pas à minimiser :

(1) a That *Rosa* has failed (should have) bothered *her*

 " Que Rosa ait flanché doit l'avoir ennuyée"

 b * It (should have) bothered *her* that *Rosa* has failed

 " Il doit l'avoir ennuyée que Rosa ait flanché"

Soit pour l'instant les faits tels qu'ils sont présentés.

1.1. Les explications de Reinhart. Application au français

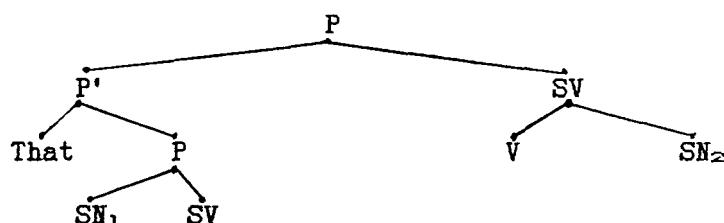
Reinhart intègre d'office un modal (*should*) en (1a) car dit-elle en note 1, celui-ci est nécessaire pour éviter un conflit de point de vue qui rendrait la phrase inacceptable. Alors l'acceptabilité de (1a) et l'inacceptabilité de (1b) sont prévues par la contrainte interprétative sur la coréférence entre deux nominaux définis que nous rappelons ici :

(2)a Un SN quelconque doit être interprété comme non coréférentiel d'un SN non pronominal dans son domaine

b (2a) ne s'applique pas dans les contextes réflexifs

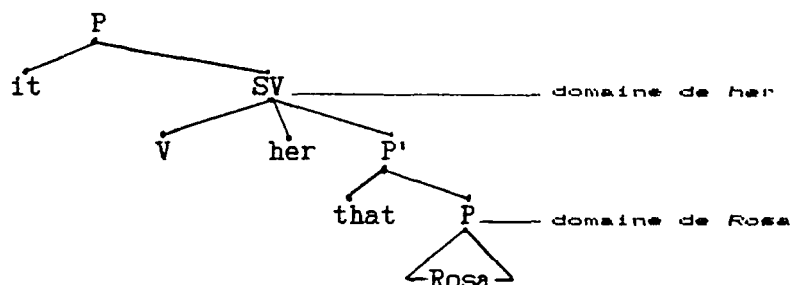
En effet en (1a), dont le schéma structural est donné en (3), les deux nominaux sont dans des domaines syntaxiques disjoints, et la coréférence doit pouvoir s'établir librement.

(3)



Quant à (1b) le pronom *her* est tête du domaine dans lequel est inclus le nominal plein et la coréférence est bloquée. En effet (1b) est dérivée de (1a) par une règle qui déplace l'argument phrastique à la droite du verbe et qui le raccroche au SV ≈ [cf. (4)]. Nous avons donc une configuration structurale où la coréférence est exclue :

(4)



En première analyse, ces explications peuvent s'appliquer strictement au français :

(1) L'insertion d'un modal est nécessaire pour qu'il y ait coréférence :

(5) a * Que *Rosa* flanche l'ennuie

b Que *Rosa* ait flanché doit l'avoir ennuyée

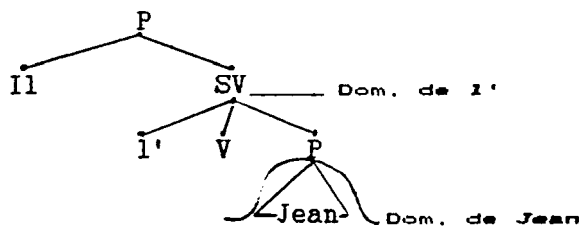
(11) L'équivalent français de (1b) pose quelques problèmes. Certains locuteurs acceptent très difficilement voire rejettent complètement les phrases impersonnelles dans lesquelles l'argument phrastique extraposé co-occure avec un objet direct. Dans notre idiolecte une phrase telle que (6) est acceptable bien qu'on puisse la qualifier de littéraire ou de vieillie :

(6) Il a beaucoup amusé Paul que Jean fasse la cour à Rose

Dans l'hypothèse où ce type de phrase est accepté, alors il ne peut y avoir coréférence entre un pronominal objet direct et un SN plein de la complétive, et pour les mêmes raisons que précédemment : le clitique serait tête du domaine qui inclus celui du nominal plein. Il est clair que nous faisons aussi l'hypothèse que le clitique est accroché au SV après son déplacement à la gauche du verbe ³ :

(7) * Il l'a beaucoup amusé que Jean fasse la cour à Rose

schéma de (7) :



Ces explications nous pourrions les accepter. Par ailleurs, ce sont celles qui sont communément admises. Pourtant, nous sommes gênée par un certain nombre de points. Ces explications reposent sur un postulat qui est le suivant : les structures (dans le cadre de Reinhart, les struc-

tures superficielles) sont toutes puissantes. Puisque une configuration structurale permet la coréférence entre deux nominaux définis, alors elle doit pouvoir s'établir. Qu'elle ne s'établisse pas d'office mais par l'adjonction d'items lexicaux (ici par l'adjonction d'un modal) est une procédure non grammaticale dont on n'a pas à rendre compte. Or il nous semble premièrement qu'il est possible de lire les faits autrement et en particulier d'accepter que (8) soit inacceptable.

(8) a * Que *Paul* vienne *l'amuse*

b * Qu' *il* vienne amuse *Paul*

Deuxièmement, il nous paraît indispensable de nous interroger sur le bien-fondé des ajouts lexicaux. Une des critiques classiques et majeures des non générativistes à l'égard des analyses transformationnelles vise bien cette attitude, à savoir forcer les faits pour confirmer les hypothèses et rejeter l'inexpliqué dans le non grammatical. Pourtant que fait-on en rajoutant du matériel lexical ? Quelles en sont les incidences sur la théorie ? Y-at-il vraiment incidence ? Nous n'avons pas la prétention de répondre à toutes ces questions, mais nous pouvons apporter des éléments de réponses en examinant de près l'adjonction de modaux dans des structures telles que (8).

1.2. Autre lecture, autres hypothèses

1.2.1. Le cas particulier des verbes psychologiques

Tous les verbes à sujet propositionnel ne se comportent pas comme *amuser* ou *ennuyer*. La coréférence peut s'établir parfaitement entre les deux nominaux, sans ajout lexical, comme par exemple dans les phrases suivantes :

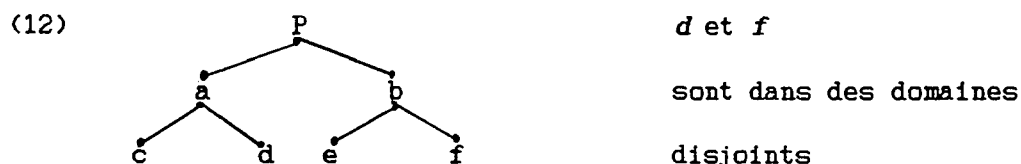
- (9) a Que *Paul* parte maintenant le dessert auprès de ses supérieurs
 b Qu'*il* parte maintenant dessert *Paul* auprès de ses supérieurs
- (10) a Que *Jeanne* porte un chapeau rouge fluo confirme bien qu'*elle* est une originale
 b Qu'*elle* porte un chapeau rouge fluo confirme bien que *Rose* est une originale
- (11) a Que *Paul* soit absent aujourd'hui se déduit aisément de ce qu'*il* était malade hier
 b Qu'*il* soit absent aujourd'hui se déduit aisément de ce que *Paul* était malade hier

Les verbes qui ont le même comportement lexical que *amuser* ou *ennuyer* sont entre autres les suivants : *chagriner, bouleverser, choquer, gêner, frapper (sens figuré), ahurir, agacer, décourager, énerver, fatiguer, plait* ⁴ etc. On reconnaît la classe des verbes psychologiques ⁵. Le premier point que nous suggérons donc, est que parmi les verbes qui sélectionnent un sujet phrastique, les verbes psychologiques imposent une organisation syntaxique qui leur est propre. Cette hypothèse doit s'insérer dans le cadre théorique de Reinhart, à savoir que les contraintes interprétatives seront lues à partir des domaines syntaxiques relevés dans les structures superficielles. Cela va impliquer de fait que deux verbes tels que *amuser* et *déduire*, tous deux entrant par ailleurs dans une structure *Qu P V SN*, ne développeront pas finalement les mêmes structures superficielles.

1.2.2. Le cas particulier de la complétive sujet des verbes [+ ψ]

La définition de la c-commande ignore de quels types sont les noeuds à ramifications multiples, de sorte que, quel que soit l'étiquetage

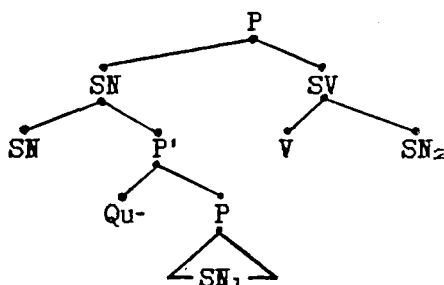
donné ultérieurement aux noeuds de (12), *d* et *f* sont dans des domaines disjoints. Si *d* et *f* sont des nominaux définis, ils doivent pouvoir être coréférents.



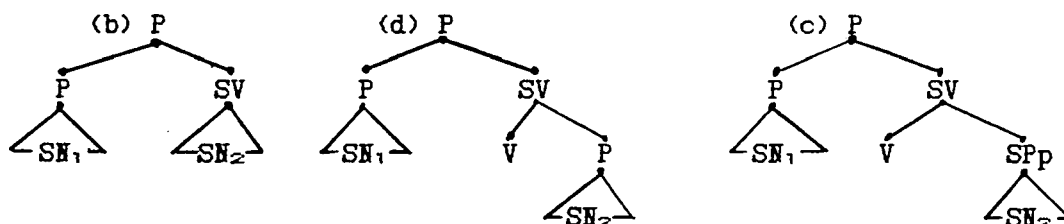
A présent si nous substituons à (12) les schémas simplifiés des phrases (13), *SN*₁ et *SN*₂, comme *d* et *f* précédemment, sont dans des domaines disjoints :

- (13)a La secrétaire qui travaille pour *SN*₁ méprise *SN*₂
 b Que *SN*₁ vienne ennueie *SN*₂
 c Que *SN*₁ vienne plaît à *SN*₂
 d Que *SN*₁ soit absent implique que *SN*₂ est malade

(14) [schéma de (13a)] :



(15) [schéma de (13b, c, d)] :



La coréférence devrait s'établir librement entre les deux nominaux ; or visiblement il existe des différences nettes d' acceptabilités en (13). Nous donnons en (16) celles qui nous semblent les plus naturelles :

(16)a La secrétaire qui travaille pour *Paul* le méprise

b * Que *Paul* vienne *l'*ennuie

c * Que *Paul* vienne *lui* plaît

d Que *Paul* soit absent implique qu'*il* est malade

La différence essentielle entre (14) et (15) réside dans le type d'enchâssement des nominaux SN_1 : relative *versus* complétive. La coréférence s'établit normalement en (14) mais pas du tout en (15b,c) alors que le prédicat, dans tous les cas, est un verbe psychologique. D'où un problème que nous pourrions nous poser : la c-commande doit-elle prendre en compte l'étiquette du noeud à ramifications multiples ? Cette solution doit être immédiatement délaissée dans la mesure où la coréférence est correctement prédite en (15d), phrase à sujet complétif. La conclusion qui s'impose est donc encore que les verbes psychologiques, dans le cas précis où ils sélectionnent un sujet phrastique, ont des propriétés particulières. Nous appellerons désormais *structures psychologiques* ce contexte linguistique précis.

1.2.3. L'impossible coréférence dans les structures [+ ψ] : les faits

Nous posons donc que les verbes psychologiques ont des propriétés spécifiques et nous considérons que l'inacceptabilité de (8) est due à celles-ci, propriétés que nous examinerons *infra*. Or cette inacceptabilité n'est pas sans rappeler celle que nous constatons en (17) :

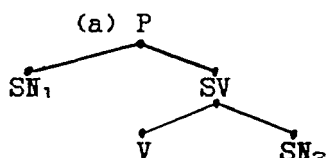
(17)a * *Paul* *l'*amuse

b * *Il* amuse *Paul*

(17) est une structure simple de type SN_1 *V* SN_2 où comme en (8) les SN ne peuvent jamais coréférencer. Les explications données étaient les suivantes : soit l'on est dans un contexte réflexif (cf. 17a), soit le

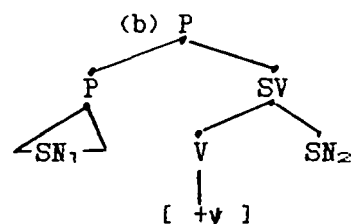
pronom est tête du domaine contenant le SN plein [cf. (17b)]. Comparons les structures de (17) aux structures d'un verbe psychologique :

(18)



* *Paul l' amuse*
 * *Il amuse Paul*

~



* *Que Paul parte l' amuse*
 * *Qu' il parte amuse Paul*

Nous avons établi une équivalence sommaire entre les deux structures . Notre hypothèse est de montrer qu'elle existe. Cette hypothèse vérifiée permettrait de distinguer les structures [+ψ] des structures à sujet phrastique [-ψ]. Cela revient à reprendre l'inacceptabilité de (8) pour la revoir sous un autre angle afin de poser le problème suivant : les domaines de SN₁ et de SN₂ sont-ils véritablement disjoints ? Ou bien ne sont-ils pas comme en (18a) hiérarchiquement distribués, l'un étant inclus dans l'autre (ce qui expliquerait les faits) ? Nous allons prendre cette dernière hypothèse que nous allons justifier, mais ensuite se posera la question de savoir pourquoi les ajouts lexicaux permettront la coréférence. Ces problèmes ne peuvent être abordés sans une description préalable des verbes psychologiques qui en tant que tels génèrent des structures qui sont autant de contre-exemples à la contrainte interprétative sur la coréférence entre deux nominaux définis.

2. LES STRUCTURES PSYCHOLOGIQUES

2.1. la classe des verbes psychologiques : description

Les propriétés des verbes psychologiques ont été depuis longtemps

reconnues et étudiées ⁶. Nous rappelons brièvement les résultats acquis, nécessaires pour la suite des analyses.

(i) Les verbes psychologiques, classe sémantiquement homogène ⁷, ont tous la propriété de sélectionner en position sujet des arguments propositionnels (temporalisés ou non), des sujets humains, sans compter d'autres catégories nominales comme des noms concrets ou abstraits (ce que Gross (1968), (1975) appelle des *sujets non restreints*) :

(19)	$\left\{ \begin{array}{l} \text{Que Paul fasse le clown} \\ \text{faire le clown} \\ \text{Paul} \\ \text{Cette table} \end{array} \right\}$	$\left\{ \begin{array}{l} \text{gène} \\ \text{choque} \\ \text{amuse} \end{array} \right\}$	Rose
------	--	--	------

(ii) Lorsque le sujet est *humain*, les phrases sont systématiquement ambiguës. Dans

(20) Paul choque Rose

une première interprétation est active ou volontaire : Paul agit délibérément pour choquer Rose. L'autre interprétation est dite involontaire : l'attitude même de Paul choque Rose, ou comme dit encore Gross ⁸ "déclenche un sentiment éprouvé par" Rose.

(iii) Lorsque l'item lexical est disponible, les verbes de cette classe acceptent alors une paraphrase avec une forme participiale ou adjectivale :

(21)a Paul **amuse** Jeanne

b Paul est **amusant** (pour Jeanne)

(22)a Paul **ennuie** Jeanne

b Paul est **ennuyeux** (pour Jeanne)

La phrase participiale (ou adjectivale) n'est pas ambiguë : elle n'a plus que l'interprétation *involontaire* du sujet.

(iv) Lorsque le sujet est phrastique ou non humain, l'interprétation est toujours de type *involontaire* (nous reprenons à Ruwet ⁹ le test de *délibérément*) :

(23)a Ce livre / entendre cette histoire choque Jeanne

b * Ce livre / entendre cette histoire délibérément choque Jeanne

(v) Ruwet notait ¹⁰ que le complément *pour N* des paraphrases participiales n'est pas l'équivalent du complément d'objet direct pour toute une sous-classe des verbes psychologiques. Soit :

(24) Jean est amusant pour Paul

Ruwet dit justement que (24) avec une intonation normale de phrase, est à la limite de l'acceptabilité. En revanche la phrase (25), où le complément est topicalisé, est nettement meilleure :

(25) Pour Paul, Jean est amusant.

Ainsi Ruwet oppose-t-il le cas de *amusant* à celui de *génant* entre autres :

(26)a Jean est gênant pour Paul

b Pour Paul, Jean est gênant

Dans ce dernier exemple, il ressort nettement que les deux compléments en *pour* n'ont pas le même sens (ou statut) : en position détachée, *pour N* équivaut en quelque sorte à *de l'avis de* ; à la droite du participe et sans pause (comme en (26a)) *pour N* implique que *N* est directement concerné. D'ailleurs, remarque Ruwet, *génant*, à l'inverse de *amusant*, acceptent les deux compléments en *pour* :

(27)a Pour Paul, Jean est gênant pour Rose

b * Pour Paul, Jean est amusant pour Rose

Ruwet avance l'existence de deux classes de verbes, l'une dont le prototype serait *amuser*, et dont l'autre serait *gêner* ¹¹. Ces deux classes se distinguent de plus par le rapport sémantico-syntaxique unissant l'objet et un infinitif sujet. Soit :

(28)a Partir amuse Paul

b Partir est amusant, pour Paul

(29)a Partir gêne Paul

b Partir est gênant pour Paul

En (28a,b), *Paul* est assez naturellement le sujet du verbe à l'infinitif : *Paul part*. En (29), l'interprétation la plus naturelle est que *Paul ne part pas*. ¹²

La conclusion qui s'est imposée à l'époque et que nous considérons comme acquise est que l'objet des verbes psychologiques emplit les fonctions qui sont celles du sujet de la phrase. La conclusion de Postal (1971) en particulier était la suivante : *le sujet logique* des phrases dont le prédicat est marqué /+psychologique/ est l'argument placé immédiatement à la gauche du verbe. Nous laissons cependant de côté le fait qu'il en tirait, à savoir que la structure profonde de ces verbes devait être quelque chose comme

(30) [...] V SN

Mais nous posons en première ébauche l'hypothèse suivante :

(31) Les verbes psychologiques ont un objet dont la fonction est analogue à celle du sujet pour les verbes non psychologiques.

Mais quelle est cette fonction ?

2.2. La double référence des noms propres ; début d'approche de la notion de position référentielle

La notion de *sujet*, notion fondamentale, est l'une des plus difficile à définir. Au fil des études et des recherches, on rencontre les notions de *sujet logique*, *sujet thématique*, *sujet profond*, *sujet superficiel*, *sujet grammatical*... chacune de ces notions étant définie de façon différentielle et selon le cadre théorique adopté par les auteurs respectifs. Pour l'instant nous allons poser qu'il existe un *sujet grammatical* dont une définition rapide est la suivante :

- (32) Est sujet grammatical l'argument qui impose au verbe les marques d'accord (personne, nombre, et genre dans certains cas).

En français, le sujet grammatical est en règle générale en position frontale de la phrase ¹³. Dire maintenant que la fonction de l'objet des verbes psychologiques se confond avec la fonction du sujet des verbes non psychologiques ne peut en aucun cas recouvrir les fonctions (syntaxiques) du sujet grammatical. Il faut donc chercher dans une autre voie.

Revenons alors à l'ambiguïté des phrases à prédicat psychologique. Les phrases ne sont ambiguës que si les deux places argumentales sont occupées, disons pour simplifier, par des noms propres ¹⁴:

- (33) Paul amuse Jean

Dans l'interprétation dite *volontaire*, le sujet grammatical (ici *Paul*) est "agentif" et l'objet direct "non agentif". En revanche, lorsque la phrase a l'interprétation dite *involontaire*, le sujet grammatical est "non agentif". Néanmoins, il est difficile de dire que l'objet direct est alors agentif au même titre que l'était le sujet dans l'interprétation précédente. Dans l'interprétation *volontaire* on peut paraphraser par :

(34) Paul agit de telle sorte qu'il amuse Jean

Dans l'interprétation *involontaire*, nous reprenons à Gross (1975) la paraphrase suivante : [p.120]

(35) "la relation entre V et N₁ peut être paraphrasée de manière précise par N₁ (éprouve + ressent) (E + un sentiment de) V_n"

ou encore:

"N₀ déclenche chez N₁ un sentiment de V_n"

Ainsi, dans l'interprétation *involontaire*, l'objet est "agentif" dans la mesure où un ensemble de propriétés inhérentes à Jean sont mises en oeuvre.

Si l'on conjugue les descriptions de Postal et les paraphrases proposées par Gross, nous disons que dans l'interprétation volontaire le sujet est référentiel, et dans l'interprétation involontaire c'est l'objet qui est référentiel mais avec l'hypothèse suivante :

(36) Un nom propre a nécessairement deux objets de référence :

(a) le particulier lui-même. Nous parlerons alors de *référence directe*

(b) l'ensemble des propriétés inhérentes au particulier qui font qu'il est lui-même. Nous appellerons ceci *la référence inaliénable*.¹⁵

La référence inaliénable n'est pas à confondre avec l'interprétation attributive d'un nom propre que nous développons au chapitre II. Nous reprenons rapidement. Dans

(37) Il est venu *Jean* mais Paul s'est décommandé

l'attribution d'une propriété à Jean est indépendante de ses qualités intrinsèques : on présuppose un ensemble de référence [personnes] et une propriété binaire à savoir [personne, ± venir] qui va définir une

partition dans cet ensemble. Jean se verra attribué la propriété d'appartenir à l'un des deux sous-ensembles. Nous ne disons pas dans ce cas que *Jean* est référentiel, alors que nous disons que le nom propre est référentiel dans le cas précis de la référence inaliénable.

Nous parvenons alors à une distribution des faits que nous résumons dans le tableau suivant :

(38)

	sujet grammatical	V [+ γ]	objet	interprétation et paraphrases de la phrase
	Paul	amuse	Jean	
1.	+ agentif (référence directe)	→	- agentif	volontaire Paul <i>délibérément</i> amuse Jean
2.	- agentif	→	+ agentif (référence inaliénable)	involontaire Paul en tant que tel amuse Jean

Nous pourrions poser qu'il existe une position privilégiée dans la phrase où le SN est référentiel. Appelons-la *position référentielle*. Cette position est en général confondue avec la position du sujet grammatical. Dans le cas précis des verbes psychologiques, la phrase peut avoir deux positions référentielles : la position frontale (ou position du sujet grammatical) et la position de l'objet direct. D'après (38), nous dirions que dans l'interprétation dite volontaire de la phrase, la position référentielle se confond avec celle du sujet gram-

matical, mais dans l'interprétation dit involontaire, la position référentielle se confond avec celle de l'objet. Ceci serait une façon d'expliquer que la fonction de l'objet des verbes psychologiques se confond avec celle du sujet, mais uniquement dans le cas précis où la position du sujet grammatical est remplie par des complétives, des SN non humains, ou des SN humains dont l'interprétation est attributive. Nous résumons en disant que les prédicats psychologiques permettent d'avoir deux types de structures pour lesquelles nous donnons les schémas suivants :

(39)



SN₁ est dans la position
référentielle

SN₂ est dans la position
référentielle

Ces deux structures permettent de rendre compte de l'ambiguïté *volontaire / involontaire* des phrases à prédicat psychologique.

En conclusion partielle, nous posons l'hypothèse (40) :

- (40) Les verbes psychologiques ont deux positions référentielles concurrentielles : la position frontale qui est celle du sujet grammatical et la position de l'objet direct. Cette dernière position n'est référentielle que lorsque le sujet grammatical est de type phrastique ou non humain.

2.3. La non coréférence dans les structures psychologiques

Nous sommes à présent en mesure d'analyser le blocage des mécanismes coréférentiels dans les phrases (8) que nous reprenons ici :

(41)a * Que *Paul* vienne l'amuse

b * Qu'*il* vienne amuse *Paul*

Il nous faut tout d'abord préciser les règles du jeu : dans les exemples qui vont suivre et ceci jusqu'au terme de ce chapitre, nous allons tester l'acceptabilité de phrases dans lesquelles nous ajouterons ou retrancherons des éléments lexicaux. Des phrases comme (41b) ou (42)

(42) * Que Paul *la* rencontre amuse *Marie*

sont dites par certains locuteurs acceptables avec les deux nominaux coréférentiels mais avec des restrictions : l'interprétation la plus naturelle correspondrait à la disjonction référentielle si l'on ne sous-entend pas un contexte (dont on peut rendre compte avec des ajouts lexicaux). Notre objectif étant justement d'analyser ces ajouts lexicaux, nous dirons que les phrases sont inacceptables lorsque l'interprétation la plus immédiate et la plus naturelle sera celle de la disjonction référentielle.

Revenons à présent aux phrases (41). Les deux nominaux sont dans des domaines disjoints. La coréférence devrait être possible, or ce n'est pas le cas. Nous posons alors l'hypothèse suivante :

(43) L'argument qui emplit la position référentielle de la phrase a une *primauté* syntaxique sur les autres arguments de cette phrase.

L'hypothèse (43) ne fait que généraliser à toute place argumentale de la phrase les primautés syntaxiques de la position du sujet grammatical.

Nous reprenons ensuite une hypothèse de Reinhart :¹⁶

(44) Si une règle assigne à un noeud A une quelconque sorte de primauté sur un noeud B, A doit être la tête du domaine syntaxique contenant B.

Nous appliquons maintenant (43) et (44) sur (41) et expliquons le blocage des possibilités coréférentielles de la façon suivante : les phrases (41) ont pour prédicat un verbe psychologique. Le sujet est propositionnel. En conséquence [cf. (40)], la position référentielle de la phrase est celle qui correspond à l'objet direct.

(i) Soit la phrase (41a). L'objet direct est un clitique. Ainsi, étant donné (44), un clitique serait tête du domaine contenant un SN plein (*Paul* en l'occurrence). Nous avons alors l'une des configurations structurales que rien ne peut "sauver" comme ne peut jamais l'être

(45) * *Il croit que Paul est malade.*

(ii) Quant à la phrase (41b), elle devrait être acceptable : un SN plein (*Paul*) devient tête du domaine contenant le pronom. Nous pensons qu'un phénomène annexe vient ici se greffer et que nous allons analyser à partir de l'adjonction qui permet de rendre (41) acceptable.

2.4. L'adjonction de 'pouvoir' dans la complétive

En effet, la seule adjonction d'un modal (*pouvoir* en l'occurrence) fait que ces phrases deviennent acceptables :

(46) *Qu'il puisse venir amuse Paul*

(47) *Qu'il ait pu la rencontrer ennue Paul*

Nous avons utilisé le modal *pouvoir* dans la complétive pour obtenir la coréférence. Les faits sont plus subtils. Soit les deux paradigmes suivants pour lesquels nous choisissons deux verbes psychologiques polarisés de façon opposée : *amuser* et *ennuyer*.

(48) * *Qu'il vienne amuse Paul*

a *Qu'il se soit débrouillé pour venir amuse Paul*

b *Qu'il puisse venir malgré tout amuse Paul*

- c ? Qu' *il* doive venir amuse *Paul*
- d ? Qu' *il* soit dans l'obligation de venir amuse *Paul*
- (49) * Qu' *il* vienne ennue *Paul*
- a *?Qu' *il* se soit débrouillé pour venir ennue *Paul*
- b *?Qu' *il* puisse venir malgré tout ennue *Paul*
- c Qu' *il* doive venir ennue *Paul*
- d Qu' *il* soit dans l'obligation de venir ennue *Paul*

La polarité du verbe entraîne un certain type d'interprétation. (48c,d) ne sont tout à fait acceptables que si le fait de venir est pour Paul un acte "positif", ou bien comme un bon tour joué à l'entourage. En (49a,b) les modaux utilisés, qui permettaient d'obtenir les acceptabilités les plus naturelles en (48), sont dans ces exemples beaucoup plus difficiles à employer (à moins d'imaginer des scénarii très compliqués). Le choix du modal, quel qu'il soit, met en évidence que le sujet de la complétive se mobilise pour entreprendre quelque chose. Les schémas (50)-(51) illustrent les mécanismes interprétatifs mis en oeuvre. Appelons, pour faciliter l'exposé, *Réf 1* la référence directe et *Réf 2* la référence inaliénable :

- (50)a [[Qu'il vienne] amuse Paul]
- b [_{PD} [_{P1} il (_{SV} V ...)] V SN]
[*Réf 1*] [+ψ] [*Réf 2*]
- (51)a [[Qu'il puisse venir] amuse Paul]
- b [_{PD} [_{P1} il (_{SV} *Mod.* V ...)] V SN]
[*Réf 2*] [+ψ] [*Réf 2*]

La coréférence est impossible en (50), possible en (51). Nous sommes amenée à dire alors, (i) que la coréférence s'établit dans les structures psychologiques sur la base d'une stricte identité référentielle, et (ii) que le rôle de *pouvoir* (ou du modal approprié) est de

donner au pronom *il* une référence de type *inaliénable*. Nous posons donc la conclusion suivante :

- (52) Dans les phrases à sujet propositionnel et à prédicat psychologique (*les structures psychologiques*), les relations anaphoriques s'établissent sur la base d'une stricte identité référentielle.

Nous avons ici un phénomène qui n'est pas sans rappeler celui de l'Anaphore liée. Dans

- (53) *Chacun des directeurs* a une secrétaire qui *le* méprise
le n'est interprétable en liaison avec *chacun des directeurs* que s'il perd son autonomie référentielle. Il en va de même en (51). Autre analogie : dans les deux cas, les configurations structurales sont identiques, à savoir que les domaines syntaxiques de chacun des nominaux sont hiérarchiquement distribués, le domaine du SN plein - qu'il soit quantifié ou à référence inaliénable - contient celui du pronominal. Nous avons ici l'amorce d'une analyse qui casse la typologie des SN telle que nous l'avions exposée au chapitre précédent ¹⁷. Mais revenons à présent à l'analyse des ajouts lexicaux.

2.5. L'adjonction de *devoir* dans la phrase matrice

Nous avons utilisé en (41) l'adjonction d'un modal dans la complétive pour obtenir la coréférence. Reinhart n'utilisait qu'un modal dans la phrase matrice (*devoir*). Sans préjuger des faits en anglais, il nous semble qu'en français pronominalisation avant et pronominalisation arrière ont des mécanismes différents et dans le cas précis de la pronominalisation avant, une double adjonction de modaux est nécessaire pour que la coréférence entre les deux nominaux soit tout à fait

naturelle : l'un dans la phrase matrice, et l'autre dans la complétive sujet. Soit les faits suivants :

(i) Pronominalisation avant : nous intégrons *pouvoir* et *devoir*. Les phrases (54) résument l'ensemble des cas de figure, montrant par là que les deux adjonctions sont nécessaires, mais que l'une des deux n'est pas suffisante pour obtenir une phrase totalement acceptable :

- (54)a * Que *Rosa* parte l'amuse
b * Que *Rosa* parte doit l'amuser
[adjonction de *devoir* dans la phrase matrice]
c * Que *Rosa* puisse partir l'amuse
[adjonction de *pouvoir* dans la proposition sujet]
d Que *Rosa* puisse partir doit l'amuser
[adjonction de *pouvoir* et de *devoir* :
la coréférence est possible]

(ii) Pronominalisation arrière : les deux adjonctions ne sont pas nécessaires, en particulier celle de *devoir*. Mais celle de *pouvoir* (ou d'un équivalent) en revanche l'est. Soit :

- (55)a * Qu'*elle* parte amuse *Rosa*
b Qu'*elle* puisse partir amuse *Rosa*

Une seule adjonction a été opérée. Pourquoi cette différence ?

3. LES MECANISMES COREFERENTIELS DANS LES STRUCTURES PSYCHOLOGIQUES

3.1. Primauté syntaxique du SN plein de la complétive

Nous avons analysé jusqu'à présent les phrases suivantes :

- (56)a * Que *Jeanne* vienne l'amuse
b * Qu'*elle* vienne amuse *Jeanne*

L'adjonction d'un modal dans la complétive rend (56b) acceptable mais non (56a) :

(57)a * Que *Jeanne* puisse venir *l'amuse*

b Qu'*elle* puisse venir amuse *Jeanne*

Nous rappelons les hypothèses que nous utilisons.

(i) La position référentielle des structures psychologiques est la position d'objet direct.

(ii) Cette position a une primauté syntaxique sur les autres arguments de la phrase, de sorte que les domaines respectifs de SN_1 et SN_2 sont hiérarchiquement distribués, le domaine de SN_2 incluant celui de SN_1 .

(iii) L'argument /+humain/ en position d'objet direct a une référence de type *inaliénable*. Les relations anaphoriques qui s'établissent en (57b) grâce à l'adjonction de *pouvoir* se font sur la base d'une stricte identité référentielle.

Nous pouvons syntaxiquement expliquer l'inacceptabilité de (56a) et de (57a) par le fait que le pronom reste tête du domaine syntaxique incluant le domaine du SN plein (*Jeanne*). Alors se pose le problème de l'acceptabilité de la phrase suivante :

(58) Que *Jeanne* puisse venir doit *l'amuser*

Pourquoi l'adjonction de *devoir* dans la phrase matrice permet l'interprétation coréférentielle entre le SN plein et le pronominal ? Si nous ne revenons pas sur les hypothèses de Reinhart, à savoir que les relations entre deux nominaux sont contraintes par des relations structurales lues en structures superficielles et d'autre part, selon nos conclusions précédentes, que ces domaines sont hiérarchiquement distribués - l'un incluant l'autre - nous sommes conduits à dire que l'adjonction de *devoir* dans la phrase matrice restructure à nouveau la hiérarchie des différents arguments qui nous intéressent : le pronom

3.1.1. Justification sémantique

(59) "Un domaine de conscience est une portion de discours dont l'interprétation s'effectue d'un point de vue qui lui est propre".

(60)a [F₀ que [F₁ *Jeanne* puisse venir] l' amuse]
SN₁ SN₀

b Complétive : P_1	Phrase matrice : P_0
P_1 représente un domaine de conscience en soi : point de vue interne à SN_1 .	P_0 représente un domaine de conscience en soi: point de vue externe, celui du locuteur.

176

(61)a *Jeanne* croit qu'*elle* peut venir

b Que *Jeanne* parte maintenant implique qu'*elle* s'ennuie

Cette analyse par un conflit de point de vue ne peut vraiment devenir explicative que si l'on y superpose l'hypothèse suivante :

(62) Un argument qui peut endosser un point de vue a une autonomie référentielle.

Nous avons vu que la position d'objet a une autonomie référentielle.

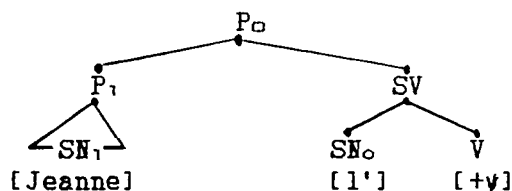
L'une des spécificités des structures psychologiques serait alors que le pronom dans cette position conserve une autonomie référentielle. D'autre part le SN plein de la complétive a une autonomie référentielle. On peut alors concevoir que le conflit de point de vue se ramène à un conflit entre deux positions référentielles : la position de l'objet direct qui est la position référentielle des structures psychologiques et la position frontale qui est la position référentielle normale des phrases en français. L'adjonction de *devoir* dans la phrase matrice aurait pour rôle d'étendre le domaine de conscience représentant le point de vue du particulier de la complétive à la phrase entière, en d'autres termes d'éliminer la position référentielle objet direct. Cela implique aussi, selon nos hypothèses, que SN, (*Jeanne*) devient tête du domaine incluant le domaine du pronom.

3.1.2. Explication syntaxique

Nous aboutissons ainsi à une réanalyse structurale complète de la phrase que nous allons examiner de plus près.

Les structures de départ, celles que l'on peut lire *littéralement* sont les suivantes :

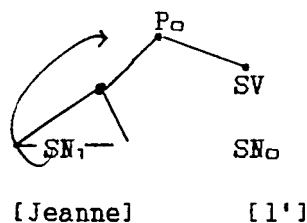
(63)



SN₁ et SN₀ sont dans des domaines disjoints

Etant donné que le verbe est marqué [+γ], SN₀ est la position référentielle et est donc tête du domaine incluant SN₁. L'adjonction de *devoir* dans la phrase matrice élimine la position référentielle de SN₀ au profit de SN₁. Il existe en quelque sorte une promotion de SN₁ qui en vertu de (43)+(44) devient tête syntaxique

de ce domaine. Cette promotion efface la frontière qu'imposait le noeud à



ramifications multiples, en l'occurrence

P₁. Tout se passe alors comme si la promotion

référentielle de SN₁ rattachait celui-ci directement à P₀. Dans ce cas, si nos hypothèses et explications sont avérées, le domaine structural obtenu est analogue à celui d'un contexte réflexif. Nous renvoyons au chapitre VII pour une généralisation de ce phénomène.

3.1.3. Factif ~ Non-factif

Avant de poursuivre, nous pouvons nous arrêter un moment sur une conséquence de l'adjonction de *devoir* dans la phrase matrice. Selon P. & C. Kiparsky (1970) les verbes psychologiques en général sont des verbes *factifs*. En effet, ces auteurs distribuent les prédicats à sujet ou complément propositionnel en deux classes selon que l'on présuppose ou non la vérité de ce qui est énoncé dans la complétive. Ainsi peut-on opposer *amuser*, verbe "factif" à *probable*, prédicat "non-factif" :

(64)a Que Paul vienne amuse Jean

b Que Paul vienne est probable

En (64a) *Paul vient* ; en (64b) on ne peut émettre une valeur de vérité sur le contenu de la complétive. Cette possibilité de pouvoir poser ou non une valeur de vérité détermine un certain nombre de contraintes syntaxiques. Nous en développons une, directement liée aux phénomènes que nous étudions. Seuls les verbes factifs permettent la paraphrase du sujet propositionnel avec *le fait que P* :

(65)a Le fait que Paul vienne amuse Jean

b * Le fait que Paul vienne est probable

Examinons à présent ces deux phrases :

(66)a Le fait qu'*elle* puisse venir amuse follement *Jeanne*

b *?Le fait que *Jeanne* puisse venir doit follement *l'amuser*

Il nous semble que l'interprétation immédiate et préférentielle de (66b) est celle de la disjonction référentielle. Du fait que la position référentielle ait basculé dans la complétive, le verbe de factif qu'il était devient non-factif.

3.1.4. Résumé des explications

Dans les structures psychologiques, les deux nominaux que nous étudions sont *stricto sensu* dans des domaines syntaxiques disjoints. Une réanalyse structurale s'est imposée sous l'influence de contraintes référentielles : dans ces structures, la position d'objet direct est la position référentielle de la phrase. L'argument qui emplit cette position, qu'il soit plein ou pronominal a une autonomie référentielle. En outre nous avons posé que cet argument a une primauté syntaxique sur les autres arguments de la phrase : il devient de fait la tête syntaxi-

que du domaine contenant l'argument mis en relation avec lui. Par ceci, on explique l'inacceptabilité de (67a,b) :

(67)a * Que *Jeanne* vienne l'amuse

b * Que *Jeanne* puisse venir l'amuse

Dans ces phrases un pronom est tête du domaine syntaxique. L'inacceptabilité de (67b) est cassée par l'adjonction de *devoir* dans la phrase matrice dont le rôle est d'étendre à l'ensemble de la phrase le domaine du SN plein et d'effacer la position référentielle en concurrence. Le SN plein de la complétive devient par là-même tête du domaine syntaxique incluant le domaine du pronom. Tout se passe comme s'il y avait effacement de la frontière imposée par le noeud P de la complétive : l'espace structural obtenu ressemble à celui des domaines réflexifs. Il nous semble que le résultat le plus important n'est pas dans la réanalyse de phrases classiquement traitées autrement, mais dans ce qu'implique cette réanalyse. Les contraintes interprétatives de Reinhart sont bien des contraintes grammaticales dans la mesure où des opérations lisent les structures superficielles pour délimiter les espaces structuraux. Mais les structures syntaxiques sont modulées par la position référentielle de la phrase, position qui ne se confond pas forcément avec la position de sujet grammatical, et les éléments qui entrent dans cette position exercent une primauté d'ordre syntaxique sur les autres arguments de la phrase. Enfin dernier résultat que nous explorerons mieux au chapitre VIII : les relations entre deux SN définis ne semblent pas être régies par la seule contrainte interprétative sur la coréférence ; dans certains contextes, les mécanismes en jeu rappellent ceux que nous étudierons au chapitre suivant, concernant l'apparition de l'Anaphore liée. Nous reprendrons ce problème ultérieurement.

3.2. *Promotion et types de SN*

Les exemples que nous allons proposer confirment d'une façon ou d'une autre le fait que l'argument promu de la complétive doit être référentiel.

3.2.1. Les descriptions définies

Jusqu'à maintenant nous n'avons utilisé en guise de descriptions définies que des noms propres. Si le SN de la complétive est une description définie quelconque, seules les descriptions définies référentielles (selon la classification donnée par Kleiber ¹⁹) permettront une relation anaphorique entre les deux nominaux. La promotion du SN à la tête des domaines syntaxiques est donc bien liée à cette notion d'autonomie référentielle que nous essayons de cerner.

(1) Les descriptions définies à interprétation liste. Soit (68) un des exemples que nous avons développé lors de la présentation de la hiérarchie des descriptions définies :

(68)a *Jean* est le médecin de Paul

b *Le médecin de Paul* est Jean

En (68a) le sujet (*Jean*) est référentiel alors qu'en (68b) (*le médecin de Paul*) ne l'est pas : il a une interprétation liste. Si nous intégrons (68) dans une structure psychologique, nous n'obtenons de phrases acceptables qu'avec (68a) :

(69)a Que *Jean* soit devenu le médecin de Paul doit l'avoir amusé

b * Que *le médecin de Paul* puisse être Jean doit l'amuser

(11) Les descriptions définies à usage flottant. La phrase (70) est ambiguë du fait du double usage de la séquence sujet :

(70) *Le président de la République* habite l'Elysée

Soit le sujet est référentiel et il renvoie à Mitterand par exemple.

Soit il a un usage flottant si (70) s'applique à la charge de tout président de la République :

(71)a Le président de la République, Mitterand en l'occurrence, habite l'Elysée

b Le président de la République, en tant que tel, habite l'Elysée.
(70), intégrée dans une structure psychologique n'a plus que l'interprétation (71a) :

(72) Que *le président de la République* soit obligé d'habiter l'Elysée doit l'ennuyer

Remarquons au passage un phénomène que nous expliquons mal : (72) sans modal est tout à fait acceptable, mais cette phrase ne pourra être dite qu'avec le but d'obtenir un effet de dédoublement sur la personne qui actuellement a la charge d'être président de la république :

(73) Que *le président de la République* habite l'Elysée l'amuse

3.2.2. Les phrases en être [SN /+ hum/ être Adj]

Il semble qu'il y ait deux grandes classes d'exceptions, une classe d'adjectifs qui bloque toute promotion du sujet humain de la complétive, malgré l'adjonction de modaux divers et une classe qui permet toujours d'avoir des relations anaphoriques entre le sujet et le pronom objet sans l'adjonction de modaux :

(74)a * Que *Paul* puisse être fier/honteux doit l'amuser

b * Que *Paul* soit fier/honteux doit l'amuser

(75) Que *Paul* soit $\left\{ \begin{array}{l} \text{gaucher} \\ \text{allergique aux fraises} \end{array} \right\}$ doit l'ennuyer

Dans la classe de *fier, honteux*, nous trouvons encore : *heureux, gai, soucieux, triste, juste, joyeux* ; dans la classe de *gaucher, allergique* nous avons aussi *adroit, astucieux, ingénieux*. La frontière entre ces deux classes est extrêmement floue, et le critère qui permet la distinction semble purement sémantique : la classe de *gaucher, etc.* met en oeuvre des ressorts (physiques ou psychologiques) internes au particulier et l'adjonction de *pouvoir* (ou d'un autre modal équivalent) ne semble pas nécessaire. D'une certaine façon nous confirmons l'analyse que nous avons faite du rôle de ce modal dans la complétive. Quant aux adjectifs de l'autre classe, ils entraînent une interprétation du nom propre qui rappelle celle des descriptions définies à interprétation liste que nous évoquions précédemment.

4. LA VACANCE REFERENTIELLE DE LA POSITION FRONTALE DANS LES STRUCTURES PSYCHOLOGIQUES

4.1. Promotion et sujet de la complétive

Si nous prenons une phrase dont le prédicat est /+y/, seul le sujet de la complétive peut être promu. Appelons SN_1 un argument de la complétive et SN_2 l'objet de la phrase. Ce dernier sera toujours pronominal dans les exemples qui vont suivre et SN_1 sera plein.

(1) SN_1 n'est pas le sujet de la complétive : aucune relation anaphorique ne peut s'établir avec SN_2 . En (76) *Paul*, qui est dans le SV de la complétive, ne peut être "promu" c'est-à-dire qu'il ne peut renvoyer à l' :

(76)a * Que Jeanne soit obligée de parler à *Paul* doit l'amuser

b * Que Jeanne puisse rencontrer *Paul* doit l'ennuyer

(11) SN₁ est dans une relative elle-même intégrée dans la position sujet de la phrase : Les relations anaphoriques entre SN₁ et SN₂ s'établissent toujours librement

(77)a La secrétaire qui travaille pour *Paul* le méprise

b La secrétaire qui travaille pour *lui* méprise *Paul*

(78)a L'homme qui l'accompagne méprise la secrétaire qui travaille pour *Paul*

b L'homme qui accompagne *Paul* méprise la secrétaire qui travaille pour *lui*

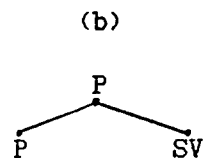
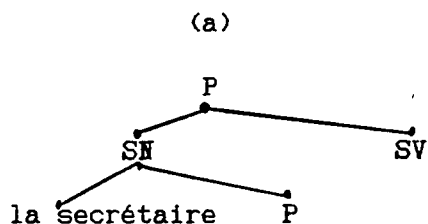
Il semble donc bien que ce soit la position de sujet de la complétive qui permette la promotion d'un SN, c'est-à-dire l'effacement d'un noeud à ramifications multiples. Nous suggérons ici quelques éléments d'analyse.

4.2. La notion de vacance référentielle

Le schéma structural simplifié des phrases (79) montrent une première différence :

(79)a La secrétaire qui travaille pour *Paul* le méprise

b Que *Paul* puisse venir doit l'amuser



En (79a) la position frontale de la phrase a une tête nominale et cette tête nominale est et reste la tête du domaine syntaxique recouvrant la

phrase entière. [Nous serons amenée au chapitre suivant à nuancer ceci]. En (79b) cette même position frontale n'est pas occupée par une tête nominale. On peut poser l'hypothèse qu'il existe une sorte de "vacance". Dans une structure "normale", la position frontale est remplie par une tête nominale. Cette position est aussi la plupart du temps la position référentielle de la phrase. Dans les structures [-y] à sujet propositionnel, correspondant par exemple à *déduire*, la complétive est factive, et est paraphrasable par *le fait que*. Même non explicite, on pourrait poser que ces complétives ont encore une tête nominale. Pour les structures [+y], rien de tel, puisque la complétive n'a pas de paraphrase par *le fait que* lorsque la coréférence est établie. Nous proposons tout d'abord un schéma pour la complétive en position frontale qui pourrait être le suivant :

(80) [[...] [_F [_{SN}] X]

Ce trou ou vide mis en tête de la complétive représente une *vacance référentielle* qui peut être remplie par un élément lui-même référentiel. Nous proposerons au chapitre VI une explication qui lie cette vacance au fait que le sujet grammatical ne se confond pas avec la position référentielle de la phrase. Pour l'instant, nous retenons (80) et nous pourrions dire ceci : en l'absence d'un argument qui emplit toute la position référentielle de la phrase (ici la position frontale), la position argumentale la plus propice à remplir cette fonction est la position du sujet de la complétive. Nous posons ensuite que les contraintes interprétatives ne peuvent s'établir dans une phrase que si le domaine syntaxique sujet de la phrase est défini correctement à savoir par une tête nominale. Ceci permet de donner une explication syntaxique à la promotion du SN sujet de la complétive, promotion que nous avons

fait jouer tout au long de ce chapitre et ceci rend compte du fait que relatives et complétives en position sujet (des structures [+y] n'aient pas le même comportement syntaxique.

4.3. Autour de la notion de position référentielle

Nous ne sommes pas en mesure de donner une définition positive de ce que pourrait être la position référentielle de la phrase. Mais nous pouvons affirmer néanmoins un certain nombre de choses.

(i) La position référentielle ne se confond pas avec la notion de sujet profond d'une phrase. Prenons l'exemple du passif. Nous en avons parlé au chapitre II. Nous rappelons brièvement que le sujet profond d'une phrase passive est le complément d'agent. Si nous intégrons (81) dans une structure psychologique (avec les adjonctions lexicales nécessaires)

(81) Paul a été battu par Jean

nous observons que *Jean*, sujet profond, ne peut jamais être en relation anaphorique avec un pronominal objet :

(82)a * Que Paul ait été battu par *Jean* l'amuse

b * Que Paul se soit mis en position d'être battu par *Jean*
l'amuse

Paul en (82b) en revanche peut être anaphorisé par le pronominal *l'*.

(ii) La position référentielle de la phrase ne se confond pas avec la notion de position thématique. Soit le cas des verbes ergatifs ²⁰ et de venir en particulier. Nous rappelons que dans les analyses transformationnelles, les verbes ergatifs sont analysés comme ayant un sujet vide.

(83) [...] vient SN

L'argument à la droite du verbe est déplacé vers la gauche, qui est dans la terminologie chomskyenne une position non θ (position argumentale

pour laquelle aucun rôle thématique n'a été assigné). (83) illustre (84a) aussi bien que (84b) après déplacement du SN :

(84)a il vient Jean ²¹

b Jean vient

Lorsque ces deux phrases sont intégrées dans une structure psychologique, on observe que seule la phrase (84b), où *Jean* est dans une position non θ , permet d'avoir une relation anaphorique avec le pronominal :

(85)a * Qu'il puisse venir *Jean* doit l'amuser ²²

b Que *Jean* puisse venir doit l'amuser

Ces quelques exemples ne constituent pas une démonstration mais un faisceau de présomptions quant à l'existence d'une position argumentale privilégiée dans la phrase, position dans laquelle le SN doit être interprété référentiellement. Ceci est depuis longtemps reconnu. Mais ce qui l'est moins est que les éléments qui emplissent cette position ont une influence sur l'organisation syntaxique de la phrase. Etant donné donc les conséquences syntaxiques, cette position doit être, d'une façon ou d'une autre, précisée dans le composant syntaxique et non dans un composant interprétatif quelconque, bien que nous ne voyons pas bien pour l'instant l'articulation de ces hypothèses avec les analyses existantes. Mais que cette position existe et qu'elle influe sur l'organisation syntaxique de la phrase, nous en sommes convaincue. Les faits que nous allons analyser dans le prochain chapitre nous confortent encore davantage dans l'idée qu'il faille poser de telles hypothèses.

NOTES DU CHAPITRE IV

1. Reinhart (1983) note 9 p. 57. Plus précisément, Reinhart reprend une hypothèse de Kuno (1972) qui postule ceci : lorsque les propositions enchâssées peuvent être interprétées comme représentant le point de vue de la personne désignée par le nom de la phrase matrice, un nom dans la proposition enchâssée ne peut référer à cette personne que si ce nominal est un pronom. Cette restriction n'intervient pas si la phrase contient un nominal tel que *should have*.
2. De fait, l'histoire dérivationnelle de (1b) importe peu, puisque les contraintes interprétatives opèrent sur les structures superficielles. Seule compte la "sortie" de la phrase. On peut imaginer soit que la complétive en structure impersonnelle est directement engendrée à la droite du verbe, soit qu'elle a été déplacée par mouvement à partir d'une position argumentale sujet. Reinhart adopte cette dernière solution et raccroche celle-ci au SV, suivant en cela des propositions de Rosenbaum (1967). Pour une discussion à ce sujet voir par exemple Ruwet (1975b).
3. Pour le rattachement des clitiques au SV, nous reprenons par exemple les analyses de Kayne (1975), (1981). Dans le cadre de l'actuelle théorie du gouvernement et du liage, cadre dans lequel Kayne (1981) se place, il faut concevoir que tout élément déplacé laisse dans la position d'argument de départ une catégorie vide. Celle-ci doit avoir un antécédent qui la c-commande et qui la lie. Par ailleurs,

cet antécédent doit être contenu dans la projection (au sens de la théorie X-barre) d'un élément qui gouverne la catégorie vide.

En ce qui concerne plus précidément les clitiques, le déplacement de ceux-ci à la gauche du verbe laisse une catégorie vide dans la position de complément. Cette catégorie vide est gouvernée par *V* dont une projection (*V'* ou *V''*) contient l'antécédent à savoir le clitique lui-même. Pour simplifier, nous n'utilisons pas le formalisme X-barre. Nous adaptons donc ces conclusions en acceptant le fait que les clitiques (qu'ils soient accusatif ou datif) sont accrochés au SV. Nous ignorons aussi, comme le fait Reinhart, le rôle qu'une éventuelle catégorie vide pourrait jouer.

4. *Plaire* n'est pas répertorié par Gross (1975) comme une verbe psychologique. L'ambiguïté *volontaire / involontaire* ne semble pas exister dans la phrase :

Paul plaît à Paul

Les verbes psychologiques sont recensés dans la table N° 4, dont la structure définitionnelle est : *SN /non-restreint/ V SN /humain/*. Néanmoins, il nous semble que les propriétés de *plaître* sont analogues à celles de *amuser* par exemple. Par ailleurs, il nous intéresse de ne pas restreindre au seul clitique accusatif un certain nombre de propriétés que nous verrons ultérieurement.

5. Eléments de bibliographie : Gross (1968), (1975) ; Ruwet (1972) ; pour l'anglais Postal (1971).
6. Voir la bibliographie de la note 5.

7. Cf. la table 4 de Gross (1975) où l'on trouve 538 verbes, entre autres : *ahurir, agacer, amuser, bouleverser, choquer, contrarier, décourager, écraser, encourager, effarer, énerver, fatiguer, frapper, gêner, horripiler, insulter, navrer, satisfaire.*

8. Gross (1975) p. 120 (note)

9. Ruwet (1972) P. 198.

10. Ruwet (1972) p. 200 et sv.

11. Classe de *amuser* : *agacer, affoler, griser, séduire* ; classe de *gêner* : *ennuyer, embarrasser, empoisonner, ruiner, mortifier.*
 A notre avis, la phrase (29a) est à la limite de l'acceptabilité.
 Cependant *partir maintenant gêne Paul* a une interprétation semblable à celle de la phrase (28a) où l'objet est le sujet de l'infinitif.
 Nous nous demandons si le critère qui distingue les deux classes ne recouvre pas plutôt le phénomène que nous examinons en 2.4.

12. Postal propose parallèlement une transformation [Psych mouvement] pour obtenir les phrases de surface.

13. Ceci correspond à l'ordre canonique du français. Il existe bien évidemment des phrases où le sujet grammatical n'est pas dans cette position, entre autres les phrases avec l'inversion stylistique du sujet ou dans les phrases interrogatives. Voir à ce propos Kayne (1972) par exemple.

14. Les noms propres n'ont pas l'interprétation ambiguë (référentielle / attributive) des descriptions définies. Nous abordons le problème en 3.2.1.
15. Nous avons choisi le terme de *inaliénable* pour renvoyer à la sémantique et la syntaxe des *inaliénables*. Voir chapitre VI.
16. Cf. Reinhart (1983) p. 26 ou 42. Nous avons traduit par "primauté" les termes "prominence", "primacy" utilisés par Reinhart et qu'elle reprend de Langacker (1966), Ross (1967), Keenan (1974). Pour Reinhart, la notion de *primauté* est celle que définit Keenan : on peut dire qu'une expression *a* a une primauté sur l'expression *b* si l'assignation de la référence de *a* est indépendante de celle de *b* mais que celle de *b* peut dépendre de celle de *a*. Nous faisons un usage un peu différent de la notion de *primauté* mais nous ne trahissons pas l'esprit de la notion développée par Reinhart.
17. Cf. III section 3.
18. Zribi-Hertz (1986) p. 121. Zribi-Hertz introduit cette définition pour étudier des contrastes tel que :

(a) Victor_i a honte de lui_{i,j}

(b) Victor_i a honte de lui-même_{i/*j}

Elle montre qu'en (b), à l'inverse de (a) il n'y a qu'un seul point de vue, point de vue interne au particulier énoncé dans la phrase. Or nous avons en (b) l'apparition d'un mécanisme Anaphorique, comme nous l'avons dans les structures psychologiques.

19. Cf. II section 8.1.

20. Cf. II section 2.1.3.

21. Nous posons cette phrase comme acceptable selon les analyses que nous avons développées au chapitre II.

22. Cette phrase est par ailleurs acceptable avec l'interprétation disjonctive.

CHAPITRE V

ANAPHORE LIEE ET SN Q

Nous avons analysé chapitre IV des structures dans lesquelles l'effacement d'un noeud P s'effectuait sous la pression de contraintes référentielles particulières ¹. Les SN Q offrent d'autres contextes où des phénomènes analogues apparaissent.

1. ANAPHORE LIEE: COMMENTAIRES ET CRITIQUES DES PROPOSITIONS DE REINHART

1.1. *Rappel des faits ² et contre-exemples*

La contrainte interprétative sur l'anaphorisation d'un SN Q, rappelée ici même en (1) permet de rendre compte des acceptabilités des phrases (2)-(4):

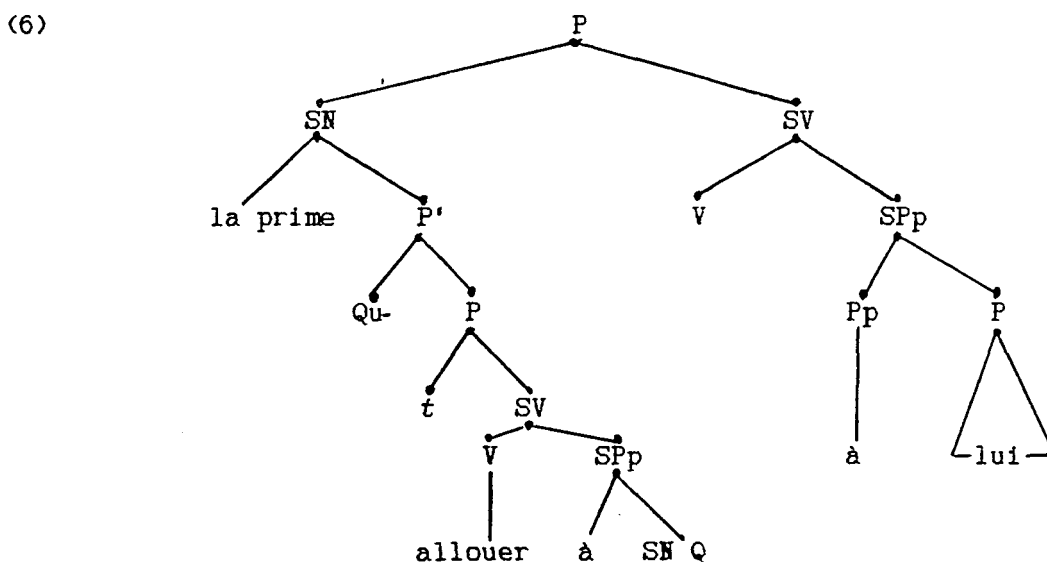
- (1) Les SN Q ne peuvent avoir de relations anaphoriques qu'avec un pronom dans leur domaine syntaxique

- (2) a *Chacun des concurrents* croit qu'il va gagner
 b * Il croit que *chacun des concurrents* va gagner
- (3) a * La secrétaire qui travaille pour *chacun des directeurs* le déteste
 b * La secrétaire qui travaille pour *lui* déteste *chacun des directeurs*
- (4) a Paul rencontrera *chacun des candidats* chez *lui*
 b * Paul *le* rencontrera chez *chacun des candidats*

Rappelons aussi qu'un SN Q est par définition un syntagme nominal qui n'est ni défini, ni indéfini spécifique, ni indéfini générique ³. Les critiques vont s'organiser autour d'un contre-exemple que m'a donné G. Fauconnier:

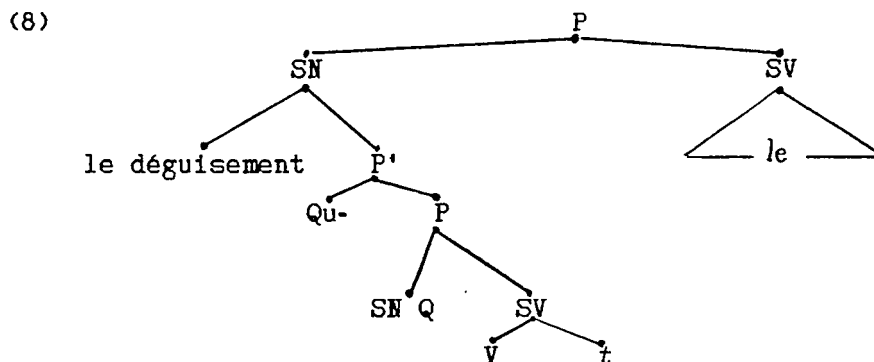
- (5) La prime qui est allouée à *chacun des participants* est destinée à *lui* faciliter la tâche

Dans (5), les domaines respectifs de *chacun des participants* et de *lui* sont disjoints: [cf. (6)]; (1) s'appliquant, (5) devrait être inacceptable au même titre que (3).

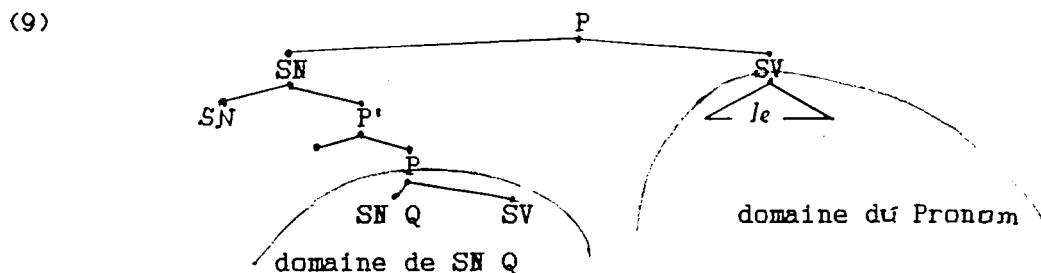


En liaison avec le chapitre précédent nous avons aussi le contre-exemple suivant (7) :

(7) Le déguisement que porte *chacun des enfants* doit l'amuser
Si nous restons dans le cadre strict de la théorie de Reinhart le et *chacun des enfants* sont dans des domaines disjoints (cf. (8)) :



Mais (7) est aussi un contre-exemple apparent aux analyses que nous venons d'esquisser le long du chapitre IV : soit le est tête du domaine syntaxique alors des relations Anaphoriques s'établissent entre un SN Q et un pronominal (avec SN Q dans le domaine du pronominal) mais ceci va à l'encontre de toutes les contraintes établies et cette position n'est pas tenable; soit il faut revenir à une analyse où le pronom est dans le domaine syntaxique du sujet (grammatical) mais en l'occurrence la tête de ce domaine est le *déguisement* et en aucun cas le SN Q *chacun des enfants*. Pourtant des relations anaphoriques s'établissent bien entre le pronominal et le SN Q placés respectivement dans des domaines disjoints



Il faut ou bien revoir la contrainte (1) ou d'autres explications restent à trouver.

1.2. *SN indéfinis spécifiques et génériques*

1.2.1. Les faits

Parallèlement à ce problème se pose celui de la définition d'un SN Q. Comme nous l'évoquions chapitre III, un SN Q est un syntagme qui n'est ni défini, ni indéfini spécifique, ni générique. Si cette position est valide pour le français, alors les contraintes interprétatives sur la coréférence entre deux nominaux définis devraient prédire les mêmes faits quel que soit le type du SN antécédent. Or ce n'est pas le cas, tout au moins en ce qui concerne le générique dont le comportement rappelle celui d'un SN Q.

En français, un SN générique peut avoir plusieurs formes. Il est essentiellement introduit par le déterminant *le* :

(10) *L' homme est mortel*

Avec des interprétations très proches, le SN générique peut être introduit par *un* et *les* :

(11) *Un chien aboie, un chat miaule, un éléphant barrit*

(12) *les baleines sont des mammifères*

Dans les phrases qui vont suivre, nous emploierons un "générique" pour le contraster avec un "spécifique". Si l'on compare à présent les possibilités de relations coréférentielles sur les phrases (13)-(18), on constate immédiatement des différences nettes de comportement:

	PHRASES	TYPE DE SN	COREFER.
(13)	La secrétaire qui travaille pour <i>Paul</i> le déteste.	DEFINI	OK
(14)	La secrétaire qui travaille pour <i>lui</i> déteste <i>Paul</i>	DEFINI	OK
(15)	La secrétaire qui travaille pour <i>un PDG que je connais</i> le déteste.	SPECIFIQUE	OK
(16)	La secrétaire qui travaille pour <i>lui</i> déteste <i>un PDG que je connais</i> .	SPECIFIQUE	OK
(17)	La secrétaire qui travaille pour <i>un patron</i> généralement le déteste.	GENERIQUE	OK
(18)	La secrétaire qui travaille pour <i>lui</i> généralement déteste <i>un patron</i> .	GENERIQUE	*

De ce tableau, il ressort qu'un SN générique ne peut être l'antécédent d'un pronominal dans le cas précis de la pronominalisation arrière. Nous laissons pour l'instant ce problème de côté car nous utiliserons certaines conclusions de ce chapitre pour le traiter. On ne peut que souligner pour l'instant, qu'il est hâtif d'assimiler SN générique et SN défini.

1.2.2. Les différences d'inacceptabilités

Parmi les phrases (2)-(4), certaines inacceptabilités ne peuvent jamais être rachetées. Il en est ainsi de (2b) et (4b): dans ces deux phrases le pronominal est tête du domaine syntaxique qui inclut le SN Q. En revanche, l'inacceptabilité de (3b) est d'un tout autre ordre ; en particulier elle n'a pas de caractère irrémédiable. Nous reprenons (3) en (19) que nous opposons à (20):

(19)a * La secrétaire qui travaille pour *chacun des directeurs* le
déteste

b *La secrétaire qui travaille pour *lui* déteste *chacun des*
directeurs

versus

(20)a La secrétaire qui travaille pour *chacun des candidats* les
méprise

b La secrétaire qui travaille pour *eux* méprise *chacun des*
candidats

Le pronominal, de singulier dans les phrases (19) est pluriel dans les phrases (20) et des relations peuvent s'établir entre les deux nominaux. Remarquons au passage qu'un pronominal pluriel dans les phrases (2b) et (4b) ne les rendrait pas meilleures:

(21)a **Ils* croient que *chacun des candidats* va gagner

b *Paul *les* rencontrera chez *chacun des candidats*

(21) confirme bien que les inacceptabilités des phrases (2b) et (4b) ne sont pas à traiter sur le même plan que les inacceptabilités de (19).

Ces faits illustrés par (22)-(24) sont mentionnés par Reinhart :

(22) The secretary who works for them despises all the managers
(tr. cf. (19) librement inspiré de (22))

(23) Every body who has any experience with them is convinced that
some politicians are corrupt

"quiconque a quelque expérience d'eux est convaincu que quelques
politiciens sont corrompus"

(24) The guy who read every book in the library says that *it is/they
are absolutely boring

"le type qui a lu chacun des livres de la bibliothèque dit
qu'*il est/ ils sont absolument ennuyeux"

Reinhart exclut que les phrases (22)-(24) soient des exemples d'Anaphore liée, ce que nous comprenons, mais elle les traite comme des cas de coréférence "pragmatique", c'est-à-dire comme des phrases où l'interprétation coréférentielle est sauvée par le discours :

- (25) "What theses cases seem to have in common is that in the interpretation of the sentence, some pragmatic reference is established for the quantified NP in the discours. So there are not cases of bound anaphora, but coreference where the pronoun is not interpreted as a bound variable(...) So once analysis of the pragmatic interpretation of such quantified NPs is found, they are not, in and themselves conterexemples to the structural condition I will propose here"⁵

Cette démarche de Reinhart implique plusieurs choses. Elle pose premièrement qu'il existe des relations relevant de la syntaxe et d'autres de la pragmatique. Deuxièmement, l'Anaphore liée est du ressort de la syntaxe mais tout autre lien pouvant unir un SN Q et un pronominal est du ressort de la pragmatique. Il nous semble que sans une mise au point, même très succincte, de ce que l'on entend par syntaxe et pragmatique, cette position est difficilement défendable.

Tout d'abord, les deux grandes contraintes établies par Reinhart, à savoir la coréférence entre deux SN définis et l'Anaphore liée à un SN Q sont traitées sur le même plan : ce sont deux contraintes interprétatives, c'est-à-dire qu'elles ressortissent au même composant interprétatif qui par hypothèse se place après le composant syntaxique ⁶. En ce sens, ce ne sont ni l'une ni l'autre des contraintes proprement syntaxiques. Mais ces deux contraintes sont néanmoins liées aux niveaux syntaxiques puisqu'elles ne peuvent agir que si des opérations lisent

les structures superficielles [Cf. III]. Nous pouvons dire alors que l'une et l'autre sont des contraintes syntaxiques. Alors pourquoi dans le court extrait que nous avons donné de Reinhart la dichotomie *Coréférence-pragmatique / Anaphore-syntaxe* est-elle posée ? Il nous semble que la définition de ce que l'on entend par *pragmatique* est en jeu ici. Sans prise de position claire, la frontière entre contraintes pragmatiques et contraintes interprétatives liées à la syntaxe est trop floue et permet de rejeter dans la pragmatique des cas difficiles à intégrer dans la grammaire.

Pour avancer dans ces problèmes nous allons poser que des phénomènes seront à classer dans la pragmatique si seules des connaissances empiriques ou extra-linguistiques permettent de les interpréter. La démarche qu'adopte constamment Kleiber (1981) est à l'origine de cette position. Elle est explicitement développée par exemple à propos de l'analyse des descriptions définies à usage flottant et non flottant. (Nous renvoyons à la note 7 de ce chapitre pour plus de détails). Ainsi pour établir une relation entre les deux *SN* définis de l'exemple canonique (26) il faut savoir que Napoléon et Bonaparte sont historiquement une seule et même personne :

(26) *Napoléon* a trahi *Bonaparte*

Aucun contexte discursif particulier et aucune connaissance extra-linguistique ne sont nécessaires pour accepter (27) ou rejeter (28) :

(27) La secrétaire qui travaille pour *eux* méprise *chacun des directeurs*

(28) * La secrétaire qui travaille pour *lui* méprise *chacun des directeurs*

Il nous semble difficile de poser que les relations de coréférence qui s'établissent en (27) sont à analyser par des stratégies pragmatiques alors que celles qui ne peuvent s'établir en (28) sont du ressort de la syntaxe si nous mettons en parallèle ces deux phrases et notre contre-exemple (5) (que nous reprenons en (29a)). En effet (29), indépendamment du problème du pronominal, est ambiguë [cf. infra 2.2.1] et nous ne pouvons rendre compte de (29a) en ignorant (29b) :

(29)a La prime qui est allouée à *chacun des concurrents* est destinée à *lui* faciliter la tâche

b La prime qui est allouée à *chacun des concurrents* est destinée à *leur* faciliter la tâche

Enfin il nous faut constater que (29a) n'est pas un contre-exemple isolé et ceux-ci s'accumulant, une description et de nouvelles explications s'imposent.

2. SN Q ET L'AMBIGUITE REFERENTIELLE DE LA SEQUENCE SUJET

Dans le corpus que nous allons donner, le SN Q et le pronominal à mettre en relation avec ce dernier seront toujours dans des domaines disjoints. Nous ne voyons pour l'instant que des cas de *pronominalisation avant* (suite ...[SN Q]...[Pron]...). Enfin nous ne mettrons aucun signe d'acceptabilité. Celles-ci s'établiront d'office après une première description du corpus.

2.1. Un autre corpus d'exceptions

(30) La prime que reçoit *chacun des concurrents* (l'/les) aide à financer le matériel de base indispensable

- (31) La mère qui assiste au départ de *chacun des concurents* (*l'/les*) encourage
- (32) Le gorille qui protège *chacun des candidats à la présidence* (*lui/leur*) sert aussi de chauffeur
- (33) Le journaliste qui a fait l'interview de *chacun des candidats* (*le/les*) méprise
- (34) La photo que *chacun des candidats* utilise pour la campagne électorale (*le/les*) met en valeur
- (35) La lettre anonyme que *chacun des candidats* a reçu pendant la campagne électorale (*le/les*) met dans l'embarras
- (36) La secrétaire qui travaille pour *chacun des médecins du cabinet médical* (*le/les*) méprise beaucoup
- (37) L'ordinateur domestique que *chacun des linguistes* utilise maintenant (*lui/leur*) est indispensable
- (38) Le petit cadeau que *chacun des enfants* reçoit à l'arbre de Noël de l'école (*lui/leur*) paraît merveilleux

2.2. Description du corpus : une première réponse à Reinhart

Nous allons partir des exemples (36), (32), (37) auxquels nous mettons maintenant les acceptabilités qui nous semblent les plus naturelles :

(39) (= (36))

La secrétaire qui travaille pour *chacun des médecins du cabinet médical* $\left\{ \begin{array}{l} * \text{ le} \\ \text{les} \end{array} \right\}$ méprise beaucoup

(40) (= (32))

Le gorille qui protège *chacun des candidats à la présidence* $\left\{ \begin{array}{l} \text{lui} \\ \text{leur} \end{array} \right\}$ sert aussi de chauffeur

L'ordinateur domestique que *chacun des linguistes* utilise
maintenant $\left\{ \begin{array}{l} \text{lui} \\ * \text{leur} \end{array} \right\}$ est indispensable

2.2.1. L'ambiguïté référentielle du sujet

(42) [_F [le gorille qui (... *chacun des candidats* ...)] lui SV]
 { n } { n }

203

La forme du pronom (singulier versus pluriel) dépend donc de la lecture qui est faite de la séquence sujet *SN* + relative : s'il existe une présupposition existentielle d'unicité sur l'antécédent de la relative, le pronom sera pluriel sinon celui-ci aura l'interprétation-parcours de l'Anaphore liée.

La relecture des exemples du corpus, en tenant compte d'une éventuelle présupposition existentielle d'unicité sur l'antécédent de la relative peut se faire maintenant pour une mise en place des acceptabilités. Sans reprendre toutes les phrases du corpus nous commentons quelques exemples.

(1) Commentaire de l'exemple (36) : on peut raisonnablement penser que si des médecins se regroupent pour former un cabinet médical, c'est en partie pour réduire les frais généraux et particulièrement les frais de secrétariat. Nous présupposons donc 1 secrétaire pour *n* médecins. Le pronom *le* est alors exclu.

(11) Commentaire de l'exemple (37) : les ordinateurs domestiques de traitement de textes tendent à l'heure actuelle de supplanter l'instrument de travail qu'était le stylo. Nous présupposons alors que chaque linguiste a un ordinateur chez lui (d'où *n* ordinateurs pour *n* linguistes) et le pronominal *lui* (l'Anaphore liée) est le seul possible. Si nous changions légèrement la phrase en supprimant *domestique*, la phrase (37) aurait assez naturellement l'ambiguïté de la phrase (40) analysée *supra* :

(44) L'ordinateur que *chacun des linguistes* utilise maintenant

$$\left\{ \begin{array}{l} \text{lui} \\ \text{leur} \end{array} \right\} \text{ est indispensable}$$

La première interprétation vient d'être donnée. Quant à la seconde, on peut imaginer pour la commenter, que l'université dans laquelle travaillent ces linguistes a doté ceux-ci d'une salle où un ordinateur est à leur disposition. Dans ce cas nous présupposons *1 ordinateur pour n linguistes* et seul, le pronominal pluriel apparaît.

(III) Commentaire de l'exemple prototypique de Reinhart (que nous rappelons en (45) :

(45) La secrétaire qui travaille pour *chacun des directeurs*

$$\left\{ \begin{array}{l} * \text{ le } \\ \text{ les } \end{array} \right\} \text{ méprise}$$

Selon les commentaires précédents, il ne devrait pas y avoir d'astérisque à mettre devant le pronominal singulier, car (45) devrait être ambiguë au même titre que la phrase (40) : ou bien on imagine une (et une seule) secrétaire travaillant pour *n directeurs* alors le pronominal pluriel serait le seul possible ; ou bien on imagine tout aussi raisonnablement que chaque directeur a une secrétaire (d'où *n secrétaires pour n directeurs*) et le pronominal singulier devrait apparaître. De fait cette lecture semble très difficile à obtenir. Nous pensons néanmoins qu'elle est possible sous certaines conditions. Tout d'abord *mépriser* est un verbe psychologique. La phrase sera meilleure avec *devoir* [cf. IV], néanmoins l'interprétation avec le pronominal singulier accroche toujours :

(46) ? La secrétaire qui travaille pour *chacun des directeurs* doit *le mépriser*

Pourtant, il n'est pas difficile de rendre cette phrase parfaitement acceptable : dans une situation ordinaire d'entreprise, il existe à sa tête un directeur et un "pool de secrétaires". Dans le cas présent il

faut imaginer un contexte où il peut exister un "pool de directeurs",
chacun ayant une secrétaire :

- (47) La secrétaire qui travaille pour *chacun des directeurs étrangers*
de la firme Sandoz doit le mépriser

Le contexte extra-linguistique permet d'établir une relation anaphorique
(avec apparition de l'Anaphore liée) entre le SN Q et le pronominal. Le
point important qui semble en jeu ici est une définition homogène de
l'*ensemble* des directeurs. L'analyse de (47) nous convainc encore qu'il
faut traiter également toute relation entre un SN Q et un pronominal.
Nous sommes encore conforter dans cette position par le fait que
l'ambiguïté de l'ensemble de la séquence sujet dépend de la nature
"référentielle" des SN en jeu.

2.2.2. Ambiguïtés et types de SN

Toutes les phrases ne se prêtent pas également à l'ambiguïté de la
phrase (40).

(1) L'antécédent de la relative est un *désignateur rigide* (au sens
de Kripke). Par définition, un désignateur rigide est référentiel et
unique. Nous serons toujours dans la situation où *1 x sera en relation*
avec n y et seul le pronominal pluriel devrait apparaître. Nous le
vérifions sur l'exemple suivant :

- (48) Jean, qui protège *chacun des candidats à la présidence* $\left\{ \begin{array}{l} * \text{ lui} \\ \text{ leur} \end{array} \right\}$
sert aussi de chauffeur

- (49) Le soleil, qui éclaire *chacune des contrées de la planète* $\left\{ \begin{array}{l} * \text{ lui} \\ \text{ leur} \end{array} \right\}$
permet de vivre

Le soleil en (49) doit bien évidemment être compris comme l'*astre*
solaire. Dans certains contextes, *soleil* peut perdre sa qualité de

désignateur rigide. Dans ce cas l'Anaphore liée réapparaît. Si l'on remplace *soleil* par *lumière*, on approche d'une interprétation où *soleil* peut lier une Anaphore :

- (50) La lumière qui éclaire *chacune des contrées de la planète*
lui/leur permet de vivre

(11) Le SN Q est assimilable à une expression définie à usage flottant. Soit (51) :

- (51) Le gorille qui est attaché à *chacun des présidents de la République française* *lui/ *leur* sert aussi de chauffeur

Il est impossible d'avoir *leur* en (51). A la tête de l'état il y a un et un seul président de la république. Quantifier alors *président de la république* implique que l'on utilise cette description dans un usage flottant : on envisage la successivité des particuliers, hors de tout ancrage spatio-temporel, qui répondront à la description définie de *président de la république*. Il n'y aura jamais possibilité d'une lecture "globalisante" du SN Q comme dans les phrases ambiguës précédentes : *1 gorille pour n candidats* par exemple. Il ne reste qu'une lecture où 1 gorille est attaché à 1 président. Mais cette lecture diffère de celles où apparaît l'Anaphore liée dans la mesure où un seul particulier est en jeu à un moment donné. L'interprétation générale ressemble plus à celle de la coréférence générique (au sens de Reinhart) :

- (52) Le gorille qui est attaché *au président de la République* *lui*
sert aussi de chauffeur

Il nous semble à présent avoir donné quelques faits qui permettent d'aller contre l'idée que seule la contrainte unissant l'Anaphore liée à un SN Q est une contrainte syntaxique. Tout lien unissant un SN Q à un pronominal, quel qu'il soit, est assujéti à des contraintes

pragmatiques (?) si l'on peut qualifier de pragmatique le fait qu'il y ait ou non présupposition existentielle d'unicité sur la tête syntaxique de la séquence sujet. De toute façon, il est possible de rendre compte syntaxiquement de cette ambiguïté.

3. ANAPHORISATION DU SN Q : CONTRAINTES SYNTAXIQUES OU PRAGMATIQUES ?

3.1. *SN Q et l'ambiguïté syntaxique de la séquence sujet*

La contre-partie de cette ambiguïté référentielle est une double analyse de la relative accrochée à la tête syntaxique du sujet grammatical. Nous avons longuement développé au chapitre II les différences structurales et sémantiques entre ces deux types de relatives. Nous rappelons ici les résultats.

(53) Relatives explicatives

J'ai fait coupé mes cheveux, qui/lesquels étaient trop longs

Elles sont analysées comme structurellement disloquées de l'antécédent. Antécédent et relative renvoient au même domaine de référence. Plus précisément, le domaine de référence de l'antécédent est strictement identique à celui de la relative.

(54) Relatives déterminatives

J'ai coupé les cheveux qui étaient trop longs

Elles sont analysées comme formant avec l'antécédent un seul et même constituant. L'interprétation de l'ensemble est de type *indéfini* : la relative délimite un sous-ensemble dans l'ensemble de référence auquel renvoie l'antécédent par le biais de l'énoncé d'une propriété.

Revenons à présent aux phrases ambiguës du corpus précédent. Ces phrases le sont parce que l'ensemble de la séquence sujet est ambiguë. Cette

ambiguïté est directement liée à une présupposition ou une absence de présupposition existentielle d'unicité sur le *N* antécédent de la relative. Si cette présupposition existe, le nom a une référence autonome. La relative de la séquence sujet est de type explicatif. Si cette présupposition n'existe pas, le nom antécédent n'a pas de référence propre. Il va la puiser dans la relative. L'ensemble de la séquence sujet est une cataphore, la relative est de type déterminatif. En l'occurrence le nom de la relative doté de possibilité référentielle est un SN Q de sorte que le *N* antécédent devient de fait *une variable liée*. Nous sommes alors en mesure de donner deux analyses structurales pour les phrases ambiguës telle que (40) :

(i) Présupposition existentielle d'unicité sur le *N* antécédent :
1 gorille pour *n* candidats en (40) ; antécédent et relative forment deux constituants d'où la structure (55) pour la séquence sujet :

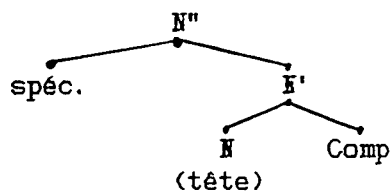
(55) [_{SN} le gorille] [_P qui protège chacun des candidats]

(ii) Absence de présupposition existentielle d'unicité sur le *N* antécédent : *n* gorilles pour *n* candidats en (40) ; antécédent et relative forment un seul et même constituant d'où le schéma (56) :

(56) [_{SN} le gorille (_P qui protège chacun des candidats)]

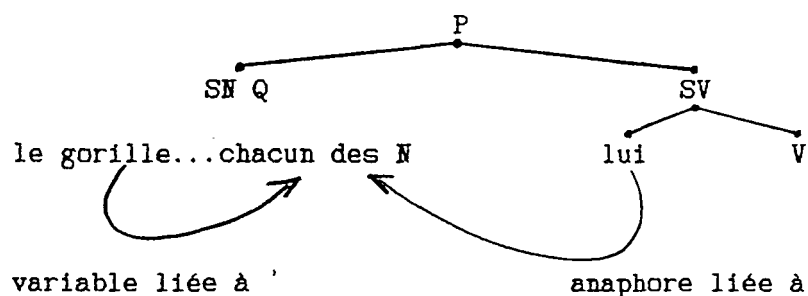
D'un point de vue syntaxique, la tête d'un SN est l'élément qui impose ses contraintes aux autres éléments du SN, c'est en général le *N* antécédent et la configuration X-barre met en évidence ceci :

(57)



Dans la configuration (56), on pourrait dire du SN Q qu'il est la tête "référentielle" (même si cette référentialité n'est que potentielle) et stipuler qu'il efface par là-même les "primautés" de la tête syntaxique. La conséquence immédiate de cette hypothèse serait une nouvelle réorganisation des rapports hiérarchiques entre les différents éléments. Nous faisons jouer ici les mêmes règles que nous avons utilisées au chapitre précédent à savoir que si une règle assigne à un noeud A une quelconque sorte de primauté sur un noeud B, alors A doit être la tête du domaine syntaxique contenant B. En l'occurrence SN Q (*chacun des candidats en (57)*) va devenir la tête du domaine syntaxique. Soit (58) la structure simplifiée de (40) (ou de toute autre phrase du corpus dans le contexte d'une interprétation cataphorique de la séquence sujet) :

(58) *le gorille qui protège chacun des candidats lui sert aussi de chauffeur*



Si SN Q devient tête du domaine syntaxique alors :

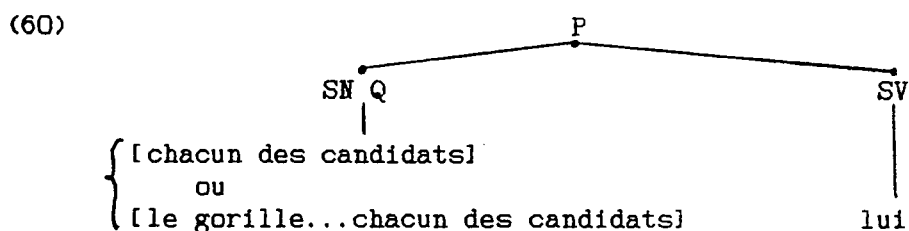
(i) on peut considérer que l'ensemble de la séquence sujet est un SN Q (d'où le schéma (58)) ;

(ii) le contre-exemple initial à la théorie de Reinhart est effacé puisque la contrainte interprétative sur l'Anaphore liée, dans ce cas, s'applique parfaitement : un SN Q ne peut avoir de relation Anaphorique avec un pronominal que si le pronominal est dans le domaine

syntactique du SN Q. Le mécanisme interprétatif lié à (58) revient donc à celui qui permet d'avoir l'Anaphore liée dans (59):

(59) *Chacun des candidats* a un gorille qui *lui* sert de chauffeur

(iii) En définitive, il y a eu effacement de la frontière de *P*, d'où restructuration en un seul et même domaine de l'ensemble contenant *N* et la relative, ce qui est une autre façon de dire que *N + relative déterminative* ne forment qu'un seul et même constituant, bien que la tête de l'ensemble est le SN Q inclus dans la relative déterminative. Finalement donc (58) et (59) ont le même schéma structural :



En conclusion, nous pouvons poser à partir des analyses précédentes les deux hypothèses structurales suivantes :

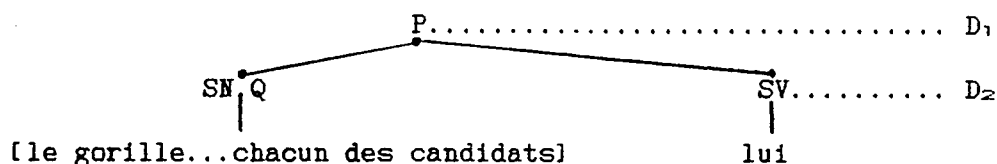
(61) La relative explicative conserve les frontières de *P*

(62) La relative déterminative efface les frontières de *P*

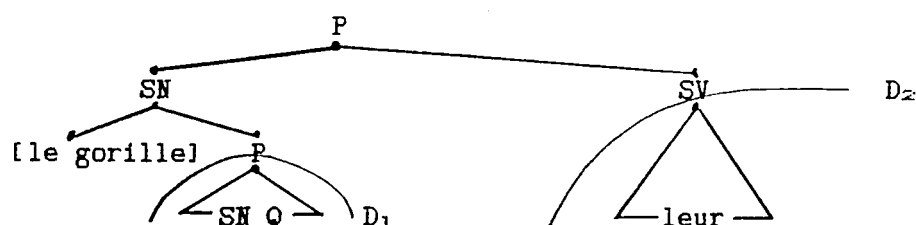
La phrase ambiguë (40) ou toute autre phrase du corpus précédent aura au niveau des structures superficielles les représentations schématisées

(63) et (64) :

(63) la séquence sujet contient une relative déterminative



(64) la séquence sujet contient une relative explicative



Dans ces schémas, D_1 et D_2 représentent respectivement le domaine syntaxique de $SN\ Q$ et le domaine syntaxique du pronominal. On se rend bien compte alors que $SN\ Q$ et le pronominal sont dans des domaines disjoints en (64) et que le pronominal est dans le domaine du $SN\ Q$ en (63). L'Anaphore liée peut alors apparaître dans ce dernier cas (pronominal singulier). Nous pourrions expliquer le pronominal pluriel pour le premier cas de la façon suivante : *le gorille* (le sujet syntaxique) reste tête du domaine. Il est référentiel (et présuppose donc qu'il est unique). Nous pourrions poser pour l'instant qu'un $SN\ Q$ n'a de lecture *distributive* que s'il est dans une position référentielle sinon il a une lecture globalement plurièle (c'est-à-dire que l'ensemble des N est pris en considération). La position référentielle étant alors occupée en (64) par le N antécédent $SN\ Q$ aura l'interprétation plurièle. le pronom qui va apparaître pour anaphoriser ce $SN\ Q$ aura les traits de nombre de ce $SN\ Q$ c'est-à-dire le pluriel (d'où *leur*). On analyse ainsi (64) comme un banal cas de coréférence, ce qui est en partie la conclusion de Reinhart. Mais le point sur lequel nous nous en écartons est le suivant : nous disons que cette coréférence est régie par une contrainte interprétative relevant de la syntaxe, au même titre que la contrainte interprétative entre deux SN définis que nous avons étudiée auparavant.

Pour finir, nous dirons que toute phrase ayant une séquence sujet de type *le N + relative* est basiquement ambiguë, car indépendamment de tout

contexte la relative peut s'analyser comme déterminative ou explicative. Une présupposition existentielle d'unicité sur le *N* antécédent donnera l'une ou l'autre des structures nécessaires à la lecture des contraintes interprétatives entre le SN Q et le pronominal.

3.2. Problèmes annexes

3.2.1. La pronominalisation arrière

Nous avons jusqu'à présent considéré les cas de pronominalisation avant, c'est-à-dire les suites ... [*SN Q*]...[*Pron*] ... La pronominalisation arrière, à savoir les suites... [*Pron*]...[*SN Q*] ... vont s'analyser simplement à partir des résultats précédents. Nous commençons par donner quelques faits. Sans refaire un corpus de phrases important, nous en reprenons quelques-unes du corpus (30)-(38) qui étaient naturellement ambiguës :

Pronominalisation avant

- (65) Le gorille qui protège *chacun des candidats lui/leur* sert aussi de chauffeur

versus Pronominalisation arrière

- (66)a * Le gorille qui *le* protège sert aussi de chauffeur à *chacun des candidats à la présidence*
- b Le gorille qui *les* protège sert aussi de chauffeur à *chacun des candidats à la présidence*

Pronominalisation avant

- (67) L'ordinateur que *chacun des linguistes* utilise maintenant *lui /leur* est indispensable

versus Pronominalisation arrière

(68)a * L'ordinateur qu'*il* utilise maintenant est indispensable à
chacun des linguistes

b L'ordinateur qu'*ils* utilisent maintenant est indispensable à
chacun des linguistes

(65) et (67) ne sont données que pour la comparaison immédiate avec les phrases à pronominalisation avant (66) et (68). On constate sur ces derniers exemples que l'Anaphore liée ne peut pas apparaître.

La différence fondamentale entre (65) et (67) d'une part et (66) et (68) d'autre part réside en la place du SN Q. Dans le premier cas, SN Q est dans l'argument qui emplit la position frontale de la phrase ; dans le deuxième cas SN Q est en position post-verbale. Nous avons dit dans la section précédente que la lecture distributive du SN Q était due au fait que ce SN Q était dans la position référentielle de la phrase. D'une certaine façon les phrases (66a) et (68a) confirment ceci : SN Q étant dans le SV, la lecture distributive est impossible. Il nous faut néanmoins confirmer et raffiner cette position.

3.2.1. Les verbes psychologiques

Nous avons longuement développé au chapitre précédent les propriétés particulières des verbes psychologiques, en particulier nous avons insisté sur le fait que la position référentielle de la phrase, lorsque le sujet grammatical est *non-agentif*, est la position de l'objet direct. Il est de fait que la pronominalisation arrière est possible si SN Q emplit entièrement la place argumentale objet :

(69)a Qu'*il* puisse être écarté de la course par une décision
arbitraire doit ennuyer *chacun des concurrents*

- b Qu'*il* puisse être engagé dans la course doit plaire à *chacun des enfants*

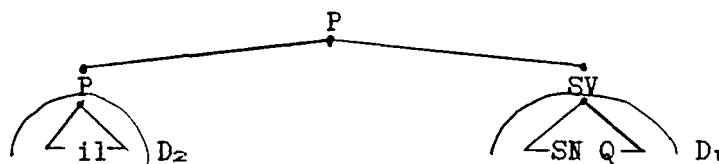
En revanche "la promotion du SN Q" semble difficile voire impossible si le SN Q est dans une relative déterminative :

- (70)a * Qu'*il* puisse être écarté de la course par une décision arbitraire doit ennuyer la firme qui "sponsorise" *chacun des concurrents*

- b * Qu'*il* puisse être engagé dans la course doit plaire à la mère qui accompagne *chacun des enfants*

Il nous semble néanmoins que l'inacceptabilité de (70) est due à un phénomène parasite, à savoir qu'une "double promotion du SN Q" est impossible. En effet, en (69) l'Anaphore liée (*il*) apparaît bien que la lecture "littérale" des structures montre que le SN Q et le pronominal soient dans des domaines disjoints [cf. IV] :

(71)



D_1 et D_2 représentent les domaines syntaxiques selon Reinhart. L'Anaphore liée ne peut apparaître que si D_2 est dans D_1 . Il y a donc eu une première "promotion" du SN Q pour que celui-ci puisse devenir tête du domaine contenant *il*. Il y aurait une "deuxième promotion" en (70). On peut aussi constater ce blocage lorsque SN Q est en position frontale :

- (72) *? Le gorille qui protège le chauffeur qui conduit *chacun des candidats à la présidence lui* sert aussi de cuisinier

Les verbes psychologiques confirment l'hypothèse qu'un SN Q ne peut être promu à une position syntaxique que s'il est dans une position référen-

tielle de la phrase. Une autre confirmation de cette hypothèse est donnée par l'examen d'un SN Q inclus dans un SV quelconque.

3.2.2. SN Q est dans un SV quelconque

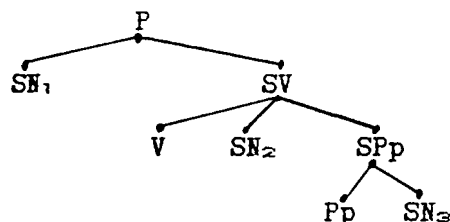
Rappelons [cf. III] qu'il existe au niveau strictement structural deux domaines privilégiés :

le domaine dominé par le P

le plus haut (la phrase entière)

dont la tête est le sujet et

le domaine dominé par le SV dont la tête est l'objet direct. Ni SN₁ ni SN₂ ne peuvent être un pronominal s'il est mis en relation anaphorique avec un SN plein (qu'il soit défini ou quantifié) sur sa droite. Mais SN₂ peut être plein (défini ou quantifié) et être en relation avec un pronominal en SN₃ :



(73) Jean interviewe *chacun des candidats* chez *lui*

En (73) la position argumentale SN₂ est entièrement occupée par un SN Q. Si celui-ci est inclus dans une relative déterminative, il ne peut plus être "promu" :

(74) * Jean interviewe le porte-parole qui représente *chacun des candidats* chez *lui*

A notre avis, *lui* ne peut renvoyer qu'à *porte-parole* et non à *chacun des candidats*. Pourtant l'interprétation la plus naturelle est bien que chaque candidat ait son porte-parole. Donc *porte-parole* pourrait être, comme en position sujet, une variable liée. Mais comme nous l'avons déjà vu au chapitre précédent d'autres stratégies sont mises en oeuvre pour donner la lecture distributive, en particulier avec l'emploi de *respectivement* :

(75) Jean interviewe le porte-parole qui représente *chacun des candidats* chez eux respectivement / à leur domicile respectif

Nous pourrions donner d'autres exemples qui vont tous dans le même sens, par exemple :

(76)a Jean aide *chacun des concurrents* à financer son départ

b * Jean aide la personne qui soutient *chacun des concurrents* à financer son départ

Tous ces faits confirment le statut privilégié de la position référentielle de la phrase qui conduit à ne pas "lire" les structures superficielles telles qu'elles "sortent", mais à moduler cette lecture en fonction de contraintes directement liées à cette position. Dans le même ordre d'idée, il nous faut préciser un autre point.

3.2.4. Position référentielle et sujet profond

La position référentielle ne se confond pas avec la notion de sujet profond de la phrase mais avec la position frontale - excepté le cas des verbes psychologiques -. Nous pouvons vérifier ceci aisément sur des exemples où sujet profond et sujet grammatical sont distincts.

(1) Le passif * (l'argument en position d'objet est déplacé vers la gauche dans une position de sujet "vide". L'argument thématique sujet selon les théories chomskyennes est l'argument en position d'agent). La structure (77) permettra l'apparition de l'Anaphore liée :

(77) [_{SN} ... *SN Q* ...] [_{SV} ... lui /le ...]

Soit :

(78) La copie d'examen que *chacun des candidats* doit utiliser lui sera remise par l'appariteur dans la salle

Remarquons que la structure active correspondante ne permet en aucun cas l'apparition de l'Anaphore liée dans la mesure où le SN Q est alors dans le SV :

- (79) * L'appariteur *lui* remettra dans la salle la copie d'examen que
chacun des candidats doit utiliser

Nous vérifions par ce biais les résultats de la section précédente et confirmons que la position référentielle est bien la position frontale en structure superficielle.

- (11) Montée du sujet en position de sujet ⁹ (un sujet subordonné est "monté" dans la position de sujet vide) :

- (80)a structure initiale :

[...] semble que [_F (SN le gorille qui protège *chacun des candidats*) (_{SV} *lui* sert aussi de chauffeur)]

- b structure d'arrivée :

Le gorille qui protège *chacun des candidats* semble *lui* servir aussi de chauffeur

L'argument SN, monté dans l'argument vide frontal non thématique, permet encore l'apparition de l'Anaphore liée.

Par les exemples (79), (80) nous confirmons aussi la première position théorique de Reinhart à savoir que ce sont les structures superficielles qui doivent être lues pour délimiter les domaines syntaxiques, même si des restructurations sont nécessaires pour intégrer les phénomènes de primauté référentielle. A ce stade de l'analyse, il nous faut mentionner une critique existante des théories de Reinhart, directement liée à ces problèmes. Soit :

(81) Jean croit / est persuadé / pense que l'ordinateur que possède
maintenant *chacun des linguistes lui* facilite la tâche

En (81) nous observons une promotion du SN Q alors que celui-ci est dans le SV. En première analyse, (81) est un contre-exemple à ce que nous venons d'affirmer. L'analyse du contre-exemple est à rattacher directement à la critique faite par Guéron aux théories de Reinhart que nous allons immédiatement exposer.

4. LES CONTEXTES D'OPINIONS

4.1. La critique de Guéron (1977) (1979)

Guéron utilise les enchâssements sous *croire* (ou sous tout autre verbe d'opinion) pour réfuter les thèses de Reinhart et plus particulièrement la notion de c-commande et ceci à partir des faits suivants : soit

(82)a * Près de *Paul*, *il* a vu un serpent

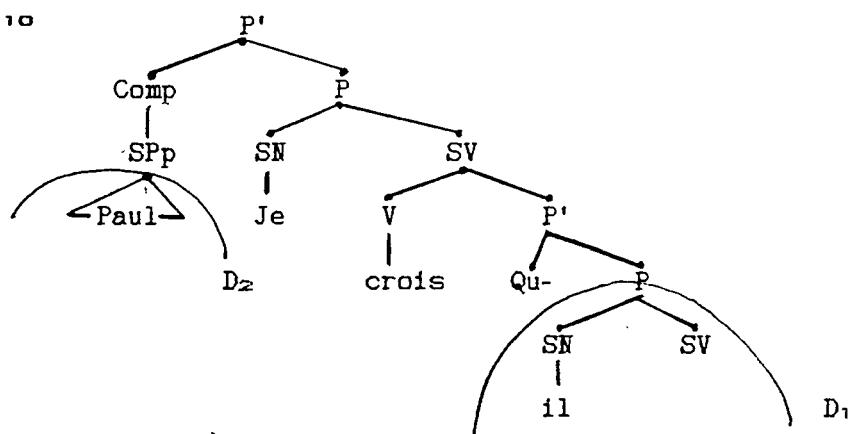
b Près de *lui*, *Paul* a vu un serpent

(83)a * Près de *Paul*, je crois qu'*il* a vu un serpent

b Près de *lui*, je crois que *Paul* a vu un serpent

En (82a) le pronom est tête du domaine qui inclut le nominal plein (*Paul*), d'où la coréférence est impossible. En revanche en (82b), le nominal est tête du domaine dans lequel est inclus le pronominal et des relations coréférentielles peuvent s'établir entre les deux nominaux. Maintenant en (83) l'insertion sous *croire* de la principale *il a vu ...* fait que les deux nominaux sont dans des domaines disjoints [cf. (84)] Les deux nominaux devraient donc toujours pouvoir être en relation coréférentielle, ce qui n'est pas le cas : (83a) reste inacceptable.

(84) 10



(D₁ et D₂ représentent les domaines de *il* et *Paul* respectivement)

Guéron argue de ce fait pour remettre en cause les règles interprétatives de Reinhart. La notion de c-command, prise au pied de la lettre ne semble effectivement pas jouer.

4.2. La solution de Guéron 11

Guéron pose que les phrases (83) sont restructurées en forme logique car ce sont des phrases de type *topique-commentaire*, ce qui peut se résumer par (85) :

(85)a Près de Paul, il a vu un serpent
topique commentaire

b (Pp) SN [Pn SN ...]

Une règle concernant le *Focus* va s'appliquer sur (85), règle suivie ensuite d'une autre règle dite de *quantification du focus*. Cette règle stipule ceci :

(86) Dans une configuration $X''_1 (P_n \dots e_1 \dots)$, où X'' est un constituant majeur et e_1 est la trace du déplacement syntaxique de X'' , X'' est le focus de P_n 12.

Par application de (86) sur (85), nous obtenons (87) :

(87)a Près de Paul , il a vu un serpent
 X''_1 [Pn e₁]

b quantification du focus ^{1a}:

x_1 tel que [En x_1] = X''_1

→ x tel que [il a vu un serpent près de x] = Paul

Guéron pose alors l'hypothèse suivante :

(88) Un pronom n'est jamais coréférentiel avec un SN qui le suit en structure logique.

(88) permet alors de rendre compte aussi bien de l'inacceptabilité de (82a) que de (83a).

Tel qu'il est posé, ce problème concerne la coréférence entre deux SN définis, donc en apparence il est hors de notre propos. Cependant cette critique se fait à partir des enchâssements sous *croire* : l'exemple de base de Guéron (83a) et notre contre-exemple (81) ont ceci en commun que les enchâssements sous *croire* ne modifient en rien les relations hiérarchiques respectives des arguments mis en relation. Le nombre d'enchâssements pourrait se multiplier, les relations entre les nominaux restent inchangées :

(89)a * Près de *Paul*, Pierre estime que Jean pense que David croit qu'*il* a vu un serpent

b Pierre estime que Jean pense que David croit que l'ordinateur qu'utilise maintenant *chacun des linguistes lui* facilite la tâche

A notre avis, une hypothèse peut unifier les deux contre-exemples, [promotion du SN Q inclus dans le SV, et coréférence impossible malgré la disjonction des domaines]. Disons pour l'instant que les structures superficielles ne sont pas à lire directement.

4.3. Les contextes d'opinion : une réponse à Guéron

Nous reprenons tout d'abord certains de nos résultats :

(i) Il existe des configurations structurales que rien ne peut sauver quant aux phénomènes de pronominalisation. Il est vraisemblable que (90) en est une :

(90) * Pp *SH* , *Pro* SV

(ii) Ces structures mises à part, les "sorties" des structures superficielles ne doivent pas être lues au pied de la lettre. Des contraintes sémantiques peuvent intervenir, entraînant des restructurations qui modifient la hiérarchie existante des arguments et par là-même la définition des domaines syntaxiques.

(iii) Nous aurions ici un exemple inverse : des hiérarchies structurales sont comme transparentes aux relations sémantico-structurales établies initialement. Ce phénomène existe avec la classe du verbe *croire*. Or cette classe fait immédiatement penser aux *contextes d'opinions* (*Belief Contexts* [Jackendoff (1975)]).

Les phénomènes de transparence et d'opacité liés aux verbes qui impliquent un contexte intentionnel sont bien connues ¹⁴. Nous reprenons quelques grandes lignes de l'argumentation de Jackendoff. La phrase

(91) Jean croit que l'homme qui est mort est vivant

a deux lectures. Dans la lecture dite *opaque*, Jean croit des choses contradictoires : l'homme qui est mort est vivant. Dans la lecture *transparente* Jean croit qu'une certaine personne est vivante alors qu'en fait elle est morte. Jackendoff a étendu l'analyse de la transparence et de l'opacité à tout contexte iconique. Soit (92) :

(92) Dans le tableau de Jean, $\left\{ \begin{array}{l} \text{Marie} \\ \text{la fille qui a les yeux noirs} \end{array} \right\}$ a
les yeux bleus

Pour Jackendoff, il existe une sémantique propre à l'image. Les contextes iconiques (ici introduit par *dans le tableau*) créent certaines ambiguïtés qui ne peuvent se rattacher à aucune figure stylistique connue. Dans (92) deux référents sont en jeu : "la réalité de Marie", et "l'image de Marie". Ces deux référents sont liés l'un à l'autre par une relation pragmatique (pour reprendre un terme de Nunberg (1970)) qui est celle du modèle à sa représentation. On peut la formuler en termes de lois picturales, mais la ressemblance du modèle à sa représentation n'est pas nécessairement la propriété fondamentale. Un enfant de deux ans peut tracer quelques traits et dire qu'ils représentent Marie avec des yeux bleus. En vertu des déclarations de l'enfant, l'image de Marie renvoie à la réalité de Marie. Ainsi, les contextes iconiques et plus généralement les contextes de croyance permettent un jeu complexe de relations sémantiques. Quelque chose d'assez semblable intervient dans les phrases (89) que nous étudions.

Nous reprenons à Fauconnier (1984) les premières définitions des *espaces mentaux*. Il existe des expressions linguistiques qui élaborent de nouveaux domaines ou espaces. Ce sont les *introduceurs* (désormais *I*). Ils introduisent à un domaine *M* à l'intérieur d'un autre domaine *M'*. Soit regroupés en (93), les deux phrases que nous étudions :

(93)a Pierre croit que l'ordinateur que *chacun des linguistes* utilise maintenant *lui* facilite la tâche

b Près de *SN₂*, Pierre croit que *SN₁* a vu un serpent

Si l'on reprend (93) selon les analyses de Fauconnier, on obtient les configurations suivantes :

(94)a Pierre croit [_F (_{SN} ... *chacun des linguistes*) (... *lui* ...)]

I de M

M

b Près de SN_2 Pierre croit SN_1 a vu un serpent

M_2

I de M

M_1

avec $M = M_1 + M_2$

En posant $M = M_1 + M_2$ nous reprenons l'idée que (82) est une structure topicalisée. On infère aussi que M' dans le cas présent est R (la réalité) avec $M \subset R$. Si l'on fait abstraction des relations qui s'établissent entre M et R, on peut raisonnablement supposer que la syntaxe impose dans M des relations qui lui sont propres (entre autres la hiérarchie des différents éléments entre eux) et ceci, indépendamment du fait que M soit représenté par une séquence continue comme en (94a) ou discontinue comme en (94b). En effet, les introducteurs, comme le montre Fauconnier sont linguistiquement divers. Outre *croire* (et les verbes de sa classe), on trouve aussi des adverbes tels que *peut-être*, *théoriquement*, *probablement* etc. Ainsi dans (95) *probablement* va fonctionner comme *croire* (en tant que l'introducteur d'un nouvel espace) :

(95) *Près de lui, théoriquement, Paul verra un serpent*

Théoriquement cependant, d'un strict point de vue syntaxique, ne bouleverse pas comme *croire* les rapports hiérarchiques de c-commande des différents arguments. Ceci irait dans le sens qu'il n'y a pas à prendre en compte la hiérarchie de surface imposée par *croire*. Pour revenir aux analyses de Guéron, on pourrait répondre que dans M, SN_1 est toujours tête du domaine et que celui-ci ne peut être un pronominal. Nous jouons effectivement sur les mots et confondons ici domaine syntaxique et M, domaine ou espace mental, mais c'est une hypothèse qui nous semble raisonnable. Ainsi les contextes d'opinion offrent un nouvel exemple de structure où il est crucial de ne pas lire littéralement les structures de surface.⁴⁵

NOTES DU CHAPITRE V

1. Rappel : dans *Que Paul puisse venir doit l'amuser*, nous avons fait l'hypothèse de l'effacement du noeud *P* de la complétive pour que *Paul* puisse devenir tête du domaine incluant celui du pronom.
2. Cf. chapitre III.
3. Cf. chapitre III section 3.
4. Pour une hypothèse sur le générique *le* voir Milner (1978) p. 25 et suivantes. Nous développons cette hypothèse succinctement chapitre IX section 4.
5. Réf. : Reinhart (1983) p. 118 pour les exemples (22)-(24) et la citation.
6. Cf. note 4 du chapitre III.
7. Pour une présentation des descriptions définies à usage flottant, voir chapitre II, section 8. Quant à la démarche de Kleiber à propos de l'opposition *sémantique /pragmatique*, nous la résumons ici [cf. *opus cité* p. 252 et suivantes].

Kleiber pose le problème suivant : faut-il considérer l'opposition *usage attributif flottant versus non flottant* comme une opposition

sémantique ou pragmatique ? Ainsi Kleiber oppose-t-il les deux phrases : (i) J'ai toujours aimé *ma femme*

(ii) J'ai toujours aimé *mon père*

Dans ces deux phrases, les descriptions définies (respectivement *ma femme* et *mon père*) peuvent être interprétées référentiellement et attributivement. S'il n'est guère possible de considérer *mon père* comme une description définie à usage flottant (un particulier n'a qu'un père), *ma femme* en revanche, peut avoir cet usage dans une société où le remariage est possible. Si l'on imagine une société où le remariage est interdit, alors *ma femme* perd toute possibilité d'avoir un usage attributif à usage flottant. Kleiber montre alors que seules des connaissances empiriques, extra-linguistiques sont à l'origine du classement des descriptions définies comme flottantes ou non flottantes. Kleiber conclut alors que l'opposition *flottant / non flottant* est une opposition *pragmatique*.

8. Sur le passif, éléments de bibliographie chapitre II note 6.
9. Éléments de bibliographie sur *Montée* : Ruwet (1972), (1975) ; Ross (1974).
10. Réf : Guéron (1979) exemples (35) et (49) pour nos exemples (82) et (83). Les contraintes interprétatives établies dans Reinhart (1976) ne font pas intervenir les notions de *domaine*, mais uniquement celle de la *c-commande* ("un pronom ne peut être coréférentiel d'un SN plein qu'il c-commande"). Les domaines étant définis à partir de la

c-commande, les critiques de Guéron restent valides et peuvent être formulées dans la terminologie présente.

11. Réf. Guéron (1979) plus précisément.
12. Guéron (1979) hypothèse (90).
13. Guéron (1979) : la règle de déplacement des SN quantifiants est formulée en (80).
14. Nous reprenons ceci au chapitre VIII et IX.
15. Une partie de ce chapitre a été présentée en fin de rédaction de ce travail dans un séminaire et certaines des conclusions doivent être modulées, en particulier celles qui lient la non distributivité de la séquence sujet avec le pronom pluriel :
Le chapeau que chacun des sénateurs porte constamment sur la tête leur/lui sert de protection (exemple proposé par Pierre Encrevé)
Leur dans cette phrase permet l'interprétation distributive sans conteste. On ne peut imaginer qu'il existe un chapeau pour *n* sénateurs. Si l'on peut établir une contrainte pour l'instant, c'est sans doute celle-ci : *lui* implique l'interprétation distributive, mais la réciproque n'est pas vraie. Il existe ici un champ d'études que les remarques faites dans ce travail ne font que poser. Ceci étant dit, cela confirme nos hypothèses, à savoir qu'il existe toutes sortes de stratégies pour rendre compte des phénomènes qui nous occupent ici et les contraintes syntaxiques proposées sont inaptes à en rendre compte.

